

ACTES DE L'ATELIER SUR

LE SYSTEME EDUCATIF ET LA MISE EN VALEUR DES RICHESSES NATURELLES DE LA RDC

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo est un pays situé au Centre de l'Afrique. Avec une superficie de 2.345.000 km², elle relie l'est et l'ouest de ce sous continent, elle fait partie de trois regroupements sous régionaux en Afrique Centrale et Australe, à savoir, la CEAC¹, la COMESA², et la SADC³, et elle partage ses frontières avec neuf pays : l'Angola, le Burundi, la République Centre Africaine, la République du Congo, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

Avec une population estimée à au moins 55.000.000 d'habitants (l'une des plus élevées d'Afrique), dont 52% sont des femmes, la RDC est un pays multiethnique où vivent des congolais de diverses origines et parlant différents dialectes (450 tribus).

En dépit de ses immenses ressources naturelles, culturelles et humaines, de nombreuses années de corruption, de mégestion, d'absence de démocratie, de

¹ CEAC : Communauté des Etats de l'Afrique Centrale

² COMESA : Common Market of East and South Africa

³ SADC : Southern African Development Community

privatisations et de violations des droits humains ont conduit à la paupérisation des populations et aux conflits armés pour le contrôle et l'exercice du pouvoir politique.

Cependant, la crise multiforme que connaît la RDC suscite beaucoup d'interrogations et pousse les chercheurs congolais à poser un diagnostic qui mérite une thérapie conséquente. Un des problèmes aux quels est confronté la RDC est celui de la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Les gens se plaignent sur le fait que les ressources sont pillées et que cela ne sert que les étrangers.

Cette préoccupation a amené le CEFORMAD à envisager l'organisation d'un atelier sur le système éducatif et la gestion des ressources naturelles qui puisse répondre notamment aux questions ci-après :

1. Le système éducatif congolais permet-il de résoudre le problème de la valorisation des ressources naturelles ?
2. La RDC dispose-t-elle des ressources humaines adéquates pour répondre aux besoins d'exploitation et de gestion des ressources naturelles ?

3. Existe-t-il une adéquation entre les besoins de valorisation de nos ressources naturelles et de formation qui est assurée dans nos écoles et universités ?

L'atelier s'est tenu du 6 au 8 novembre 2006 à Kinshasa avec pour thème : **LE SYSTEME EDUCATIF ET LA MISE EN VALEUR DES RICHESSES NATURELLES DE LA RDC.**

Il a réuni une cinquantaine d'experts de tous les horizons : enseignement supérieur, enseignement primaire et secondaire, ministères du gouvernement, syndicats, églises, etc. Les participants à l'atelier ont suivi sept brillants exposés portant sur trois thèmes : **(1) Etat des lieux sur les ressources naturelles de la RDC ; (2) Gestion et exploitation des ressources naturelles ; (3) Le système éducatif face à l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.** Ces exposés ont été suivis par des travaux en commission qui ont permis aux participants d'approfondir certaines questions. A l'issue des travaux, des recommandations ont été adoptées afin de faire de notre système éducatif un moteur de changement dans la perception, l'exploitation et la gestion de nos

richesses naturelles. Les participants se sont par ailleurs engagés, ce qui est nouveau, à s'impliquer, chacun en ce qui le concerne, pour l'atteinte de l'objectif d'une bonne exploitation et d'une gestion rationnelle de ressources naturelles de la RDC à travers l'éducation, la formation, la sensibilisation et toute autre voie.

Le présent document constitue les actes de cet atelier. Il reprend les différents discours présentés à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, les différentes communications qui ont été présentés, les rapports des travaux en commission, le rapport général, les discours présentés à l'occasion de la cérémonie d'ouverture et, en annexe, le programme de l'atelier ainsi que la liste des participants.

Nous remercions tous ceux qui ont de près ou de loin, contribué à la réussite de ces travaux tant sur le plan matériel que sur le plan intellectuel.

CEREMONIE D'OUVERTURE

MOT DE LA COORDINATRICE DU CEFORMAD

Excellences : Mr le Vice Président National de l'ECC

Mr les Représentants de

Messieurs les Professeurs

.....

Mesdames , Messieurs, Distingués
invités et

Chers Participants,

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, je voudrais vous présenter la suite du programme de notre Atelier sur le Système Educatif et la mise en valeur des Ressources de la RDC.

Comme vous le savez déjà, l'atelier durera 3 jours, du 06 au 08 novembre 2006.

Tous les exposés se dérouleront dans cette salle. Pour ce qui est des carrefours, les lieux vous seront indiqués le moment venu.

Pour cette première journée, nous suivrons les exposés du professeur MUSIBONO EYUL'ANKI de la Faculté des Sciences de l'UNIKIN et de Mr Peter LUSA LUMBALA du Cadastre Minier du Ministère des Mines portant respectivement sur :

1^{er} exposé : **Les Ressources du Sol en RDC : la Biodiversité :**

Prof Musibono ;

2^{ème} Exposé : **Les Ressources du Sous-sol en RDC : Etat des lieux**

Mr Peter Lusa.

Ces deux exposés, seront suivis par un échange débat et après, nous irons déjeuner.

Après le déjeuner, il y aura les travaux en Atelier et enfin la plénière.

Demain mardi le 07/11/2006, nous suivrons en premier lieu le Professeur GAMBEMBO, qui nous fera un exposé sur **l'Enseignement National et la Gestion des Ressources Humaines en RDC.**

Le Professeur MASIALA, Président du MILAPRO lui succédera pour vous parler de : **Quelles innovations Pédagogiques pour une gestion rationnelle des Ressources Naturelles** (Etats Généraux de l'Education).

Enfin, ce sera le tour de Mr IWAKU, Coordinateur Adjoint des Ecoles Conventionnées Protestantes qui viendra nous entretenir sur **le rôle de la Société dans l'Education à la valorisation de Gestion et de l'Exploitation des Ressources Naturelles.**

Comme aujourd'hui, il y aura à la fin des ces 3 exposés, des échanges débats sous la facilitation du Professeur ALONI KOMANDA de la Faculté d'Agronomie de l'UNIKIN.

Après une pause-café, nous reviendrons dans la salle, pour entendre les exposés du Docteur MAMBO MUNDONE, Expert au Ministère du Plan et du Professeur KANKONDE MUKADI de la Faculté d'Agronomie de l'UNIKIN dont les exposés parleront respectivement sur le 1^{er} Exposé : **La Politique Nationale dans l'Exploitation des Ressources Naturelles en RDC** par Mr MUNDONE.

2^{ème} exposé : **la Gestion et l'exploitation des ressources naturelles en RDC**

Après le déjeuner qui interviendra après ces deux exposés, nous nous retrouverons en atelier, puis en plénière afin d'entendre les rapports des commissions

Mercredi 08 novembre 2006

Nous insistons pour que tous les participants soient là dès la première heure. Nous allons commencer par adopter le rapport

général de l'Atelier qui sera présenté par le 1^{er} rapporteur, le Professeur MUBIALA KATALA de la faculté

de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université.

Le mercredi 08 novembre 2006.

C'est la journée de la clôture de notre Atelier. La cérémonie de la clôture commencera par la lecture du rapport général qui sera lue par le 1er Rapporteur, le Professeur Mubiala Katala de la Faculté de Psychologie de l'UNIKIN ;

Cette lecture sera suivie par le mot de remerciement de la Coordinatrice du Ceformad, Mme MAVINGA et enfin ce sera le mot de clôture de son Excellence l'Evêque 1^{er} Vice-Président de l'ECC.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

L'atelier que nous avons le plaisir d'organiser ce jour a été préparé sous la coordination de Mme KHAKE KABUO Marthe, Consultante au Ceformad que je remercie en votre nom à tous.

Bon travail.

MOT D'OUVERTURE DE Mgr SONGO VANGU, 1^{er} Vice
Président de l'ECC

Mesdames et Messieurs

Distingués invités

Chers Participants,

C'est une grande joie pour nous de vous souhaiter la bienvenue à cet Atelier sur le Système éducatif et la mise en valeur des Ressources de la RDC.

Nonobstant vos nombreuses occupations, vous avez daigné répondre à notre invitation pour réfléchir

ensemble avec nous, pendant 3 jours, sur notre thème de ce jour.

Nous vous en sommes profondément reconnaissant.

Notre pays, la RDC, de par sa superficie, sa population occupe une place stratégique au cœur de l'Afrique. Pourvu abondamment par la nature quand on considère ses ressources du sol et du sous-sol, sa population est paradoxalement pauvre.

En 2005, le rapport mondial sur le développement humain qui établit annuellement une classification des pays sur base des composantes suivantes :

- Espérance de vie à la naissance,
- Taux d'alphabétisation des adultes,
- Taux brut de scolarisation et le PIB par habitant, classait la RDC parmi les 134 Pays à faible développement humain (IDH<0,5) et au 167^e rang parmi 177 pays).

Par ailleurs, avec ses 450 tribus, son important bassin hydrographique, sa flore et faune, assurément la RDC

dispose d'immenses ressources naturelles, culturelles et humaines.

Malheureusement toutes ces richesses sont méconnues de nos population en général, voire même de l'élite intellectuelle.

Sans une gestion rationnelle de toutes ces ressources, notre population ne peut tirer profit de ce dont la nature l'a pourvue.

Nous pensons à juste titre que le contraste que nous vivons entre nos ressources qui constituent les richesses potentielles de notre pays et la paupérisation de nos populations, est un problème d'éducation.

Comment notre système éducatif peut-il contribuer à valoriser nos ressources naturelles et répondre au problème que pose leur gestion ?

Avec quelles ressources humaines assurer cette gestion ? L'enseignement congolais prépare-t-il les compétences nécessaires en vue répondre aux besoins de mises en valeur ?

Autant de questionnements auxquels va s'atteler notre atelier afin de montrer qu'une gestion et une exploitation rationnelle de nos ressources naturelles, véhiculées comme valeur à travers le système éducatif, peuvent contribuer au développement du pays .

Pour atteindre cet objectif, notre atelier compte :

- établir un état de lieu de nos ressources naturelles ;
- analyser les programmes de l'enseignement national en rapport avec la gestion et l'exploitation de nos ressources ;
- arrêter des stratégies éducatives impliquant les parents, les enseignants, les Eglises, les ONG et les autres acteurs de la société civile. Bref, tous les partenaires éducatifs ;
- amener les responsables politiques à pratiquer la bonne gouvernance par une gestion et une exploitation rationnelles de nos ressources naturelles.

Tels sont les objectifs de notre atelier qui nous l'espérons seront atteints à l'issue de nos travaux.

Vos conclusions sont attendues comme contribution importante à la réforme de notre système éducatif et à l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles. C'est donc une grande responsabilité qui nous incombe, la nation vous sera redevable de votre contribution.

Vive la République Démocratique du Congo

Vive l'Eglise du Christ au Congo.

Nous déclarons ouverts les travaux de l'Atelier National sur le système éducatif et la mise en valeur des ressources de la RDC

Nous vous remercions.

**MOT D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE Mme la
VICE MINISTRE DE L'ESU**

Excellence Monseigneur l'Evêque

Monseigneur le Président du synode urbain de l'Eglise
du Christ au Congo à Kinshasa

Mesdames et Messieurs

Chers Participants

Le gouvernement de la République que je représente en ce lieu se sent honoré de l'attention toute particulière que vous accordez à notre système éducatif national. Vous et nous avons cette lourde charge de former et d'instruire notre jeunesse, fer de lance de l'avenir de la nation. De ces travaux, j'attends des résultats satisfaisants.

Il est fréquent d'écouter les gens dire que la RDC est un scandale géologique, que la RDC est pleine de richesses, mais fort est de constater que les populations ont toujours vécu et croupissent encore dans une misère noire.

Comment peut-on expliquer ce contraste ? Nous pensons qu'on n'a jamais intériorisé le fait que ces richesses bien que nous ayant été données par la nature exigent une mise en valeur pour qu'elles cessent d'être

potentielles et que cela soit accompagné d'une gestion rationnelle.

L'éducation étant la lumière qui permet l'épanouissement global de la communauté, nous pensons qu'il est plus que urgent que cette dernière intègre la question de la mise en valeur de ces ressources ainsi que leur gestion.

C'est pour cette raison que nous saluons la tenue de l'atelier qui s'ouvre ce jour et qui va devoir faire l'état des lieux sur les ressources naturelles de la RDC. Il va également se pencher sur la gestion et l'exploitation des ressources naturelles, mais aussi examiner ce que doit être l'éducation face à la gestion et à l'exploitation des ressources naturelles de notre pays.

Tout en souhaitant un bon déroulement des travaux, je déclare ouvert l'atelier sur le système éducatif et la mise en valeur des ressources naturelles de la RDC.

Je vous
remercie.

2. COMMUNICATIONS

- 2.1. Les ressources du sous sol en RDC : la biodiversité ;
prof. MUSIBONO EYUL'ANKI, Facultés des sciences
de l'UNIKIN
- 2.2. Les ressources du sous sol en RDC : Etat des lieux ;
M. Peter LUSA LUMBALA, Cadastre minier du
Ministère des mines
- 2.3. L'Enseignement National et la gestion des
Ressources Humaines en RDC ; professeur Daniel
GAMBEMBO, Facultés des Lettres de l'UNIKIN
- 2.4. Quelles innovations pédagogiques pour une gestion
rationnelle des Ressources Naturelles - Etats
Généraux de l'Education ; Prof. André MASIALA ma
SOLO, Coordination des Universités Protestantes
- 2.5. Le rôle de la société dans l'Education à la
valorisation de Gestion et de l'Exploitation des
Ressources Naturelles ; Mr. Jean de Dieu IWAKU,
Coordinateur Adjoint des Ecoles Conventionnées
Protestantes
- 2.6. La Politique Nationale dans l'Exploitation des
ressources Naturelles en RDC ; Dr MAMBO
MUNDONE, Expert au Ministère du Plan
- 2.7. La Gestion et l'Exploitation des Ressources
Naturelles en RDC ; Prof. KANKONDE MUKADI,
Faculté d'Agronomie de l'UNIKIN

2.1. RESSOURCES NATURELLES DE LA R D CONGO:

Etat des lieux et impératifs de gestion responsable pour un développement durable

Dieudonné MUSIBONO EYUL'ANKI, Ph.D

Professeur à l'Université de Kinshasa,

(Texte tiré du manuscrit du

même auteur)

I. Introduction - Ressources naturelles, biens et services

I-1 Généralités

Les éléments naturels (ou ressources naturelles) et les éléments artificiels (ressources culturelles) constituent des ressources environnementales dont l'exploitation rationnelle devrait créer des richesses réelles. Ces ressources font partie des écosystèmes qui fonctionnent comme des macro organismes ordonnés structurellement et fonctionnellement.

Le terme *écosystème* a été introduit par Tansley en 1935 (L'évêque, 2001) pour nommer un concept écologique holistique qui combine, dans un seul système, les organismes vivants et leur environnement physique (non vivant). L'écosystème est donc un système comprenant l'ensemble des organismes vivants et l'ensemble des facteurs physiques du milieu ; comme un système, les éléments interagissent.

D'une façon simple, nous disons qu'un écosystème est un tout formé de deux parties interdépendantes dont l'une vivante appelée « *biocénose* ou *biocoenose* » et l'autre non vivante dite « *biotope* ». Au sein de la même composante vivante, il y a des interactions de plusieurs ordres (exemples : synergie, antagonisme, parasitisme, prédation, commensalisme, mutualisme, coopération, symbiose, etc.). Aujourd'hui, il convient de préciser selon notre compréhension que la Biodiversité qui exprime l'ensemble des systèmes ou éléments biologiques qui occupent un espace donné dans un intervalle de temps donné n'est pas à confondre avec la biocénose qui est un tout structuré et organisé. En effet, la biodiversité n'est qu'un simple inventaire d'éléments biologiques isolés (espèces) sans porter grande attention au fonctionnement de l'ensemble (exemple : sur un terrain donné, on peut dénombrer x espèces d'animaux, y espèces de plantes, z espèces de champignons, etc. = *biodiversité*).

L'équilibre ou stabilité d'un écosystème dont dépend la sécurité de la biodiversité n'est que la résultante de différentes interactions entre la biocénose et le biotope (Musibono, 2006: *communication personnelle* dans cet ouvrage sous presse à la Chaire UNESCO-UNIKIN).

De cette définition, il se dégage qu'un écosystème est organisé structurellement et fonctionnellement.

Exemples : un lac, un étang, un océan sont des écosystèmes à diverses échelles dans lesquels l'eau, les sels minéraux et les gaz qu'elle dissout constituent le support physique (non vivant ou abiotique), c'est-à-dire le biotope, et les animaux, les plantes, les bactéries et autres formes vivantes qui y vivent forment l'élément biotique ou biocénose. Des exemples sont légion et la taille des écosystèmes varie avec la taille de l'habitat physique ou biotope ; on a ainsi des microécosystèmes (exemple : une feuille morte sur laquelle se développent des animaux et plantes microscopiques), des méso-écosystèmes (exemples : un champ, un étang) et des macroécosystèmes (exemple : l'océan).

Actuellement, les grands écosystèmes comprennent les forêts, les savanes ou formations herbeuses, les eaux, les villes, les montagnes et les agro-écosystèmes. Si les uns sont des écosystèmes naturels, les villes (écosystème urbain) et les agro-écosystèmes sont artificiels car créés par l'homme selon sa culture car l'aménagement architectural d'une ville et la géométrie des champs sont fonction de la perception culturelle du beau.

I.2 Ecosystèmes, biens et services

Les écosystèmes sont des stocks des richesses potentielles convertibles en biens et services tel que repris au Tableau 1 qui suit. Ils rendent également des services vitaux naturels qui permettent au monde d'exister. Par exemple, les plantes purifient l'air en absorbant les gaz carbonique et aérosols et fournissent l'oxygène dont nous avons besoin pour notre respiration.

Tableau 1-Biens et services primaires fournis par les écosystèmes.

Ecosystème	Biens	Services
Agro-écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures vivrières (céréales, tubercules, etc.) - Cultures industrielles (fibres, etc.) - Ressources génétiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des fonctions hydriques/hydrologiques (infiltration, contrôle des débits, protection des sols, etc.). - Habitat pour oiseaux, animaux pollinisateurs, pédofaune qui améliore la qualité des sols, etc.). - Apport organique des sols - Séquestration de carbone atmosphérique (CO₂) - Fournit de l'emploi.
Ecosystèmes forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Bois (grumes) - Bois de chauffe - Eau potable et irrigation - Foin - Produits non ligneux (bambous, feuilles, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - dépolluent l'air, produisent l'oxygène - recyclent les nutriments - maintiennent les fonctions hydrologiques (infiltration, purification, contrôle des débits, stabilisation des sols, etc.) - maintiennent la biodiversité - séquestrent le carbone atmosphérique (CO₂) - adoucissent le climat - régénèrent les sols

	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau de construction (ex. sticks) - Aliments (miel, champignons, poisson, fruit, gibier, etc.) - Ressources génétiques (biodiversité) 	<ul style="list-style-type: none"> - fournissent de l'emploi - fournissent l'habitat aux hommes et espèces sauvages - embellissent la nature et fournissent le loisir.
<p>Systèmes d'eau douce</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Eau potable et irrigation - Poissons et légumes aquatiques (ex. <i>Tilapia sp.</i>, <i>Clarias sp.</i>, <i>Parachana sp.</i>, perche du Nil ou <i>Lates niloticus</i>, <i>Hydrocharis chevalieri</i>, une herbe très inculturée chez les Mbun en RD Congo, etc.) - Hydroélectricité (ex. Inga, 	<ul style="list-style-type: none"> - Amortissement du débit d'eau par le contrôle et réglage du volume d'eau - dilue et charrie les déchets - recyclage des nutriments - maintien de la biodiversité - offre d'habitat aquatique - offre de corridor de transport - donne des emplois - maintien de l'esthétique qui favorise la récréation

	<p>Zongo, Kakobola, etc. en RDC ; Assouan en Egypte, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressources génétiques, c'est-à-dire toute la biodiversité aquatique (faune et flore) 	
<p>Ecosystèmes herbeux (savanes, prairies, steppes, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bétail et matériaux (gibier, bovins, cuirs, fibres) - Eau potable et d'irrigation - Matériau de construction (ex. paille) - Ressources génétiques 	<ul style="list-style-type: none"> - maintien du réseau des fonctions hydrographiques (infiltration, purification, régulation de débit, stabilisation des sols) - recyclage des nutriments - purification de l'atmosphère et production de l'oxygène - maintien de la biodiversité - séquestration du gaz carbonique atmosphérique (puits à carbone) - habitats pour la faune et pour les hommes - source d'emplois - contribution à la beauté esthétique et favorise ainsi la

		récréation
Ecosystèmes côtiers (estuaires)	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons, crustacés et coquillages - Farine des poissons (aliments pour bétail) - Le varech - Sel - Matériau de construction - Ressources génétiques 	<ul style="list-style-type: none"> - réduction de l'impact des orages (ex. mangroves, cordons) - habitat pour la faune marine et terrestre) - maintien de la biodiversité - dilution de la pollution et recyclage des déchets - habitat des humains - contribution à la beauté esthétique et favorise la détente.

Ce Tableau 1 illustre combien la vie sur terre et le bonheur de l'homme dépendent de la qualité des écosystèmes ; d'où notre co-responsabilité dans la gestion durable de ces stocks des ressources ou dans leur gaspillage afin de ne pas compromettre ou de compromettre la survie de l'humanité, le cas échéant.

II. La République Démocratique du Congo : ressources naturelles (environnementales) et développement durable

II.1 Concepts et considérations générales

Si le terme environnement signifie les interactions entre l'homme (mû par sa culture) et les ressources (richesses potentielles), celui d'écologie signifie simplement « étude des interactions entre les êtres

vivants (flore, faune) entre eux et entre ces êtres vivants et leur milieu. L'élément culturel n'est pas mis en exergue ou pas du tout pris en compte. Cependant, dans le langage courant, les deux concepts peuvent se prévaloir, notamment en langage politique.

Le concept de développement durable (*écodéveloppement*) qui signifie production des richesses (économie viable), leur redistribution équitable dans la société (justice sociale distributive) et la conservation du cadre de vie (prudence écologique), est tellement à la mode qu'il y a souvent beaucoup de confusion. En effet, bon nombre de discours parlent du développement durable sans pour autant respecter les exigences de ce dernier. Il est dicté d'en haut alors qu'il devrait être participatif, et donc communautaire en partant de la base. Ces discours politiques sont souvent source de cacophonie et de confusion qui favorisent le maldéveloppement caractérisé par des inégalités sociales grandissantes (cause des conflits sociaux latents ou réels).

En outre, tout élément du milieu naturel ou transformé (artificiel) susceptible d'être converti en bien et/ou service est une ressource environnementale, c'est-à-dire une richesse potentielle. Ainsi par exemple, l'arbre x qui se trouve en forêt peut être transformé en meuble ou en papier. Cet arbre est devenu un bien ou une richesse.

Au milieu du village, le même arbre offre des services tels que l'ombrage et le repos (arbre à palabre ; la purification de l'air grâce à la photosynthèse, l'adoucissement du climat grâce à l'évapo-transpiration, etc.), la nature de service dépendant de l'espèce utilisée (exemple : le palmier à huile *Elaeis guineensis* donnera des noix et huiles, du vin de palme, le rameau, le balais, etc. ; le manguier donnera les mangues, etc.).

D'une manière générale, l'arbre, un élément d'un écosystème, est une ressource (ou richesse potentielle) susceptible d'être convertie en biens et/ou services.

Cette transformation en bien et/ou en service nécessite l'utilisation d'une technologie. Dans un environnement culturellement de cueillette, le développement technologique reste très faible et les hommes vivent de cueillette saisonnière très dépendante des caprices de la nature. Cette culture est propice au sous-développement et à la gestion durable de la pauvreté où l'on survit. A l'opposé, dans les pays ou ensembles à culture industrielle, la technologie est très développée. Si le vocable ressource naturelle couvre presque exclusivement l'ensemble d'éléments naturels non encore perturbés par l'homme (eaux, forêts, sols, plantes, animaux, etc.), le concept de ressource environnementale, plus globalisant, se réfère à tout élément naturel et/ ou culturel susceptible de créer des richesses réelles (ainsi, en plus des forêts, eaux, sols, etc., on a des monuments historiques, l'architecture des villes, vieilles mines ou carrières à caractère historique, temples, églises, etc. qui offrent des opportunités écotouristiques). Ces quelques concepts nous permettent de comprendre le paradoxe congolais et la nécessité de réadapter le système éducatif national aux impératifs du développement durable.

II.2 Ressources renouvelables, non renouvelables et ressources stratégiques de la R D Congo

La classification des ressources naturelles dépend aussi bien de leur genèse que de leur importance économique.

Ainsi, suivant leur genèse, on a :

- *les ressources fossiles tels que la houille, le charbon, le coke, le pétrole et le gaz naturel.* Ces ressources bien que renouvelables à l'échelle géologique sont dans la pratique considérées comme non renouvelables à cause du rythme d'exploitation plus rapide que celui de leur renouvellement;
- *les ressources biologiques* qui comprennent l'ensemble des éléments vivants de la nature (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.). Bien qu'étant un être vivant, l'homme se considère hors de cette classification, par ailleurs, établie par lui. Du fait de leur reproduction, ces ressources sont dites « ressources renouvelables », n'en déplaie à l'espèce humaine (animal qui se dit intelligent), et les
- *ressources physiques, géologiques et minérales* comprenant les minéraux (eau, or, cuivre, cobalt, uranium, diamant, le vent, le soleil, etc.) sont classées non renouvelables.

Par rapport à l'usage économique, on parle des ressources *stratégiques* et des ressources non stratégiques. Cette classification bien que très usitée n'est pas durable dans la mesure où ce qui est non stratégique aujourd'hui peut le devenir plus tard grâce au progrès scientifique et technologique (exemple, l'eau a été longtemps considérée comme ressource vulgaire alors qu'elle est devenue très stratégique de nos jours, au point d'en faire un indicateur de développement (exemple : un citoyen américain consomme en moyenne 600 litres d'eau par jour, un citoyen de l'Union européenne 300 litres, un africain 20 litres alors qu'un congolais a moins de 20 litres par jour) à cause de la crise née du développement industriel et agricole, et du fait de la pollution ; au Moyen âge (même pendant l'ère industrielle aux 18ème

-19ème siècles), le pétrole n'avait jamais été exploité autant alors qu'aujourd'hui il constitue une ressource stratégique très conflictuelle, etc.). Les exemples décrits dans ce paragraphe poussent à conclure que les ressources stratégiques le sont de façon relative, propre à chaque époque et à la demande économique du moment en tenant compte du progrès technologique. On sait que le bois a été remplacé par le charbon, puis ce dernier par le pétrole, et aujourd'hui le gaz naturel vient à grands pas comme source d'énergie peu polluante... Que dire du vent, des marées, du soleil et du biogaz comme sources alternatives d'énergie ? D'où l'importante recommandation de ne point gaspiller les ressources naturelles, mêmes celles considérées comme sans enjeux stratégiques.

En outre, l'exploitation des ressources non renouvelables devrait respecter le principe suivant : *le rythme d'exploitation des ressources non renouvelables doit être inférieur au rythme de la création des richesses alternatives, tandis que pour les ressources renouvelables, l'exploitation doit être inférieure au degré de régénération.* Le respect de ces principes conduit à la durabilité des ressources et à la sécurisation communautaire.

Ainsi, la R D Congo qui renferme la grande forêt tropicale africaine, les grandes ressources en eau, les grands gisements miniers et les très grandes potentialités agro-pastorales, devrait être un paradis terrestre. Malheureusement, c'est l'inverse qui y est vécu pour diverses raisons que nous discuterons plus tard dans cette communication.

II.2.1 La R D Congo et la biodiversité

Comme définie plus haut, la biodiversité est l'ensemble d'espèces vivantes qui peuplent un espace donné dans un intervalle de temps défini, indépendamment de leur importance socio-économique et écologique. Ainsi, le moustique, le ver de terre, l'éléphant, etc. ont-ils tous la même valeur biologique dans la comptabilité de la biodiversité.

Si les plantes de l'immense massif forestier nous donnent du bois de chauffe, bois d'œuvre et matériaux de construction, des médicaments et des aliments, les animaux nous apportent des nutriments (énergie) par l'alimentation et sont également une source importante de revenu grâce à l'écotourisme de loisir. Les espèces rares et endémiques comme l'okapi, le rhinocéros blanc, l'éléphant, les gorilles de montagne et de plaine/ autres grands singes anthropoïdes dont le Bonobo et le chimpanzé, le paon congolais, etc. sont des ressources à très haute valeur scientifique et écologique. Ces animaux devraient créer des richesses réelles par l'écotourisme et par la recherche scientifique.

En considérant les écosystèmes aquatiques dont les activités halieutiques font vivre de nombreuses familles, il ressort que la R D Congo a une faune ichthyologique bien riche, avec au moins 700 espèces de poissons dont plus de 500 endémiques (soit environ 70%) ; le sous-bassin du lac Tanganyika renfermant à lui seul 240 espèces de poissons dont 216 endémiques (soit 90%). Cet endémisme donne de la valeur biologique intéressante à cette faune. Que dire de nombreuses espèces d'aquarium, facilement exportables ?

Mais que ne voit-on pas quand on regarde ces pêcheurs de plus en plus pauvres et la biodiversité de plus en plus menacée par mauvaise exploitation et par dégradation de l'habitat.

II.2.2 La R D Congo et ses ressources non renouvelables

Tous les minerais stratégiques et précieux sont présents en RDC : or, diamant, coltan, cuivre, cobalt, uranium, fer, manganèse, pétrole, charbon, etc. Malheureusement, l'exploitation de ces ressources ne crée pas encore des richesses vraies devant sortir le pays du sous-développement car essentiellement basée sur la cueillette, et le peu d'argent qui entre est également « cueilli » par les gestionnaires rapaces. On vit alors la contradiction entre l'exploitation-cueillette de plus en plus grande et la pauvreté de plus en plus grande.

Le potentiel énergétique (eau, soleil, vent, géothermie, etc.) est également énorme, mais la population vit encore d'énergie préhistorique (le bois). La RDC refuserait-elle de se développer ? Assurément pas. Mais pourquoi alors ce paradoxe entre l'opulence potentielle et l'indigence réelle ? On en discutera plus loin dans cet exposé.

II.2.3 La RDC et le potentiel agro-pastoral

Le potentiel agro-pastoral de la RDC est énorme : sol fertile, réseau hydrographique devant favoriser l'irrigation, un pâturage vierge. Curieusement, la RDC vit de l'importation et les activités agro-pastorales restent encore très rudimentaires. On importe du riz, du poulet, de la viande, du poisson, des fruits, etc. alors qu'on devrait en être exportateur. Quel désastre ? Quelle honte ? Quel suicide ?

II.2.4 La RDC et sa richesse culturelle

Avec une diversité culturelle immense, la RDC devrait être un paradis culturel où chercheurs et touristes se bousculeraient constamment. Pourtant, rien de tel. Le sculpteur, le conteur, le musicien, le dramaturge, etc. sont aussi pauvres que le pêcheur, le paysan, le mineur, etc. L'inertie est réelle et bloque la dynamique sociale. Que ne générerait-on pas comme richesse si périodiquement, on pouvait organiser des carnivals écotouristiques sur le fleuve et ses affluents sous les notes folkloriques congolaises comme le font les européens, les asiatiques, les américains, les latino-américains, etc.? Pourquoi refusons-nous de vivre comme des hommes économiquement, écologiquement et socialement sécurisés ?

III. Ressources congolaises et les impératifs du développement durable

Comme décrit plus haut, la RDC est un scandale des ressources environnementales (c'est-à-dire des ressources naturelles et des ressources culturelles). Mais, curieusement, la RDC est classée parmi les pays pauvres très endettés. Cette situation humiliante fait révolter des consciences et invite à la responsabilité. Les principales causes de ce marasme semblent le manque de gestion, l'inadéquation entre la formation et la demande sociale, l'absence du leadership intellectuel vrai.

(1) Le manque de gestion est visible. On se contente de la cueillette saisonnière (exemple, une nomination à des hautes fonctions de gestion de la cité fait réjouir son clan, sa tribu, ses partisans/fanatiques/courtisans, etc. car la saison favorable pour la cueillette arrive ; d'où les détournements qui s'en suivent). Les ressources sont ainsi bradées en perpétuant la pauvreté : pas de sécurité économique, pas de sécurité écologique, pas de sécurité sociale.

Il y a, par contre, émergence du maldéveloppement caractérisé par les inégalités sociales entre deux classes : les opulents extravagants (moins de 5% de la population) et les indigents (plus de 95% de la population), source de conflits permanents. Il y a absence de classe moyenne. La classe politique est truffée des opportunistes clientéliques sans vision sociale, sans projet de société cohérent.

(2) L'inadéquation entre la formation et les besoins de la société est également flagrante. On produit des diplômés chaque année, mais des diplômés non consommables par la société. On forme des chômeurs. Les programmes sont extravertis et l'éducation reste le moindre des soucis des gouvernants. C'est la promotion des illusions et l'émergence des pseudo-intellectuels. D'où, les contradictions observées quotidiennement qui ramènent tout le monde au réflexe de survie. On peut ainsi facilement comprendre pourquoi des supposés intellectuels gesticulent pour défendre, au prix du pain, des affabulations. Ce qui fait dérouter la société à la racine et laisse place aux débats du genre, « les études sont-elles importantes pour assumer les hautes fonctions publiques ; ou encore, que possédez-vous malgré vos diplômes ? ». Il y a absence de leadership intellectuel en RDC car nous subissons la vie plutôt que de la gouverner. On attend des solutions importées qui arrivent dans des mallettes et courriers. L'intelligence est au service de la médiocritisation sociale qui nivelle vers le bas et non de l'excellence qui élève. L'intellectuel, lumière de sa société, est devenu symbole d'obscurité. Il faut une remise en question, une redéfinition de nos objectifs éducatifs et une actualisation de nos programmes pour répondre effectivement aux besoins de notre société.

Accepterions-nous de demeurer une République bananière en nous appropriant les éléments du Tableau 2 qui suit ? C'est bien le moment du choix responsable.

Tableau 2- Caractéristiques d'une République bananière (ou un Etat carcasse)

Situation	Communauté Internationale (C.I)	Etat-carcasse
Marché mondial	Fixe les prix (cours) des matières premières et des produits finis (manufacturés)	Subit les prix
Dirigeants politiques	Hommes rodés, bien outillés, avec un cursus clair; recherche de l'excellence; voleurs et assassins exclus; culture démocratique.	Inconnus, arrivistes, sans cursus clairs; médiocres, voleurs et assassins promus, culture du sang pour le pouvoir/ la stratégie des hommes forts.
Choix des dirigeants	Suivant des critères objectifs, clairs et impersonnels: culture de l'excellence	Critères flous, taillés sur mesure, achat des consciences par l'exploitation de l'ignorance /pauvreté: culture de la médiocrité
Immigration	Bien réglementée	Obscure et

	et choisie	désordonnée
Conscience nationale	Elevée, esprit de sacrifice pour l'intérêt communautaire	Nulle, esprit égoïste et mercenaire
Production des richesses	Bien structurée et durable: culture industrielle, contrôlable et orientée vers le développement	Quasi nulle et disparate: culture de cueillette, sans suivi ni évaluation et orienté vers le maldéveloppement
Pauvreté absolue	Très négligeable, généralement moins de 10% de la population active	Inquiétante et toujours grandissante, plus de 80% de la population active
Développement durable	Un objectif noble, bien compris	Un slogan creux, mal compris
Sécurité sociale	Garantie	Nulle, débrouillardise
Place de la science et de la technologie	Prépondérante: raison	Nulle: mythe
Viabilité économique	Une réalité bâtie sur la production des biens et services; création d'emplois, etc.	Economie de survie bâtie sur la cueillette et la consommation; aucune politique d'emploi; etc.
Ressources naturelles et culturelles	Bien gérées et bien conservées	Aggressées et constamment détruites.
Justice sociale	Présente:	Nulle: loi du plus

distributive	équitabilité	fort.
Guerres internes	Finies, faits historiques	Cycliques, chroniques, actuelles
Vision prospective	Bien claire et sécurisante	Nulle: vivre au quotidien; désespoir et exil
Projet de société	Clair autour duquel se mobilisent les énergies et compétences	Nul, mal défini et souvent inexistant: kleptocratie
Education	Prioritaire, valeur sociale, budget conséquent	Risée sociale, budget de la mort
Satisfaction des besoins fondamentaux	Garantie par le travail, avec un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) raisonnable	Débrouillardise (tout est luxe, même manger), SMIG artificiel ou inexistant
Conscience nationale	Elevée, constructive	Inexistante, esprit mercenaire
Sens de l'Etat et de la responsabilité	Elevé	Nul, éternel bébé
Vol du denier public	Puni	Ascensé
Primauté du droit	Etablie	Absente, justice corrompue
Sens de responsabilité (leadership)	Elevé et esprit d'indépendance	Nul et mentalité d'éternels bébés.
Origine des dirigeants	Bien trillée et proche des HAT, avec cursus clair	<i>Providentielle parmi les HAP et HAS, sans</i>

		<i>cursus clair</i> (<i>mythe</i>)
Connaissance du pays	Elevée	Faible à nulle
Vie humaine	Sacrée (la mort d'un citoyen provoque une consternation nationale)	Banale (le massacre des populations est un fait quelconque)
Acquisition des moyens de défense (ex. armes)	Souveraineté des Etats, et donc libre	Choix imposé, et donc contraignant
Droit à l'autodéfense	Assuré, libre	Négocié, décidé par les autres
Coopération	choisie	subie
Immigration	Choisie, mais aussi clandestine par attrait du "paradis" illusoire	Subie et noyauté par la corruption
Souveraineté	Effective	Bradée
Opinion intellectuelle	Forte, indépendante	Faible à nulle, inféodée
Amour du pays	Fort et profond	Faible/superficiel à nul

IV. Ressources naturelles et conflits

IV.1 Sources et types de conflits

La distribution géographique inégale des ressources naturelles est la première limitation et donc la première source de conflit. En effet, aux pays à grandes potentialités sont opposés les pays qui en sont dépourvus. Mais il y a aussi un autre type de conflit dont on parle peu ou pas du tout. C'est le conflit entre

le Tiers monde (PTM) et les Pays industrialisés (PI) dû aux injustices du marché mondial. En effet, les PTM sont pour l'essentiel fournisseurs des matières premières aux industries des PI. Malheureusement, les prix de ces matières premières sont fixés par les « clients », c'est-à-dire les pays industrialisés. Ces derniers après transformation de ces matières premières en produits manufacturés (dits produits finis) revendent ces biens de consommation en fixant eux-mêmes les prix. Ils sont donc à la fois juges et parties. Cette situation porte en elle-même les germes de conflit ; le fossé entre riches et pauvres devenant de plus en plus grand provoque des frustrations qui créent la hiérarchisation sociale, une véritable compétition intraspécifique, une bombe à retardement qui se traduit en partie par l'expression de la violence et du terrorisme, le cas échéant. Même les délocalisations n'apportent pas de changement dans l'équilibre très précaire de notre monde car elles profitent du niveau de vie bas des pays d'accueil pour réaliser des grands profits.

On peut bien comprendre la nausée que cet environnement provoque quand on tient compte des discours politiques des riches et des moyens mobilisés pour combattre la pauvreté. Tous les mécanismes de gestion de pauvreté durable sont mis en place pour entretenir des illusions. Même les lois internationales ne sont valables que pour les plus faibles, les pauvres. Pourtant, les matières premières que l'on fait brader dans le Tiers monde (TM) sont des richesses dont devraient vivre leurs producteurs, et le monde étant un vaste marché devrait faire vivre tout le monde. Malheureusement, le résultat du marché mondial offre une société à deux visages diamétralement opposés et conflictuels: les riches et les pauvres. Ce qui conduit au gaspillage des richesses (les uns doivent surexploiter

les matières premières avec l'illusion de s'enrichir et les autres doivent amasser de plus en plus des richesses pour confirmer leur puissance). C'est l'environnement de gaspillage dans lequel les conflits sont légion. On produit, par exemple, des armes de plus en plus sophistiquées pour s'imposer et on interdit aux autres Etats de le faire. On aura le droit de se défendre que quand on est riche, et les pauvres doivent subir. Toutes ces contradictions par rapport aux droits fondamentaux de l'homme justifient en grande partie les guerres actuelles dans le monde. En effet, personne n'accepte d'être un éternel dominé et humilié (ni individuellement, ni collectivement).

L'humanité est comme prise dans un vertige que nous appelons *vertige écologique* dû à la folie des grandeurs et qui impose au monde des solutions d'urgences et la pauvreté durable. Le TM s'enfonce dans la pauvreté et les PI se dandinent dans l'opulence. L'argent dirige ainsi l'homme et le pousse à des excès bizarres. On comprend dès lors pourquoi certains Etats peuvent se permettre d'inventer des armes de destruction massive pendant que d'autres sont en train de se battre pour trouver du pain de survie. Il y a donc consécration des inégalités sociales empreintes de gaspillage des ressources soit par surexploitation, soit par extravagance comme dit plus haut. C'est l'ingrédient non négligeable de la violence et du terrorisme dont la solution ne réside essentiellement que dans la redistribution équitable des richesses, ou encore dans la réduction des inégalités sociales (à travail égal, rémunérations égales). Exemple : Un professeur d'Université débutant reçoit chaque mois un salaire de 6000 dollars américains aux USA alors qu'en R.D Congo, il a à peine 300 dollars américains par mois à côté de son compatriote haut fonctionnaire mandataire d'une entreprise publique, c'est-à-dire propriété de tous

les congolais (ou ADG) qui peut gagner jusqu'à 15-30.000 dollars américains par mois. Cet exemple illustre bien ces inégalités sociales et le gaspillage de l'expertise nationale. Notre propos est une interpellation, une auto-accusation, car l'homme reste un loup (destructeur) contre lui-même. Il est cependant vrai que si les ressources naturelles, un don aléatoire de la nature ou de la création, la technologie est une invention humaine qui a un coût dont il faut tenir compte si l'on veut en garantir la durabilité économiquement (viabilité économique). Mais, cette durabilité ne sera possible que si tous les calculs économiques tiennent compte de la redistribution équitable des richesses ainsi créées et de la conservation du cadre de vie (environnement): seule issue d'un véritable développement durable sur la terre qui sécurise l'homme.

IV.2 Quelques cas illustratifs des ressources stratégiques

1° Cas de l'eau

En prenant le cas de l'eau, on a le groupe des *pays arrosés* qui présentent un potentiel hydrique annuel par habitant supérieur à 2000 mètres cubes (cas de la R.D. Congo, de la France, Sierra Leone, etc.) ; le groupe des *pays en difficulté d'eau* dont le potentiel hydrique annuel par habitant est compris entre 1000 et 2000 mètres cubes (cas de l'Afrique du Sud, de la Belgique, Uganda, etc.), et enfin le groupe des *pays en pénurie d'eau* avec un potentiel inférieur à 1000 mètres cubes (cas du Rwanda, Israël, Burundi, etc.). Les rapports entre ces trois groupes restent conflictuels. L'eau,

ressource vitale, devient hautement stratégique car celui qui la contrôle, contrôle la vie. En effet, rien de ce qui vit ne peut l'être sans l'eau et aucun développement n'est possible sans usage de l'eau (agriculture, industrie, etc.). Des nombreuses guerres et divers conflits latents ou réels sont dus à l'eau car depuis 1995, la crise de l'eau est devenue une réalité. Une autre source de conflit est liée à l'usage car les usages domestiques, agricoles, industriels font poser la question de quotas, ce qui peut ou devrait constituer une contrainte à ces différents usages. La pollution de l'eau due aux activités humaines en amont est un autre facteur de limitation d'accès à l'eau saine, une autre source de conflit.

Les cours d'eau partagés sont souvent des sources de conflits. C'est le cas du Nil dont les autres pays riverains se plaignent de l'Egypte qui a le quota le plus élevé. Il n'est pas rare d'apprendre que l'Ethiopie ou le Soudan est en conflit avec l'Egypte pour le partage des eaux du Nil.

La réunion d'experts des pays riverains du Nil qui s'est tenue en Juin-Juillet 2002 au Caire et à laquelle nous avons participé s'était longuement penchée sur cette question des quotas lors de partage des eaux de ce fleuve dont dépend la vie des centaines de millions de personnes.

Le conflit israélo-arabe est, en dehors de la haine viscérale entre les groupes qui se rejettent, avant tout né du contrôle des zones humides du bassin de Jourdain. Actuellement, l'Irak et l'Iran se plaignent de la Turquie qui veut irriguer en amont les eaux de Tigre de l'Euphrate, sans oublier qu'en 1980-82, l'Irak est entré en guerre avec l'Iran pour le contrôle du Chat El Arab.

En Afrique du Sud, il y a un conflit réel entre l'agriculture et l'industrie quant aux quotas d'eau alloués à ces deux secteurs. Il en est de même aux U.S.A. où les agriculteurs sont souvent opposés aux industriels dans les états de Nevada et Colorado pour le quota de l'eau ; en Chine, certaines régions du fleuve jaune sont soumises à des quotas d'eau saisonniers... (Wetzel, 2001 ; Bourdial, 2001).

En Chine, la construction du plus grand barrage, Trois Gorges, sur le Yang Tse a suscité beaucoup de polémiques car il fallait déplacer plus d'un million des personnes et transformer négativement l'environnement avec la présence du lac de retenu.

Les derniers forums mondiaux de l'eau tenus à Mexico (mars 2006) et à Stockholm (août 2006) n'ont-ils pas soutenu que si l'eau devenait une marchandise, il y aurait des guerres longues dans le monde à cause du rôle vital de cette ressource ? La R D Congo n'est-elle pas convoitée pour son eau ? Ne parle-t-on pas de plus en plus de l'exportation de l'eau vers l'Afrique australe, le lac Tchad et le Moyen-Orient ?

2° Le cas du pétrole

Le pétrole est une ressource énergétique très stratégique. L'utilisation du pétrole s'est accrue avec l'expansion industrielle. De 400 millions de tonnes en 1945 à 3,1 milliards en 1979, cette augmentation fulgurante est fonction du développement industriel. On se bat pour le contrôle de cette ressource hautement stratégique. L'homme est devenu obstiné pour le pétrole. Des nombreux prétextes sont souvent utilisés pour s'accaparer des ressources pétrolières des autres. Au nom de la loi du plus fort qui rappelle la fable de LaFontaine intitulée « le loup et l'Agneau dans laquelle la raison du plus fort reste

toujours la meilleure », on arrache les ressources d'autrui. L'argent n'ayant pas de morale, les guerres sont ainsi orchestrées pour piller les ressources naturelles. Je suis d'accord qu'une ressource stratégique reste une question vitale et ne devrait pas bloquer le fonctionnement du monde, à condition, cependant, que le bénéfice qu'on en tire soit redistribué de façon équitable à toutes les parties. C'est la seule voie de lutte efficace contre la pauvreté et non les théâtres actuels que l'on vit à travers des projets de lutte contre la pauvreté qui, en réalité, l'accroissent ; le reste n'étant qu'illusions et mirages.

3° Le coltan (Colombo tantalite)

Le coltan qui entre dans la fabrication des appareils de communication tels que les téléphones portables est une ressource non renouvelable stratégique. Il est présent en R D Congo au Parc National de Kahuzi-Biega, dans la forêt de Walikale et au Katanga/Lwena. On comprend entre autres pourquoi ces régions sont en proie aux conflits armés et braconnage récurrents. En effet, la forte demande en coltan, face à un stock limité, ne peut qu'exacerber des conflits locaux et internationaux et favoriser la manipulation des groupes d'intérêts souvent divergents par l'exploitation de la pauvreté locale. L'invasion de la RDC par le Rwanda et l'Uganda, officiellement pour traquer les groupes rebelles, ne s'est-elle pas transformée en pillage des ressources naturelles du Congo le coltan, l'or, le diamant et le bois ? Les armes de destruction massives irakiennes ne se sont-elles pas transformées en l'exploitation du pétrole ? Ces exemples, parmi tant d'autres, montrent que le monde pourrait vivre en paix si les

ressources stratégiques étaient équitablement redistribuées.

V. Que conclure ?

- La RDC est une grande réserve des ressources environnementales, mais non encore exploitées, fortement réduites à la cueillette.
- L'absence de gestion a favorisé l'émergence des courtisans et du mal développement ; le développement durable n'y étant qu'un vœu pieux.
- Il y a absence d'une classe d'intellectuels et des diplômés ne sont que des parchemins qui enrichissent nos collections/ archives : une triste réalité.
- Il faut donc repenser notre système éducatif afin de le faire adapter aux besoins économiques, écologiques et sociaux de la population. Pour cela, il faut un bon choix politique. En effet, la gestion responsable sous-entend la viabilité économique (pour éviter la faillite), la prudence écologique (pour ne pas sacrifier les générations futures) et la justice sociale distributive (pour éliminer la pauvreté et éviter la frustration et la démobilité du capital humain) des richesses générées par le travail de tous. La synergie entre ces trois éléments (économie, écologie et social) favorise la mobilisation du capital humain local ; c'est la gestion participative.

Référence

D.E Musibono, 2006. *Gestion de l'Environnement au Congo-Kinshasa : cueillette chronique et pauvreté durable - Du marasme d'un Etat squelette aux défis du*

développement durable. Ouvrage sous presse (Chaire, UNESCO, Université de Kinshasa).

2.3. HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT EN AFRIQUE CENTRALE ET AU CONGO

**PROFESSEUR GAMBEMBO FUMU WA UTDI
(Université de Kinshasa)**

I. Introduction

En ce moment précis de l'histoire de la RDC qui aspire à mettre en place des institutions d'Etat de droit, les organisations du présent séminaire ont raison de proposer à la réflexion de l'ensemble de la société congolaise le type du système éducatif capable de révolutionner les mentalités dans le sens d'une prise de conscience profonde dans l'identification des causes telles que décrits dans le «document stratégique de

croissance et de réduction de la pauvreté » du gouvernement de juin 2006. Tous les documents sur le sujet soulignent le paradoxe entre un pays aux potentialités immenses d'une part et une population aux conditions de vie infrahumaines d'autre part. c'est qu'il y a problème. Il faut l'identifier et le résoudre. Quelle est la part de responsabilité de la famille, de l'école, de l'église, des décideurs politiques et des ONGs d'abord dans la situation actuelle ensuite dans l'avenir en matière de conception, de soutien d'un système éducatif promotionnel.

De nombreux diagnostics ont été posés. Ils reconnaissent tous l'inadéquation du système éducatif par rapport aux réalités et aux besoins de la société. Ils sont souvent conçus ailleurs et financés par ceux dont les objectifs ne sont pas nécessairement ceux du peuple congolais.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il faut d'abord «modeler » l'homme congolais en crise. Cette tâche revient à l'ensemble de la société, chacun selon son rang et son degré de responsabilité. Il faut des leaderships dans tous les domaines ; leadership

capables d'incarner, de mobiliser et de guider l'ensemble de la société qui s'y reconnaît.

C'est pour cette raison que nous avons délibérément choisi de parler moins de la « mise en valeur des ressources naturelles... que de plancher sur l'auteur de cette mise en valeur, c'est-à-dire, l'homme, ceci grâce à un système éducatif promotionnelle un proverbe chinois dit : « si tu veux une prospérité de dix ans, cultive du riz. Si tu veux une prospérité de dix ans, plante des arbres. Si tu veux une prospérité de cent ans, investis dans l'homme. »

Avant de souligner l'importance des animateurs de ce système, je voudrais faire remarquer le fait que je suis un fruit de l'école post coloniale et présentement acteur de l'école post coloniale depuis 1967. C'est dire que le conflit des modèles joue parfois dans le subconscient au moment où l'on s'y attend le moins. Nous y veillons en démontant les ressorts de l'un ou l'autre modèle.

Notre exposé sera guidé par les questions suivantes :

- Quel type de système éducatif ?
- Pour quel type d'hommes à former ?
- Dans et pour quel type de société ?

- Avec quels moyens (humain, matériel et financier) ?

Une démarche historico - critique nous impose d'examiner en premier lieu le système éducatif de a société traditionnelle, celui colonial ensuite, et enfin celui post-colonial.

Au niveau du système colonial, l'école coloniale est perçue comme outil d'exploitation et comme outil de promotion sociale. Quant à celui post-colonial, l'école apparaît comme une copie pâle de l'école coloniale (à l'image de l'Etat) d'abord, pour devenir une école déboussolée (qui perd le nord) ensuite.

II. Exposé

II.1. L'école de la vie

Au regard de l'acceptation classique de l'école, nous pouvons affirmer que la société traditionnelle est « sans école » dans le sens où l'école, c'est la vie quotidienne.

Cfr : texte pp. 2-3 « j'aimerais classes d'âges ».

De cette description, nous pouvons retenir les caractéristiques suivantes de l'école de la vie de l'école patriarcale, hiérarchisée, dogmatique, restreinte à la consanguinité, peu ouverte à une communauté plus large, non - exclusive, participative (impliquant tous les membres de la société, distributive des tâches préétablies.

II.2. L'école coloniale

Le système éducatif colonial est un sous ensemble du système colonial total et en harmonie avec lui. Son rôle correspond à celui lui assigné par la colonisation.

II.2.1. L'école, outil d'exploitation

Cfr. pp. 3-4-5 : « travers le Congo... en kikongo... et Belgica ... impuena ... oh belle Belgique etc... jusqu'aujourd'hui »

II.2.2. L'école, outil de promotion sociale

Cfr. pp. 5-6 : « l'école coloniale Se traduit-elle ? »

Les caractéristiques suivantes peuvent être relèves de l'école coloniale : sélective, exclusive, coercitive, plafonnée, planifiée, limitative, utilitaire, orientée, aliénante, conflictuelle (guerre entre confessions

religieuses) transculturelle, promotionnelle, volontariste (volonté politique affirmée).

III. L'école post coloniale

Cfr. pp. 6-7 « nous sommes en co ... à assigner à l'école ».

III.1. L'école, copie pâle de l'école coloniale

Cfr. pp. 7-8 « Et c'est en ce moment ... milieux des jeunes ».

III.2. L'école déboussolée

Cfr. pp. 8-11 « ceci jusqu'au moment(à la dérive). »

IV. Conclusion

pp.12-13

Un très grand merci à tout le monde et en particulier aux organisateurs. Je vais essayer par respect pour moi-même et pour les organisateurs de respecter le temps qui m'est imparti. Je veux simplement vous donner un témoignage d'un praticien de l'enseignement au Congo de la période coloniale à nos jours. J'aimerais aussi apporter cette petite précision que je parlerai plus du

rôle de l'école dans l'histoire de l'enseignement pour tous au Congo.

En premier lieu et en guise d'introduction, je voudrais simplement souligner que moi-même je suis, disons, un fruit de l'école coloniale et acteur de l'école post coloniale. Dans un premier temps parlant justement de l'école coloniale, nous allons souligner deux aspects il s'agit essentiellement de l'école coloniale comme outil d'exploitation logique, deuxièmement de l'école coloniale comme outil de promotion sociale. Le deuxième tableau parle de l'école post coloniale.

L'école coloniale, l'école post coloniale comme prolongement si vous voulez ou copie pâle de l'école coloniale. Et deuxième aspect, une école totalement déboussolée. Troisième tableau, c'est juste la pratique de l'enseignement que j'exerce au Congo actuellement. Donc pour essayer d'avoir présent à l'esprit la suite des idées dans la compréhension de ma communication, je vous inviterais à tenir présents à l'esprit les quelques questions suivantes.

Premièrement, quel type de système éducatif ? Pour quel type d'hommes à former ? Dans et pour quel type

de société ? Et enfin avec quels moyens ? Quatre questions donc.

Et pour peut être préciser quelque chose, je dirais que l'enseignement en tant qu'aspect essentiel dans la vie éducative d'une société, un coup d'œil, un clin d'œil rapide sur la société traditionnelle nous aiderait peut-être à créer le lien ou à sauvegarder le lien qui devait exister entre l'enseignement et l'éducation.

I. L'école de la vie

Alors à propos de cette société traditionnelle, je parle d'une société « sans école » ou de l'école de la vie. Et à ce niveau, j'aimerais simplement dire ceci. Que l'école de la vie dans la société traditionnelle était un mode de vie associé à l'activité quotidienne des hommes et des femmes, les hommes initiant les jeunes gens, les garçons et les femmes initiant les jeunes filles.

Pour certains aspects délicats de l'éducation, ils étaient confiés aux individus, ou disons aux catégories sociales qui entretenaient des relations de camaraderies entre elles. Par exemple, pour ce qui est de l'éducation, ils étaient confiés aux individus, ou disons aux catégories sociales qui entretenaient des relations de camaraderies entre elles. Par exemple, pour ce qui est

de l'éducation sexuelle, l'initiation, les grands-parents la faisaient avec les petits fils garçons et les grands-mères initiant les jeunes filles.

Dans certaines autres sociétés c'était plus structuré, où l'éducation de ce groupe d'âges se faisait dans un éloignement du brouhaha habituel du village, loin du village où cette initiation se faisait par tous les moyens possibles.

Donc une société dans laquelle tout est rythmé en conformité avec les activités de la vie. C'est ainsi que le complément d'éducation en dehors de cette vie, disons « professionnelle » se fait par les contes, par les récits, n'importe lesquels, par l'éducation à connaître l'histoire du clan, le patrimoine du clan, l'observation de la nature pour trouver les plantes médicinales, pour initier les enfants à regarder le firmament permet, permettait à cette société de faire comprendre aux jeunes ce que c'est l'étoile, le soleil, comment ça fonctionne, donc une société dans laquelle la préoccupation est de prendre en charge le jeune pour l'insérer dans son milieu. Il devenait ainsi utile pour lui-même mais aussi pour l'ensemble de la communauté.

Personne n'en n'était exclu et toute la communauté prenait en charge l'éducation des plus jeunes. Idéalisme, réalité, tout est discutable mais voilà comment elle était perçue. Donc une école pour tous, personne n'est exclue.

Troisièmement, tous les adultes sont impliqués dans cette éducation selon, bien entendu, les positions parentales, mais aussi les classes d'âges. C'est juste pour parler de la société traditionnelle.

II. L'école coloniale.

II.1. L'Ecole, outil d'exploitation

En parlant de la société, de l'école coloniale, outil d'exploitation, je voudrais simplement dire ceci. A travers le Congo de mon époque, à 7 heures 30', tous les enfants congolais, qu'ils soient au Katanga, au Kivu, dans le Bandundu, Bas Congo, nous chantions tous la brabançonne mais chacun dans sa langue. Moi je la chantais en Kikongo. « Et Belgica ensi impuena, mpuena » (vérifier). Oh belle Belgique etc. nous pouvions effectivement connaître l'Escaut, connaître le canal X, Y, sans toutefois savoir quel était le fleuve, la

rivière à côté de chez nous. Mais qu'importe. Toujours est-il que dès 1888, 1878, quand Léopold II prend le Congo pour son territoire, son bien personnel, c'est dès 1878 que les premières missions s'installent au Congo, 1878.

Et c'est normal à son époque, parce que d'une part, c'est une main-d'œuvre bon marché les missionnaires, deuxièmement, ils avaient l'avantage de rendre les indigènes dociles pour pouvoir accepter plus facilement la civilisation. Et c'est comme cela que Léopold II fera appel effectivement d'abord aux missionnaires et il en arrivera de partout.

Les protestants seront essentiellement des Etats-Unis, de Suède et du Danemark, les Catholiques viendront spécialement de Belgique mais ceci remonte du temps du cardinal Lavigerie qui devait, sur demande de Léopold et en entente avec lui, outre combattre l'esclavagisme mais aussi baptiser, combattre l'islam et introduire la religion catholique.

Donc les missions vont quadriller tout le Congo parallèlement à ce que fait l'Etat, l'Etat a sa propre géographie, ou son propre pays, les congrégations ont

aussi les leurs qui ne coïncident pas toujours. Alors ces missions, ces postes missionnaires auront comme objectif essentiellement d'enseigner la religion mais aussi de former des collaborateurs à l'exploitation, des collaborateurs décèles. La colonie a besoin des commis, on a besoin des pointeurs, des magasiniers, des agents comptables, pour cela il faut les former. Et donc l'exploitant se sent en obligation de former des auxiliaires indigènes pour continuer l'exploitation économique et tout ce qui peut s'en suivre.

Et pour cette raison, ils sont mal perçus. D'une part, par leurs congénères indigènes, d'autre part ils ne sont pas non plus totalement acceptés par le colonisateur qui ne veut pas les voir trop approcher à cause de leurs prétentions démesurées : « Vous restez en place s'il vous plaît, n'approchez pas trop ». Et c'est ce qui fera que plus tard, des frustrations de ce groupe que Monsieur appelé ici évolués partira la contestation. Mais je ne sais pas si je peux les appeler aussi évolués. Mais toujours est-il, ces frustrés-là vont exiger à corps et à cri l'indépendance totale et immédiate en 59 à la table ronde.

Ces gens, d'une formation moyenne, mais ayant été collaborateurs de l'exploitation coloniale, se trouvent en porte-à-faux avec leur propre milieu d'origine. L'école coloniale, outil d'exploitation, vous en devinez les conséquences : violence morale et physique. L'école rime avec le système dans sa globalité.

C'est normal que ce pan de la colonisation véhicule d'une certaine façon, une certaine brutalité, une violence et des violations graves des droits humains. De la sorte, nous avons l'école comme le lieu privilégié d'aliénation. Et ceci va avoir comme conséquence que les individus ainsi aliénés ne retrouveront l'équilibre nulle part, ils ne sont ni de leur milieu, ni des milieux européens. C'est ce qu'on a entendu ici tout à l'heure, dédoublement de mentalités et de cultures. Et cette position ambiguë va perdurer je crois jusqu'aujourd'hui.

II.2.2. Ecole, outil de promotion sociale

L'école coloniale comme outil de promotion. Bien entendu, ces indigènes, collaborateurs de l'exploitation coloniale acquièrent un bien-être grâce à la rémunération, aux conditions de vie. Ils acquièrent une situation économique meilleure par rapport à leur

milieu traditionnel. Ils acquièrent aussi une considération sociale que le milieu traditionnel envie.

Ce qui fait que, encore ambiguë, cette école outil d'exploitation est en même temps outil de promotion sociale. Cette promotion sociale est limitée bien entendu, parce que le pouvoir colonial ne veut pas une organisation ou un avancement de l'indigène trop poussé pour éviter des contestations dès l'instant où les conditions socio-économiques de l'indigène n'équivalent pas celles de l'Européen.

Donc freinage de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur et universitaire. On freine, parce que d'une part, effectivement du point de vue de la colonisation, on n'a pas besoin d'une main-d'œuvre plus qualifiée et ensuite pour ce qui est de l'enseignement supérieur universitaire, outre le doute sur l'incapacité de l'indigène d'aborder ce genre d'enseignement ou d'études, il y a aussi cette peur que l'éveil de cette catégories d'individus puisse créer des troubles au niveau de la colonisation.

Malgré tout cela et peut-être à cause de cela, c'est en 58, deux ans avant l'indépendance, le Professeur Van

Bilsen en parlait encore du plan de 30 ans. Il fallait encore trente ans pour que le Congo devienne indépendant¹.

Donc il n'y avait pas feu au lac comme on dit pour l'enseignement supérieur etc. puisque on avait encore le temps. Et cherchant le temps, attendant le temps, eh bien l'indépendance a surpris et le Congo et la Belgique. Ce sera une débandade à cette époque et cette débandade n'est pas seulement politique, elle est aussi humaine, elle est aussi de l'école. Alors la débandade du point de vue de l'enseignement comment se traduit-elle ?

III. L'Ecole post coloniale

Nous sommes en 60. Les Belges partent, les enseignants avec. Personne ne s'y attendait ; le nouvel état congolais se trouve en face d'un vide. Les écoles doivent pourtant fonctionner. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Faire appel à tous ceux qui peuvent enseigner quelque chose. Bien entendu, est descendu sur le Congo du tout, je ne dis pas du n'importe quoi par respect pour tout le monde mais des bons et des moins bons. Il n'y a

¹ VAN BILSER, Le plan de 30 ans, Louvain, 1958

avait aucun critère, sinon la capacité de remplir un vide.

Syriens, Haïtiens, Polonais, Russes etc., les voilà engouffrés dans le système d'enseignement scolaire du Congo. Il est vrai que le Congo à cette époque cherche à reformer son système d'enseignement tant du point de vue juridique que du point de vue pédagogique.

En 1961-2, L'UNESCO initie une réforme au niveau primaire et secondaire. L'objectif principal est la formation. Du point de vue juridique, il faut attendre 1964 dans la constitution de Luluabourg qui des cadres moyens et supérieurs. Pour ce faire il faut augmenter le nombre d'élèves au secondaire pour accroître le nombre pour le supérieur et l'universitaire.

L'UNESCO introduisait ce système pour la première fois avec l'intention de l'étendre à d'autres pays. Le système éducatif introduit par l'UNESCO reposait sur le cycle d'orientation.

De sorte que l'élève, suivant ses capacités était orienté vers le cycle court professionnel, le cycle long général, le cycle normal et le cycle technique. Ce système

survécut jusqu'en 1986 et fut supprimé sans qu'on en ait fait l'évaluation.

On va consacrer le principe de l'école nationale. Ceci en réponse quelque peu à la querelle d'écoles qui sévissait en Belgique entre libéraux, socialistes, contre les Catholiques. Ceci, en fait, pour mettre fin entre « guillemets » à la guerre scolaire, mais mettra-t-on jamais fin, parce qu'on voit que jusqu'aujourd'hui les réseaux continuent.

L'effort du jeune gouvernement congolais va consister d'abord à combler le déficit d'enseignants et c'est comme cela que l'aspect juridique de l'enseignement est d'abord repensé. On repense aussi les programmes. Le mot d'ordre est l'africanisation. Il y a essaimage d'instituts supérieurs pédagogiques pour former rapidement des enseignants et c'est comme que l'un des pionniers de cet effort, le père Martin EKWA un jeune jésuite à qui en 60 l'épiscopat confie la gestion de son réseau mais qui finalement va envahir tout le réseau de l'enseignement, parle : « En vingt ans le Congo parvint à former une élite intellectuelle suffisante pour son développement. Il avait des

ingénieurs, des médecins, des juristes et des professeurs dans toutes les facultés universitaires.

Ceux-ci pouvaient effectuer des recherches dans la plupart des disciplines scientifiques. Le Congo était parvenu à prendre en main tout son système éducatif de l'école primaire à l'université¹. C'est vrai. Et au même moment qu'il y a des efforts à l'intérieur, il y a des bourses d'études pour les formations à l'extérieur. Et d'éminents professeurs, d'éminents ingénieurs sortent des grandes universités, aussi bien des Etats-Unis que de l'Europe pour rentrer au Congo. Jusqu'en 75-80, il y a eu foule dans le remplacement des cadres congolais en lieu et place des étrangers. Et je dis en ce moment-là, l'école post coloniale, après avoir rempli cette première contrainte, les cadres, cette école ou ce système d'enseignement semble essoufflé. Un peu comme pour dire qu'il n'y a plus d'objectifs à assigner à l'école.

III.1. L'école, copie pâle de l'école coloniale

Et c'est en ce moment-là qu'on commence à vivre des contradictions. La part allouée à l'éducation dans le budget de l'Etat connaît une régression considérable.

¹ EKWA bis Isal, Martin, S.J., l'école trahie, éd. Cadicec, 2004, pp. 37-38

30 % en 60, 19 en 70, 16,8 en 83, 0,5 en 1984 et 0,8 en 1996. On dirait que l'Etat abandonne l'enseignement ou son système d'enseignement parce qu'il n'y trouve plus d'intérêt.

Et phénomène curieux pour un pays en construction, un pays en développement, nous constatons à partir des années 80 un chômage aigu des diplômés, un refoulement de la population en âge scolaire, manque de structures d'accueil en nombre suffisant et en qualité. Il est vrai que l'école laïque a vu le jour avec le Ministre Buisseret en 1950. Mais on verra aussi qu'il n'y a pas d'animateurs pour ces écoles. Et les écoles entrent encore de nouveau dans le circuit des confessions religieuses. Cela va se poursuivre jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Lovanium Catholique en 54, l'université officielle du Congo Belge et du Rwanda Burundi. A Lubumbashi en 58 et comme il ne faut pas être en reste, les protestants fondent la leur à Kisangani en 1963. Ne vont dans les écoles catholiques que les catholiques, comme les primaires et le secondaire. Ne vont dans les écoles protestantes que les protestants. Bien sûr, en correctif après les années 60, l'école nationale ayant été décrétée, deux autres

réseaux vont voir le jour. C'est le Kimbanguiste et l'islamique.

Malgré tout, on continue à fréquenter l'école de sa confession religieuse, pas nécessairement l'école où on va pour la liberté de pensée et d'espoir ou l'acquisition des connaissances pour le développement du Congo. Alors, cette situation qu'on a évoquée tout à l'heure, les crises politiques, les crises économiques, les crises sociales vont provoquer alors à ce moment-là une situation dramatique pour l'école. C'est ce que nous avons appelé l'école déboussolée. L'école est totalement, semble totalement inutile, on ne la finance plus, son produit est au chômage, la population scolarisable on ne sait plus quoi en faire et c'est là le début des enfants de la rue, de la délinquance juvénile de la recrudescence de consommation de la drogue et de l'alcool dans le milieu des jeunes.

III.2. L'école déboussolée

Ceci jusqu'au moment où l'Etat, financer l'enseignement pour que les parents se substituent à l'Etat. Les parents se substituent à l'Etat en partie parce que le mythe du diplôme de l'école coloniale

persiste et perdure. Et les enfants vont à l'école même s'ils seront chômeurs, pourvu qu'ils aient un diplôme ! Dans quelles conditions ces diplômes ont été obtenus, c'est une autre paire de manche. Dans une salle devant contenir 200 personnes, vous avez 2.000, 1.500. Quelle ! qualité d'enseignement pouvez-vous assurer ? Des enseignants sans bibliothèque, sans laboratoires, que pouvez-vous espérer d'eux ? Des infrastructures qui ne grandissent plus, la demande étant par ailleurs toujours présente, je ne sais pas quel résultat l'on peut obtenir. Bien entendu, on a fait allusion ici aux écoles privées etc. Elles poussent, elles poussent, pour répondre effectivement à une demande réelle en éducation, mais l'on peut s'interroger sur la qualité du produit qui en sort d'autant que ces écoles n'évoluent pas en dehors de la société globale. Nous arrivons à présent à notre pratique professionnelle, je vais aller très vite. L'UNAZA jusque là, j'ai dit j'étais praticien et peut-être victime aussi du système de l'enseignement au Congo post colonial, c'est que j'ai dû être récupéré automatiquement par le système.

Donc nous essayons de reproduire avec les collègues un modèle qui n'existe plus nulle part pour multiples raisons. Et c'est en fait à partir de 1990, quand je

deviens doyen de la faculté des lettres que j'ai vécu les contradictions de l'école post coloniale.

C'est-à-dire les sujets des mémoires et des thèses sont toujours ceux classiques : si tu n'as pas parlé d'Aristote, tu n'as rien dit de bon ; si tu n'as pas parlé de Ronsard, ton mémoire ne vaut rien ! Alors il fallait, j'ai pensé, qu'il fallait d'abord rappeler aux uns et aux autres, professeurs comme étudiants que les sujets devaient être par priorité des sujets locaux. Ceci pour multiples raisons. Pour nous insérer dans la société et l'université dans la société, ensuite pour enrichir les bibliothèques par nous-même puisque nous n'avons plus de financement pour les bibliothécaires et les laboratoires.

Deuxièmement, les sujets doivent être locaux. Et concrets en plus de cela le collectif des professeurs, pour un enseignement commun, devaient mettre les recherches ensemble. Faire revivre les annales de la faculté car beaucoup de travaux moisissaient dans les tiroirs faute de financements etc.

Celui-ci a un enfant par ici, celui-là a un frère par là, il a tel livre, il lui envoie, il lit et puis il passe aux autres, voilà comment nous fonctionnons. Alors ceci a fait que

malgré l'introduction de certaines actions sur place au sein de la faculté, les résistances ont été permanentes parce que : ça heurtait les habitudes.

Dès l'instant où toute autorité académique n'est pas en mesure de résoudre les problèmes sociaux de ces professeurs et assistants qui sont obligés de courir à travers la ville, à enseigner dans plusieurs universités au mépris de leur santé et de la qualité de leur enseignement, elle ne pourra faire respecter aucun règlement.

Et je ne dis pas que le combat cessa faute de combattants dans ce combat inégal, mais je m'arrêtai et fus obligé pratiquement de démissionner comme doyen. Qu'à cela ne tienne, je voudrais cependant souligner ceci, le système éducatif du Congo depuis l'indépendance, n'a pas été repensé. Et pour n'avoir pas été repensé, il ne peut être utile dans la société congolaise d'aujourd'hui parce qu'elle ne prend pas en compte ses besoins. Je dis le Congo est malade de son école.

C'est vrai que la première et la deuxième République ont initié plusieurs réformes du système éducatif en

1961-2, 1970-72, 1980-1, 1991, 1996. Mais elles ont toutes échoué parce que, entre autres, pensées ailleurs, manque de foi en soi, manque de volonté politique, manque de financement.

- 1970-2 : L'ordonnance du 24 juillet 1970 institue l'examen d'Etat. Mais au fil des ans, cette épreuve a perdu de sa substance et de son sérieux.
- 1971 : La naissance de l'UNAZA (Université Nationale du Zaïre dans le souci déclaré de :
 - Regrouper les Universités et les Instituts supérieurs correspondants selon les trois pôles de développement économique : Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani.
 - Professionnaliser les instituts ;
 - Africaniser les cadres et les programmes mais sans supports pédagogiques ; dans le même temps, le mythe des diplômés aidant, les instituts rudent la professionnalisation et deviennent des universités - cas de l'IPN (Institut Pédagogique National) devenu UPN (Université Pédagogique Nationale) ;
 - Intégration nationale ;
 - Rationalisation et gestion des moyens et planification.

Mais ce beau programme va être abandonné en 1981 au bénéfice de l'ancienne structure.

- 1974 : C'est l'établissement du système éducatif. L'Etat s'érige en seul promoteur, organisateur et gestionnaire du système éducatif.
- 1977 : Devant l'immensité de la tâche, l'Etat signe une convention de gestion des écoles signe une convention de gestion des écoles avec les confessions religieuses et rétrocède certaines écoles privées.

L'éducation nationale est scindée en deux :

- L'enseignement primaire, secondaire et professionnel,
- L'enseignement supérieur, universitaire et recherche scientifique.

L'objectif est une meilleure gestion et un meilleur suivi des deux secteurs. Mais la confusion n'en sera que plus grande.

- 1981 : La réforme du primaire et du secondaire met l'accent sur la finalisation et

la professionnalisation. Elle supprime le cycle d'orientation pour le

remplacer par les écoles d'arts et métiers pour plus de

professionnalisation.

- Elle préconise la décentralisation de la gestion administrative et financière de l'EPSP (enseignement primaire, secondaire et professionnel)
- Création de la commission permanente de la réforme scolaire et élaboration d'une loi-cadre de l'enseignement national. La réforme du supérieur et universitaire consacre :
 - La décentralisation du fonctionnement des Etablissements ;
 - La reconstitution des anciennes universités :
 - La création des trois conseils d'administration pour les universités, les ISP (Instituts Supérieurs Pédagogiques) et les IST (Instituts Supérieurs Techniques) ;
 - L'essaimage facultés et instituts supérieurs en régions (provinces)

1984 : La réforme consacre la décentralisation et exige la participation des

Parents (partenariat) dans le salaire des enseignants et les frais de

fonctionnement des établissements. L'Etat se désengage en fait comme

promoteur, organisateur et gestionnaire de l'enseignement.

1986 : Promulgation de la loi-cadre n°86-005 du 22 septembre sur l'enseignement

National.

- Projet de rationalisation de l'ESU (Enseignement Supérieur et Universitaire au Zaïre).

1987 : La banque Mondiale vient à la rescousse de l'enseignement supérieur et

Universitaire.

- d'abord, formuler et adopter une stratégie à long terme de développement de l'enseignement supérieur et universitaire visant à assurer une formation répondant aux besoins de l'économie ;
- ensuite, encore la profonde dégradation de la gestion de l'enseignement supérieur et universitaire, afin de parvenir à une utilisation plus efficace des ressources limitées de ce secteur ;
- enfin, enrayer le déclin qualitatif de l'enseignement, de manière à maintenir des normes minimales en matière de pédagogie et de formation.

1989 : Le Comité central du MPR, parti - Etat libéralise l'enseignement supérieur

et universitaire en avril.

- Juin : une nouvelle réforme est effectuée dans ce secteur. Il est créé un
Conseil académique supérieur chargé de l'harmonisation et de la
Coordination académique.

1991 : A la suite de la table ronde sur l'éducation pour tous organisée à Jomtien en Thaïlande en 1990 par l'UNICEF, le PNUD, l'UNESCO et la Banque Mondiale, une table ronde est organisée du 04 au 07 février à N'Sele par les mêmes initiateurs.

Cette réflexion a permis :

- la détermination d'une approche concrète de la problématique de l'éducation pour tous au Zaïre ;
- la définition claire d'une éducation fondamentale, l'édification des groupes cibles prioritaires, ses objectifs et ses stratégies ;
- l'examen des possibilités de financement et gestion des ressources nécessaires pour cette éducation fondamentales (1)¹.

¹ Etats généraux de l'éducation, comité préparatoire, rapport général, Projet, Kinshasa, 20 décembre 1995, P 29 ;
² Idem, p. 42

1992 - La conférence nationale souveraine, par sa Commission de l'éducation,

Recommande la tenue des Etats généraux de l'éducation car pour ce

forum, l'éducation est la priorité des priorités par son rôle de moteur

essentiel du développement. L'exposé des motifs est clair à ce sujet :

« Le développement des ressources humaines étant un objectif

prioritaire, notamment :

- pour développer des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des

capacités des femmes et des hommes qui composent la nation ;

- pour renforcer le développement humain de la population, entendu

comme amélioration des conditions et de la qualité de la vie de chacun

des citoyens ». (2)

En effet, le système éducatif zaïrois est en crise à l'image de la société

entière :

«-infrastructures vétustes, insuffisantes et mal réparties

géographiquement ;

- effectifs pléthoriques d'élèves et d'étudiants ;
- dévalorisation de la fonction enseignante ;
- sous-qualification du personnel enseignants ;
- insuffisance et inadéquation de la formation du contrôle et de l'évaluation pédagogique ;
- modicité des crédits alloués au système éducatif avec comme corollaire la prise en charge des salaires des enseignants par les parents ;
- incohérence des programmes par rapport aux objectifs affirmés (2) ».

En 1996, les participants aux Etats généraux de l'éducation ont conclu à l'impérieuse nécessité et urgence d'un nouveau système éducatif capable de répondre aux impératifs de développement.

Dix ans après ces travaux, force est de reconnaître que les résolutions sont restées des vœux pieux et même tombées dans les oubliettes de l'histoire ! Rares sont ceux qui s'en souviennent encore, entre-temps la situation ne fait que s'empirer.

Nous pouvons relever les aspects suivants qui caractérisent le système éducatif post-colonial :

orphelin d'un projet de société par manque de leadership, sans objectif, inadapté, absence de volonté politique, inutile et dangereux pour la société, exogène, sans considération sociale, incohérent et abandonné à la dérive).

IV CONCLUSION

Malgré cet état des lieux peu flatteur, nous gardons la ferme conviction que la solution aux problèmes du Congo passe par la formation des hommes et des femmes capables de comprendre les enjeux et de savoir les gérer. Faute de saisir l'importance d'un système éducatif, on en fait peu de cas au Congo. Les congolais ne réalisent pas encore qu'un citoyen non éduqué, c'est une charge pour la communauté et qu'une année perdue dans l'enseignement, c'est 20 ans de retard dans le développement au regard du budget chaque année décroissant alloué à ce secteur (1).¹

C'est le manque de foi dans le système éducatif comme outil de développement endogène. Malheureusement, le peuple congolais, ivre des potentialités de son sol et sous-sol, dopé par l'alcool, la drogue, l'argent facile,

¹ Ekwa bis Isal Martin, S.J ibidem, pp. 54-5.

miné par le sida et les maladies émergentes, il s'en remet au ciel : « Nzambi ye moko ayebi, mpe akosala ».

Cette attitude n'est ni moins ni plus la démission du statut d'homme capable de discernement que vient aiguïser, en principe, tout système éducatif.

Avec J.J. Servan Schreier nous disons : « les sociétés qui comprennent que la vie est une victoire à remporter chaque jour, qui mettent leur confiance dans le génie créateur et les capacités inventives de l'individu, prospéreront. Celles qui misent sur leurs ressources physiques (naturelles) et regardent la vie comme un

cadeau de la nature, sombreront ⁴»3. RAPPORT DES
COMMISSIONS

⁴ J.J servan Schreiher, Défi mondial, librairie général française,
1986, p. 37.

BIBLIOGRAPHIE

Ekwa bis Isa Martin, S.J, l'école Trahie, éd. Cadicec, Kinshasa, 2004

Masiala ma Solo , Le système Universitaire congolais, Répertoire des Etablissements de L'enseignement supérieur et universitaire (publics et privés), éd. CEDI, Kinshasa, 2003.

Matangila Musadila Léon, L'enseignement universitaire et Supérieur au Congo-Kinshasa, Défis et éthique, l'Harmattan, 2003

Matangila Musadila Léon, Pour une démocratie au Congo-Kinshasa, l'Harmattan, 2001

Bumba Monga Ngoy, L'université de Kinshasa en l'an 2004, éd . Universitaires africaines, Kinshasa XI, 1999

Tsakala Munikengi, Téléspore, Etat des lieux de l'Université de Kinshasa à la veille du IIIè millénaire, rectorat, 1999

Vangu Ngimbi Ivan, Jeunesse, funérailles et contestation socio - politique en Afrique, l'Harmattan, 1997

Jean Jacques Servan Schreiber, Défi mondial, Librairie générale française, 1986

N'diaye Jean-Pierre, Elites africaines et culture occidentale, Assimilation ou Résistance ? Présence africaine, 1969.

Commission 1 : EDUCATION

Etats généraux de l'Education, Rapport général du Comité préparatoire, rapport général,
Palais du peuple, Kinshasa 1995, 1996.

2.4. Quelles innovations Pédagogiques pour une gestion rationnelle des Ressources naturelles (Etats Généraux de l'éducation)

Professeur André MASIALA Ma Solo
Coordonnateur des Universités Protestantes

Il est souvent difficile de comprendre le sens et la signification que l'auteur d'un sujet lui donne.

1. C'est pourquoi je sollicite déjà votre indulgence au cas où mon essai de compréhension et ma clé d'explication se limiteraient à évoquer seulement des incantations, vieilles de plusieurs décennies. Car, en effet, le procès contre l'Ecole - le Système éducatif en R.D. Congo et dans bien d'autres pays du monde date de longtemps et il reste ouvert.

BUREAU DE LA COMMISSION

Président : Professeur MAKWALA ma MAVAMBU

V/Président : Mme MUSAFIRI MASIKA

Secrétaire Rapporteur : Jean Baptiste NTAMBO
KINKAY

METHODOLOGIE

2. Jusqu'ici aucun tribunal, aucune cours n'a pu prononcer une sentence exécutable. Les laboratoires du monde de l'éducation se sont buté dans leur excellente autopsie de système éducatif et malgré des schémas de traitement souvent très bien affinés et souvent déterminant pour résoudre les problèmes que soulève la marche de l'Ecole : financement, programme, changement rapide, formation des formateurs, adéquation école et société, formation et emploi, validité de diplôme.
3. Plus personne ne sait quelle école faut-il pour quelle société ? Le seul vrai résultat issu de ces différents forums de diagnostic et de pronostic est que le questionnement s'est davantage accru et le même tribunal a acquitté l'Ecole. Car tout le monde est coupable et il n'y a pas de coupable attitré.
4. Alors des titres fort interrogatoires font leur parution au lendemain de la clôture : *Société sans Ecole, Réinventer l'école, l'Ecole trahie ...*, *Où va l'université ?*, *Système éducatif : autopsie d'une crise*, *Réconcilier Rabelais et Montaigne* pour n'évoquer que ces quelques titres.
5. Au fait, qu'elles portent sur l'ensemble du système ou sur un aspect :
Infrastructure, structure, financement, éducation en terme de qualité,
d'équité ou d'innovations pédagogiques, la plupart des réformes sont souvent sous-tendues par l'idée de parvenir à un système qui soit adapté au réel, au contexte, à l'idéal

La commission devait répondre aux questions ci-après et ensuite formuler des recommandations :

Question 1 : Comment le système éducatif permet-il de résoudre le problème de la valorisation des ressources naturelles, leur exploitation et leur gestion

de la politique nationale d'un Etat, qui satisfasse les utilisateurs du produit de l'école, un système qui réconcilie les institutions de formation et le marché de l'emploi, qu'il soit un levier du développement de lutte contre la pauvreté, comme on le dirait depuis le début du siècle actuel et aujourd'hui un système éducatif qui, pédagogiquement prépare des hommes et des femmes capables d'une gestion rationnelles des ressources en R.D. Congo. Voilà toute la problématique.

6. Concernant les Etats Généraux de l'Education, le père Ekwa bis ISAL, S.J. me dédouane et m'épargne d'évoquer encore les résultats principaux de cette Kermesse tenue à Kinshasa du 20 mai 1995 au 29 janvier 1996 et portant sur l'ensemble du système, et sur tous les aspects, y compris les innovations pédagogiques que les organisateurs suggèrent à la discussion du présent forum. L'Ecole trahie, pp. 86 - 160.
7. L'auteur¹ restitue les principales préoccupations de la Conférence Nationale Souveraine telles qu'elles avaient été rencontrées lors des Etats Généraux de l'Education :
 - les finalités de chaque cycle : Primaire, Secondaire, Supérieur et Universitaire devraient être la finalisation et la professionnalisation de chaque cycle d'étude.
 - l'objectif d'intégration finale, c'est-à-dire le profil de l'homme et de la femme à former : citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables ; ouverts aux valeurs sociales, culturelles, éthiques, spirituelles et républicaines. Ils seront des concepteurs et des réalisateurs et feront la promotion du travail bien fait.

rationnelle ?

Question 2 : La RDC dispose-t-elle des ressources humaines adéquates pour répondre aux besoins de la gestion et de l'exploitation de ses ressources naturelles ?

Ainsi, ils participeront au développement d'une société éducative, et qui, elle se fonde sur le travail qui libère, rend digne et ennoblit son artisan.

- les infrastructures : carte scolaire équilibrée, égalitaire tenant compte de la pression démographique du contexte et de l'équilibre Ville - Campagne.
- les filières de formation : distinction entre les filières littéraires et celles conduisant à des métiers d'une part, et d'autre part les cycles courts et longs. Distinction nette entre les missions des Instituts Supérieurs Techniques, Pédagogiques, des Grandes écoles et celles des Universités.
- Les aspects pédagogiques : les options fondamentales relevées étaient :
 - l'éducation, priorité des priorités
 - l'Éducation Pour Tous en terme *d'Accès, d'Équités et de Qualité*
 - le partenariat éducatif : Etat, société civile et la communauté internationale bi et multilatérale
 - la professionnalisation de l'enseignement à tous les niveaux
 - l'éducation aux valeurs humaines, morales, spirituelles et civiques
 - l'intégration des valeurs culturelles
 - la décentralisation de la gestion
 - l'éducation permanente et spéciale (CIDEP, IPN, INPP, CRHP)
 - la lutte contre les inégalités en matière d'éducation
 - l'éducation physique et sportive.

Question 3 : Existe-t-il une adéquation entre les besoins de valorisation de nos ressources et la formation qui est assurée dans nos écoles et universités ?

8. La charte Nationale de l'éducation précise que ce projet devra se développer dans une société démocratique dont le socle sera :

- les valeurs éthiques de liberté, d'égalité, de responsabilité, de justice ;
- les valeurs de modernité s'exprimant en termes d'efficacité, de rentabilité, de compétitivité et d'organisation rationnelle ;
- les valeurs de la connaissance : le Savoir conduisant au savoir-faire pour culminer dans le savoir-être et impliquant rigueur intellectuelle, sens critique, autocritique et créativité.

9. Concernant les aspects proprement pédagogiques, l'accent est singulièrement placé sur :

- l'objectif du système : le type d'homme et de femme à former ;
- la conversion de cet objectif en programmes d'enseignement ;
- la définition des méthodes des critères de recrutement ;
- la sélection du système formateur. Ici, les critères d'embauche doivent être bien étudiés et bien appliqués ;
- la définition de mode *d'organisation* administrative et pédagogique, *d'évaluation* et de *contrôle* en cours ou à la fin du cycle : l'évaluation de contenu, du système formateur et du système apprenant,

QUESTION 1 : Comment le système éducatif permet-il de résoudre le problème de la valorisation des ressources naturelles, leur exploitation et leur gestion rationnelle ?

du matériel pédagogique et de la gestion administrative et des infrastructures.

10. A propos des innovations pédagogiques pour une meilleure gestion des ressources. Il faut lire entre les lignes des paragraphes ci-haut pour comprendre l'intention trahie des Etats Généraux : le levain d'une gestion rationnelle, efficiente et efficace, voire responsable avait été déjà semé. Il attendait la démocratisation responsable de la R.D. Congo et surtout du système éducatif pour que ce dernier ait son effet de point de départ et de rayonnement de la société congolaise.

11. En plus du Programme National et au bénéfice de la décentralisation, chaque Province adaptera la planification, l'organisation voire les filières de formation en tenant compte de ses potentialités locales. Il n'y aura plus des sections techniques, des instituts supérieurs de navigation et de pêche là où le contexte ne le permet pas.

12. De même, rien ne devrait inciter les autorités de l'Institut Pédagogique National à transformer l'IPN en une Université sans toutefois évaluer d'abord la noble mission de former des enseignants du secondaire confiée à cette grande école normale à sa création peu après l'indépendance du Congo. Car le problème de la rareté d'enseignants qualifiés en didactique de disciplines subsiste. L'état actuel de la question suggère plutôt la multiplication de tels établissements si nécessaire pour la formation et pour le

La commission a noté ce qui suit : Depuis l'époque coloniale, l'intention existe de créer des écoles et centres (écoles de géologie, de mines, centres de recherche, INERA). Les structures de concertation que sont notamment les comités des parents servent de canal pour la sensibilisation des familles à l'exploitation et la gestion des ressources humaines, mais actuellement on note ce qui suit :

recyclage des enseignants.

Personne ne pouvait penser un seul instant à la qualification du CIDEP voulu par le pouvoir public comme un établissement d'entretien des acquis et de recyclage en une institution de niveau universitaire.

13. Si les voix se lèvent en faveur d'une école authentique et qu'avec insistance le « Tribunal populaire » réclame que soit « Réinventer l'école congolaise », c'est parce que celle à réinventer a tendance à éloigner les congolais du Congo et à les installer dans une culture mimétique d'aliénation et d'extraversion. Elle est au service de la reproduction sociale et de maintien du clivage entre les couches sociales.
14. Parler des innovations, c'est aussi évoquer les fonctions de l'Ecole des méthodes, des formateurs et de l'effet de cette institution de socialisation sur la communauté.
15. Son but ultime étant de contribuer à la transformation de la société à travers une formation guidée des individus, elle doit inculquer au système apprenant des connaissances variées et susceptibles de permettre à ses produits de s'intégrer, de s'insérer au mieux dans le groupe social auquel ils appartiennent partant, dans la société humaine en général.
16. L'école procède à la formation des citoyens du monde avec une identité d'appartenance à une origine bien intériorisée et bien connue.

1. le manque de coordination, de bonne gestion, de planification, de programmation et d'encadrement des paysans ;
2. la non viabilité des écoles et centres par manque de moyens et d'équipement ;
3. la non utilisation de personnes formées ;
4. l'inadéquation des méthodes d'enseignement par rapport au milieu ;

17. Les connaissances et les techniques auxquelles elle ouvre ses produits rendent à ceux-ci la capacité de maîtriser l'univers, ses ressources naturelles y compris les écosystèmes.

18. Pour y parvenir, il doit :

- qualifier les apprenants, exiger d'eux un certain nombre d'aptitudes dont elle se donne la charge de développer, de compléter, de perfectionner et de valoriser.
- ici s'estompe l'idée d'une école populiste ou tout inscrit termine obligatoirement avec un diplôme. Un service d'orientation et de guidance est indispensable pour placer l'apprenant dans la filière et dans l'établissement qui correspondent à ses potentialités ;
- elle procède par l'évaluation certificative et l'établissement de la notoriété des apprenants. Elle contribue ainsi à l'établissement de l'ordre social et légitime chacun dans ce qu'il a appris et qu'il est désormais capable de réaliser.

19. La pédagogie des grands groupes inventée dans les années 1990 comme une stratégie pour gérer les effectifs pléthoriques a été aussitôt reconnue comme une fausse réponse au vrai problème ; celui relatif à la qualité de l'éducation, son apport au devenir de la société au sein de laquelle elle se réalise (dispenser des enseignements, entreprendre des recherches et participer à l'amélioration

5. la non qualification du personnel enseignant ;
6. les guerres, les rebellions ont détruit les infrastructures de formation ;
7. le budget alloué à l'éducation est faible ;
8. la plupart des écoles créées semblent préparer à l'enseignement supérieur plutôt que technique ;

de la condition de la cité).

20. Quel est l'apport de l'université avec toutes ses facultés pour transformer les richesses virtuelles en des richesses réelles, pour éradiquer la pauvreté des pays potentiellement riches telle que la R.D. Congo.
21. Que sont devenus les anciens de l'université ? Des exécutants, des concepteurs, des reproducteurs ou simplement des chômeurs voire des diplômés sans emploi.
22. Alors : Quelles méthodes, quels formateurs et quel contenu faut-il pour une meilleure gestion des ressources.
23. La toute première innovation doit relever de la conception même de l'école en ce qu'elle donne l'impression d'avoir été conçue, pensée hors des masses populaires, sans elles, et donc aussi contre elles. Il faudra procéder à la réappropriation de l'Ecole par le milieu qu'elle est appelé à transformer, à qui elle doit fournir les outils de maîtrise et de bonne gestion des ressources.
24. Si elle est de vocation rurale, alors il faut l'adapter, et dans ses contenus, ses méthodes d'enseignement, son système formateur, dans ses langues et dans ses modes de contrôle et d'évaluation. Car quand bien même 74% de la population en R.D. Congo vit à la campagne, l'école elle est organisée et gérée au même rythme en ville qu'en milieu rural. Les ruraux s'organisent et vivent au rythme des saisons. Celles-ci influencent fondamentalement leur vie sauf le fonctionnement de l'école moderne. Elle continue à fonctionner même en saison de pluies

9. la politique éducative est absente au niveau des objectifs des établissements primaires, secondaires et supérieurs ;
10. il y a absence d'espace d'application (terrains lotis et cadastrés) ;
11. il y a absence d'évaluation des programmes pour vérifier leur pertinence
12. le travail manuel a été supprimé dans les écoles ;

diluviennes, lors de la récolte de maïs, café, ignames ou lors des grandes saisons de pêche.

25. Il faut libérer l'éducation, l'école et surtout l'université de toute aliénation, de l'emprise du centre sur l'ensemble.

26. Il faut démocratiser l'école, lui restituer sa souveraineté dans le choix de ses animateurs. Les recteurs, les directeurs généraux ne sont plus assujettis à un décret ni à une ordonnance. Ils sont élus parmi les meilleurs par leurs pairs.

Il n'y a plus de bulletin de signalement destiné chaque jour à l'Agence

Nationale de Recherche (ANR) sur la situation sécuritaire de l'établissement .

Il faut remonter l'université à la colline ; d'où elle doit éclairer la cité. Rendre autonome le budget de l'école : sa planification, sa gestion et son contrôle.

27. Les formateurs sont sensés posséder toujours l'expertise pédagogique et des connaissances techniques ; leur recrutement, leur titularisation et leur avancement doivent obéir à des critères objectifs, précis et connus de toutes les parties concernées.

28. Les éducateurs, les formateurs ne sont pas seulement des techniciens mais des modèles intellectuels, éthiques moraux et patriotiques.

29. Les méthodes et les contenus mettront plus l'accent sur la responsabilité réciproque, l'interaction et sur le principe de sens divers tel que suggéré à l'école de Mbo,

13. les leçons des choses et l'étude du milieu devraient être repensés et mieux soignés pour qu'elles permettent aux enfants d'acquérir des connaissances solides sur leur environnement, ce qui pose le problème de la qualification du personnel enseignant, mais aussi la qualification des media qui peuvent

Bafoussam au Cameroun, l'enseignant n'est plus le seul responsable. La régulation des droits et des devoirs entre individus, groupes et société concerne tous les systèmes en présence.

L'interaction, mot maître de la théorie constructivistes de Jean Piaget constitue la dynamique entre l'information et le contexte d'interprétation : la connaissance et les savoirs font l'objet d'une construction dans l'interaction entre le sujet et l'objet du savoir. Voilà qui éveille et qui soutient la créativité, le sens critique et la réflexion réflexive.

Au même titre que le sens divers évoque la pluralité d'appropriation et de démarches dans la construction des savoirs théoriques, empiriques et pratiques, le maître au sens classique disparaît et devient un autre acteur dans la constellation.

30. L'enseignement visera davantage dans ses contenus, ses méthodes et son mode d'évaluation à remplir la tête, à pétrir le cœur et à entraîner la main à la transformation des idées en des actes concrets. Il s'imprégnera chaque jour de la pédagogie de Jean Jacques Rousseau et de Claude Pantillon qui ont toujours voulu une école pour la vie.
31. Notons enfin qu'aucune innovation ne sera possible si tous les acteurs ne prennent conscience des rôles et surtout de la fonction, de la capacité transformatrice, de guidance et d'orientation de la société à partir de l'école.

32 La gestion rationnelle des ressources en dépend.

aider à la communication dans le domaine de la gestion de nos ressources naturelles (recycler les communicateurs afin de mobiliser instruire la population et l'amener à la reconstruction nationale).

14. le personnel enseignant n'est pas motivé (politique salariale) ;

2.5. LE ROLE DE LA SOCIETE DANS L'EDUCATION A LA VALORISATION ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES EN R.D. CONGO

Exposé présenté par Jean de Dieu IWAKU KAWAWA

QUESTION 2 : La RDC dispose-t-elle des ressources humaines adéquates pour répondre aux besoins de la gestion et de l'exploitation de ses ressources naturelles ?

*Coordinateur National Adjoint des Ecoles Conventionnées
Protestantes*

1. introduction

Il est connu de par le monde que la République Démocratique du Congo est un pays immensément riche à cause du fait qu'il est doté d'une multitude de ressources naturelles susceptibles de le conduire rapidement au développement. Un article publié dans une revue scientifique en France avait pour sujet : « Dieu est injuste ». L'auteur de cet article traitait ainsi Dieu pour avoir placé dans un seul pays autant de ressources alors que d'autres pays en sont privés. Malheureusement, cette réalité contraste fortement avec le fait que la population de ce grand pays est à ce jour compté parmi les plus pauvres de la planète.

Aussi, en tant qu'intellectuels, sommes-nous en droit de nous poser des questions sur le problème réel du Congo. Pourquoi sommes-nous obligés de croupir dans la misère au moment où notre pays regorge d'autant de potentialités ? Que faire pour sortir de cette situation ?

C'est pour tenter de regarder autrement la réalité que les organisateurs ont, par cet atelier, voulu tirer la sonnette d'alarme comme pour réveiller le peuple congolais.

Avant d'examiner le rôle que joue la société dans l'éducation à la valorisation et à l'exploitation des ressources naturelles en République Démocratique du Congo, nous allons premièrement définir quelques mots du thème de notre exposé, ensuite nous relèverons des attitudes négatives observées dans notre société puis enfin nous donnerons des pistes pouvant favoriser la valorisation et l'exploitation des ressources naturelles.

La commission a retenu ce qui suit :

1. Les compétences ou les ressources humaines existent, mais elles ne sont pas motivées et sont insuffisantes pour couvrir tous les domaines : bois, pêche, céramique par exemple ;
2. il manque la dimension morale et spirituelle afin que les compétences soient au service de la communauté et non au service du système

2. Définition de quelques concepts

Pour permettre que nous puissions émettre sur la même longueur d'onde, il est nécessaire que nous partagions la compréhension que nous avons de quelques termes contenus dans l'intitulé du sujet de cet exposé. Il ne s'agira pas de vous donner des définitions académiques mais plutôt des explications à la portée de tous.

C'est dans ce souci que nous avons jugé utile de définir les mots ci-après :

- Société :

Par société, nous entendons l'ensemble de personnes vivant dans un milieu donné et qui sont plus ou moins organisés. Dans ce sens, nous retenons comme faisant partie de la société dans le contexte qui nous concerne dans cet exposé : la famille, l'Eglise et l'Etat (gouvernement).

- éducation :

C'est le processus par lequel on arrive à développer les capacités et les facultés de l'être humain.

- Valorisation :

C'est l'action de valoriser, le fait de donner une valeur plus grande à quelqu'un ou à quelque chose. Il peut s'agir d'une valeur économique, d'une valeur morale, d'une valeur esthétique, ...

- Exploitation :

C'est le fait d'exploiter, l'action de tirer profit de quelque chose que l'on fait produire ;

- ressources naturelles :

Ce sont des produits naturels, des richesses potentielles, des moyens dont dispose un pays. Il peut s'agir des ressources forestières, hydrauliques, énergétiques, ...

- politique assujettissant ou à ses propres intérêts de survie ;
3. les ressources humaines sont concentrées dans les centres urbains ;
 4. La mal gouvernance du pays est patente ;
 5. il y a nécessité de valoriser les diplômes dans toutes les compétences ou domaines ;
 6. il y a nécessité d'une politique de stimulation par les bourses d'études par exemple ;

Après avoir défini ces mots, nous pouvons comprendre notre sujet ainsi : quel rôle joue la famille, l'Eglise et l'Etat dans le développement des capacités des hommes à mettre en valeur et à tirer profit des richesses potentielles de la RDC.

2. Quelques attitudes négatives observées dans notre société :

Lorsqu'on observe notre société, on remarque rapidement plusieurs attitudes qui ne sont pas de nature à favoriser la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles.

Nous voulons à ce niveau relever ces attitudes au niveau de différentes couches de la société congolaise identifiées : la famille, l'église et l'Etat.

I. La famille

1. L'égoïsme et le culte du secret : la société africaine en général et congolaise en particulier est caractérisée par l'égoïsme et ce que nous appelons le culte du secret. Dans notre pays, lorsque quelqu'un connaît quelque chose qui lui permet de gagner sa vie, il le garde pour lui seul et ne peut le transmettre qu'à ses fils et non à d'autres personnes. Cela se transmettra de père en fils, un peu à la manière de l'hérédité. C'est pourquoi on voit dans nos villages que tel clan est constitué des forgerons, l'autre des menuisiers, ... Le secret ou le culte du secret fait qu'on ne communique pas ce qu'on sait, on ne transmet pas aux autres membres de la société les connaissances que l'on possède. Cela fait qu'on perd beaucoup lorsque de tels hommes meurent sans laisser une progéniture car ils emportent dans leur tombe toutes leurs connaissances.

2. Le manque d'innovations ou de remise en question :

7. Si nous avons sans doute ce qu'il nous faut, ce qui nous manque pour déclencher le développement ; ce sont des hommes et des femmes et des valeurs sûres (crise d'hommes) ;
8. il est nécessaire d'éduquer au patriotisme et à l'amour de la terre (importance et priorité de l'agriculture).

Dans notre société, une connaissance acquise reste telle quelle. Elle ne peut pas être innovée. La façon de fabriquer les nasses et même de les poser dans la rivière sont restées les mêmes. On dirait qu'il est interdit de changer de façon de faire les choses. La manière de faire les choses par les ancêtres continue d'être observée par les générations avenir même si les résultats ne sont pas meilleurs. Personne ne réfléchit sur la façon d'améliorer la pratique de ce qui se fait dans le milieu.

3. Le culte du diplôme :

La société congolaise a cultivé le culte du diplôme. C'est ainsi que tout le monde veut que son fils obtienne le diplôme le plus élevé même si cela ne garantit pas un mieux-être. C'est ainsi que chaque famille encourage ses enfants à aller à l'université passant outre les formations dites professionnelles qui peuvent pourtant permettre d'exploiter les nombreuses ressources naturelles dont regorge le pays.

II. L'Eglise

L'église est cette assemblée appelée corps du Christ. Elle a reçu de son Maître : le Christ, la mission d'aller et de faire de tous les hommes des disciples en les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-esprit (Matthieu 28 : 20).

Dans notre pays, l'Eglise a accompli et continue d'accomplir un grand travail pour le salut des âmes. Bien qu'elle organise des écoles, elle n'a pas su mettre ensemble les préoccupations du royaume des cieux et celles du développement de ce monde par lequel l'homme passe avant d'aller au ciel. Si l'église prépare les hommes à « entrer dans la cité de Dieu », elle ne prépare autant le peuple de Dieu à dominer sur son environnement et à en tirer le maximum de mieux-être. Ainsi, dans notre pays, l'évangile est vécu comme une voie qui aide l'homme à préparer la vie avenir et non la vie présente sur

QUESTION 3 : Existe-t-il une adéquation entre les besoins de valorisation de nos ressources et la formation qui est assurée dans nos écoles et universités ?

A cette question, la commission a réagi de la manière suivante :

cette terre des hommes.

L'église n'encourage pas l'homme à aimer le travail, surtout le travail de la main. Le mouvement de "réveil" qui s'est produit cette dernière décennie qui a conduit à la création des églises dites de réveil qui ont exacerbé la paresse en encourageant les prières continues et en ouvrant des permanences de prière où les gens passent tout leur temps, du matin au soir et du soir au matin en sont une illustration. Rares sont dans ces milieux, les serviteurs de Dieu qui incitent les fidèles à l'amour du travail.

Les écoles organisées par les églises ne diffèrent pas des autres écoles publiques car les églises ne sont que des gestionnaires et non le pouvoir organisateur. Ces écoles organisent les mêmes sections que les autres écoles publiques.

III. L'ETAT :

C'est l'acteur principal de la société dans la mesure où il joue le plus grand rôle en matière d'orientation de la politique en général et celle de l'éducation en particulier. C'est bien lui qui définit l'idéal, le type d'homme à former. Il élabore le programme des cours. Il est le pouvoir organisateur de l'enseignement en République Démocratique du Congo.

Dans notre pays, la situation de l'enseignement est déplorable. Le budget lui alloué est insignifiant (pas même 1% du budget national). Après la colonisation, l'enseignement a connu plusieurs réformes qui ont conduit à la négligence des écoles techniques et professionnelles au profit des sections générales conduisant à l'université. L'enseignement dans sa forme actuelle résulte des réformes dictées par des motivations politiques qui n'ont pas pris en compte les besoins de la société.

1. le système universitaire semble favoriser des apprenants aptes aux réponses convergentes au lieu de privilégier l'intelligence divergente et l'esprit créatif ;
2. le maître, le professeur n'est plus au centre de l'action éducative, il est plutôt un guide, un conseiller. L'enfant ne devrait plus être un récipiendaire

Les programmes sont bourrés des notions parfois dépassées et qui ne sont pas actualisées. L'enseignement est livresque, purement théorique, déconnecté de la réalité nationale. Il ne forme qu'une élite.

La déperdition scolaire dépasse le taux de 30 % et personne ne se soucie du sort ni de l'avenir de ces jeunes qui n'arrivent pas au bout du cursus scolaire.

A observer de près la situation de notre enseignement, nous pouvons dire que la volonté politique fait défaut.

Citons à titre d'exemple, la situation de la Suisse où le gouvernement a mis en place ce qu'un de nos amis appelle la formule magique : 20-60-20. La population scolarisable est répartie en pourcentage.

20 % : élite ; les savants, les chercheurs

60 % : ceux qui ne peuvent pas faire de grandes études. Ce groupe est constitué des jeunes qui doivent être formés aux métiers. Ces derniers ont aussi la possibilité d'évoluer dans leur discipline jusqu'à atteindre le niveau universitaire s'ils en ont les capacités.

Ceux qui échouent dans les sections générales qui forment l'élite sont récupérés à ce niveau pour être formés dans les disciplines où ils possèdent des capacités qui peuvent être développées de manière à les rendre utiles à eux-mêmes et à la société.

Tout l'effort de l'Etat est concentré à ces 80 %. Cette politique d'éducation est soutenue par un appui budgétaire conséquent : 60 % du budget national alloués au secteur.

Les **20 %** autres sont ceux qui ne peuvent pas terminer leurs études quoi que vous fassiez. Ce sont des déchets.

- à remplir. Il doit lui-même construire ses connaissances et être créatif ;
3. il y a lieu de repérer les filières ou les branches qui amèneraient les enfants ou les jeunes à aborder les ressources naturelles du pays ;
 4. le contenu des enseignements doit être actualisé, mais il fut penser aussi à la qualification scientifique et pédagogique des enseignements ;

Avec une telle politique, il y a lieu non seulement de scolariser la majeure partie des jeunes mais aussi et surtout de doter la jeunesse des capacités permettant d'exploiter les ressources naturelles du pays.

En rapport avec cet exemple, nous voyons que chez nous, il y a un manque cruel de la main d'œuvre qualifiée. Les maçons, les menuisiers, les carreleurs, les cordonniers, ... qui existent sont formés sur le tas. Quand les maçons élèvent un mur, l'ouvrage est, parfois, plein de défauts. Il en est de même des menuisiers qui vous fabriquent des meubles dont les pieds ont des longueurs inégales. Le bois est utilisé frais, une fois séché, il crée des très larges fentes; des portes ne se ferment plus, ... Ces cas sont constamment vécus dans notre vie de chaque jour. Ces choses nous interpellent à rectifier le tir et à repenser notre enseignement.

Le pays dispose pourtant de toutes les ressources naturelles mais nous sommes obliges de tout importer parce que nous ne sommes pas en mesure d'exploiter ces ressources. Tous ces déboires sont les résultats d'une politique éducative mal conçue. Il vaut donc la peine, face à ce désastre que l'on repense notre système éducatif.

Une autre chose observée dans notre société, précisément dans le service étatique est la tracasserie dont sont l'objet les exploitants des ressources naturelles. En effet, des taxes aussi innombrables qu'élevées leur sont imposées. Cela n'est pas de nature à encourager l'exploitation des ressources naturelles par la population.

5. il se pose également un problème de motivation et chez les apprenants et leurs formateurs. Mais surtout un problème de modèle susceptible de créer des habitudes du développement. D'où la nécessité de sensibiliser les familles, les écoles, les Églises et l'Etat ;
6. il se pose également la nécessité de renouveler ou de rajeunir le personnel enseignant pour faire face

La recherche scientifique est presque abandonnée par l'Etat qui n'y accorde pas beaucoup d'importance.

4. Quel rôle doivent jouer la famille, l'église et l'Etat dans l'éducation à la valorisation et à l'exploitation des ressources naturelles ?

Pour aider le peuple congolais à valoriser et à exploiter les ressources naturelles dont regorgent le pays, la famille, l'église et l'Etat, chacun en ce qui le concerne doivent jouer le rôle ci-dessous :

1° combattre l'ignorance :

Une des raisons qui fait que le peuple congolais ne s'occupe pas de ressources naturelles, c'est l'ignorance. Généralement, les gens ne connaissent pas les ressources naturelles qu'on peut trouver dans leur milieu. Afin de combattre l'ignorance, l'Etat doit mettre à la disposition de la population une cartographie de différentes ressources disponibles dans les différents coins du pays. L'Etat, l'église et la famille doivent sensibiliser la population à s'intéresser aux ressources naturelles qu'on peut trouver dans leur milieu ; ceci permettra non seulement qu'elle s'intéresse à leur exploitation mais aussi à leur protection.

L'Etat et l'église doivent assurer, à travers les médias, la formation de la population à la valorisation et à l'exploitation des ressources naturelles.

2° promouvoir l'exploitation des ressources par la création des mesures incitatives :

L'Etat et l'église devront encourager les exploitants à s'organiser en associations. L'Etat les encouragera davantage

au vieillissement du corps de formateurs et éducateurs afin d'assurer la relève de demain.

7. il faut promouvoir certains cours comme l'étude du milieu, la botanique, les produits commercçables, la géographie, l'économie... qui sont des branches abordant le domaine de l'exploitation et la gestion des ressources naturelles au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. Ce qu'il

en combattant les tracasseries et en réduisant au minimum les taxes à payer par cette catégorie d'exploitants. L'église devra, quant à elle, jouer un rôle de sensibilisation de la population de manière à lui faire comprendre que les ressources naturelles qui sont dans notre milieu y ont été placées par le Seigneur pour notre bien-être. Car, comme le dit si bien la bible, l'homme a été placé dans le jardin pour le cultiver et pour le garder. Aussi, Dieu a placé dans notre pays qui est notre jardin des ressources que nous devons exploiter et protéger contre les prédateurs.

Nous saluons en passant le fait que l'Eglise du Christ au Congo, lors de sa dernière session du Comité Exécutif National tenue en mai 2006 à Mbuji-Mayi, ait pris la résolution d'élaborer un document sur les pistes de valorisation et de rentabilisation des potentialités économiques de la RDC au bénéfice de la population congolaise. En cela, l'ECC veut jouer un rôle d'avant-garde.

3° Adapter l'école aux réalités du milieu :

Nous l'avons dit ci-haut, l'école dans son contenu actuel est déconnectée de la réalité de son milieu. Il va falloir qu'on la réforme. Là-dessus, les états généraux de l'éducation ont déjà tracé les pistes pour une véritable réforme qui pourra conduire à une professionnalisation de l'enseignement.

4° Valoriser les écoles professionnelles et celles de métiers.

L'exploitation des ressources naturelles ne se fera pas avec une formation purement théorique qui vise à former de grands intellectuels, des penseurs. Il convient qu'une campagne soit menée pour que toutes les couches sociales comprennent que

faudra innover, ce sont les méthodes participatives qui impliquent les apprenants, responsables de la construction de leurs propres connaissances afin que ces enseignements deviennent intéressantes et contribuent à la résolution des problèmes qui se posent à la société.

les métiers sont très importants. Pour ce faire, le gouvernement peut prendre plusieurs mesures pouvant encourager les jeunes à s'engager dans des sections qui forment aux métiers. Il peut par exemple accorder des facilités aux élèves de ces écoles, rémunérer convenablement ceux qui exercent des métiers par exemple.

L'Etat devra mettre à la disposition des exploitants du matériel moderne pour les aider à moderniser le système de travail.

5° Créer des centres professionnels en faveurs des jeunes déscolarisés et de ceux qui n'arrivent pas à terminer le cursus scolaire.

Beaucoup de jeunes ne sont pas pris en compte dans la formation aujourd'hui. Aucune structure ne s'occupe de ce genre des jeunes. Il vaut la peine qu'on leur apprenne même un métier. Cela leur permettra d'exploiter les ressources naturelles pour leur bien et celui de la société tout entière.

6° Ouvrir de nouvelles sections qui correspondent aux ressources disponibles dans notre pays. Ceci permettra que les jeunes qui en sortiront puissent les exploiter.

7° Allouer un budget conséquent au secteur de l'éducation et promouvoir la création des écoles et des centres professionnels pour les jeunes déscolarisés.

5. Conclusion

Dans cet exposé sur le rôle de la société dans l'éducation à la valorisation et à l'exploitation des ressources naturelles, nous avons relevé des attitudes négatives que nous observons dans notre société : famille, église et état, attitudes qui ne sont pas

Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, on peut constater que plusieurs facultés touchent à l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles : Science, Economie, Géographie, Zoologie et Sciences Naturelles. L'enseignement devrait viser la production de richesses et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

de nature à encourager la valorisation et l'exploitation des ressources naturelles. Ensuite, nous avons esquissé quelques pistes en terme de rôle que doivent jouer les uns et les autres dans l'éducation à l'exploitation de ces ressources dont notre pays est gracieusement nanti. Nous espérons que vos apports contribueront certainement à enrichir cet exposé pour que nous élaborions au sortir de cet atelier des résolutions applicables, c'est-à-dire réalistes.

Nous vous remercions de votre aimable attention.

Il se pose pour cela un problème de formation des formateurs au niveau de la coordination des écoles. Mais il y a aussi la nécessité de développer le lobbying et le plaidoyer afin de faire aboutir les conclusions de l'atelier initié par l'Eglise du Christ au Congo.

2.6. La politique nationale dans l'exploitation des ressources naturelles en R.D.C.

**Par Dr. MAMBO MUNDONE Léon./ Expert
au Ministère du Plan**

I. INTRODUCTION

Nul n'ignore que la République Démocratique du Congo constitue l'une de ces rares nations du monde jouissant d'énormes ressources non seulement par son sol et son sous-sol, mais aussi par sa population, multi-ethnique avec plus de 450 tribus, soit plus ou moins 55.000.000 habitants.

Toutefois, il existe dans ce pays aux dimensions sous continentales un contraste criant entre ses immenses richesses naturelles, culturelles, voire humaines et la paupérisation de sa population en général. La République Démocratique du Congo est classée aujourd'hui au 147^e rang des pays les plus pauvres très endettés (P.P.T.E). Les raisons de ce retard n'échappent à personne: nombreuses années de corruption et de mégestion, absence de démocratie, privatisations, violations des droits humains, conflits armés pour le contrôle et l'exercice du pouvoir politique, etc...

Face à cette crise multiforme qui enveloppe en 40 ans notre pays, existe-t-il réellement une politique nationale en matière d'exploitation de nos ressources ?

RECOMMANDATIONS

Si oui, quelles sont les stratégies et politiques arrêtées permettant la mise en valeur de toutes ces ressources pour décollage socio-économique de ce pays ?

II. QUELQUES DEFINITIONS DES TERMES AYANT TRAIT AU SOUS THEME PROPOSE

Le mot " *politique* " vient du grec *politicos*, de polis qui signifie « ville », c'est un ensemble des pratiques, faits, institutions et déterminants du gouvernement d'un Etat ou d'une société bien définis. C'est aussi la manière d'exercer l'autorité ou le pouvoir dans un Etat ou une société.

Cela implique au préalable la « *bonne gouvernance* » c'est-à-dire l'art de bien gérer les affaires de l'Etat d'une manière transparente, équitable et durable.

Le mot « *Exploitation* » sous-entend l'action de mettre en valeur des biens pour créer les richesses en injectant des fonds nécessaires en vue d'assurer le bien-être d'un Etat ou d'une société bien définis.

Les "ressources" ou "potentialités naturelles" sont les moyens dont disposent un Etat, une communauté ou un individu et qui nécessitent la mise en valeur rationnelle pour leur épanouissement ou leur développement.

Le "développement" peut se définir comme étant un processus par lequel une société, une communauté ou une nation passe d'un état socio-économique de fait à un état présumé meilleur. C'est un processus dynamique, soit induit ou spontané, soit imposé (selon L. PASS, 1900).

Sur la base des questions posées et des réponses apportées ; a commission a proposé les recommandations suivantes :

1. Au gouvernement :

- assurer la qualification de l'enseignant ;
 - recycler les enseignants du niveau primaire en méthodologie des leçons
-

Après ce survol, il convient de relever que la politique rationnelle de nos ressources requiert une meilleure planification impliquant les gouvernants et les gouvernés à respecter la bonne gouvernance pour une meilleure répartition des dividendes.

Quelles sont ces ressources dont dispose la République Démocratique du Congo ?

III. BREVE PRESENTATION DES RESSOURCES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo a une superficie de 2.345.000 km² et 9.000 km de frontière avec neuf pays limitrophes. Elle est traversée par l'immense fleuve Congo avec un débit de 36.000 m³ d'eau par seconde (le plus puissant de l'Afrique) et le deuxième du monde en longueur avec 4.320 km.

Son sol compte plus de 80 millions d'hectares de terre arables dont 1% seulement est cultivé et sa végétation peut supporter un cheptel de plus de 40 millions de gros bétail sans oublier plusieurs centaines de millions d'Animaux Domestiques à Cycle court de Reproduction "ACCR" (Caprins, ovins, porcins, lapins, volailles, etc....).

Sa forêt est dense et couvre près de la moitié du territoire avec une zone arborée, une zone à régime d'altitude et une savane interrompue par nombreuses forêts galeries.

d'étude du milieu et les leçons des choses ;

- valoriser le statut de l'enseignant ;
- ressusciter les écoles agricoles et créer celles de pêche ;
- équiper ces écoles en matériel didactique ;

Le pays constitue un *scandale géologique* avec ses ressources minières telles que les diamants, l'or, la cassitérite, le colombo-tantalite (coltan), le chrome, le manganèse, le cuivre et ses métaux associés (cobalt, zinc, germanium, etc..) et le fer.

Il dispose également d'un potentiel énergétique important et très diversifié, notamment :

- les ressources non renouvelables (charbon, uranium, gaz naturel, pétrole, schistes bitumeux, sable asphaltique.
- Les ressources renouvelables (bois ou énergie de biomasse et biogaz, énergie solaire, énergie éolienne, énergie géothermique et hydroélectrique ;
- Les ressources en eau (eaux naturelles et eaux thermales).

Ces potentialités hydroélectriques sont estimées à 106.000 MW dont 42 % sont concentrées dans le site d'Inga soit 30.000.000 de tonnes équivalent pétrole (tep) par an.

La République Démocratique du Congo dispose également d'un potentiel halieutique très riche non exploité : soit 700 000 tonnes dont 200 000 tonnes exploités (lac Tanganyika, lac Edouard, lac Moëro, le Kivu sans oublier le fleuve Congo avec ses affluents...). Elle compte aussi d'importants sites touristiques surtout à l'Est et au Sud-Est du pays (parc des Virunga, montagnes du Kivu et du Ruwenzori, Parcs de Lupemba, de Kundelungu, etc...).

Comme ressources humaines, il y a lieu de souligner que la population congolaise est estimée aujourd'hui à 55.000.000 d'habitants (pays le plus peuplé de l'Afrique Centrale) avec un taux de croissance de 3,1 % l'an. La répartition par sexe montre qu'il y a 52 % des femmes contre 48 % d'hommes. Selon la

- évaluer les programmes et les adapter aux réalités du moment ;
- redéfinir la leçon de travail manuel ;
- créer des filières d'études professionnelles, les faire parrainer par les entreprises (stage, embauche) ;
- redynamiser le service d'orientation et de guidance ;

pyramide d'âges, cette population est relativement jeune avec 50 % des personnes âgées de 15 à 50 ans contre 46 % d'enfants de 0 à 15 ans et 4 % des vieillards.

IV. POLITIQUES OU STRATEGIES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN R.D.C. ET LEUR IMPACT

4.1. Bref aperçu historique de la stratégie d'exploitation à l'époque coloniale et son impact

Grâce à la signature de l'Acte de Berlin en 1885 et celui de Bruxelles en 1890, le Roi Léopold II avait instauré le libre commerce International comme système ou stratégie de développement de l'Etat Indépendant du Congo « E.I.C ».

En effet, il s'est employé d'abord dans le commerce de traite (pointes d'Ivoire, caoutchouc, fibres textiles etc...). Ensuite, il va octroyer des concessions importantes aux groupes privés tout en instaurant une administration solide pour percevoir des impôts, taxes et autres redevances à l'E.I.C.

Ainsi par la création de la Société Général de Belgique « S.G.B » (1885) et la Compagne du Congo pour le Commerce et l'Industrie « C.C.C.I » (1900), le Souverain Belge a constitué un puissant trust ou holding contrôlant une soixantaine de sociétés à charte dont la GEOMINE et l'Union Minière du Haut Katanga «U.M.H.K. ».

Par le Traité du 28 novembre 1908, le Roi Léopold II a légué à la Belgique, l'E.I.C. qui devint une colonie du Royaume de Belgique.

- accorder des avantages spéciaux aux étudiants de ces écoles pour susciter de l'intérêt chez les autres ;
- recycler les professionnels des médias dans le domaine de la connaissance des ressources naturelles ;

Le Gouvernement Colonial Belge a adopté par la suite, la même stratégie de la « porte ouverte au commerce » que son souverain.

Il s'est adjugé sans engagement des deniers publics, grâce aux concessions accordées aux dites sociétés, des participations directes et indirectes du capital social de chacune d'elles.

Il va s'en dire que l'apparition de ce capital du Congo Belge est d'origine étrangère. Toutefois, si son impulsion vient de l'extérieur, son accumulation doit beaucoup à l'appropriation des terres « indigènes » et surtout à la mobilisation autoritaire du travail forcé et peu rémunéré des autochtones durant plus d'une soixantaine d'années d'exploitation.

Plus tard après la seconde guerre mondiale, les Autorités Politiques du Congo Belge vont élaborer un plan décennal (1949-1959) et cela pour trois objectifs majeurs à savoir :

- 1) permettre la création d'un marché intérieur en vue de lutter contre la vulnérabilité de l'économie congolaise face aux soubresauts de la conjoncture internationale ;
- 2) relever le niveau de vie trop bas des autochtones par rapport à celui des coloniaux ;
- 3) accroître l'équipement de base en vue de permettre une diffusion optimale de la révolution technologique que subissait alors l'économie congolaise.

Il est vrai que l'exécution de ce décennat a connu un réel essor économique pour le Congo Belge. Mais, cela n'a pas entraîné pour autant une amélioration des conditions sociales de l'indigène. Son salaire annuel ne dépassait pas 2.000 Francs et celui de l'ouvrier 6.400 francs ⁽¹⁾. (SMIG± 25.000 Francs)

- réserver dans les grilles des programmes des émissions sur, les valeurs et la gestion des ressources naturelles ;
- répartir équitablement les compétences en milieux tant urbains que ruraux.

2.A l'Eglise :

Pour conclure , il sied d'admettre qu'en dépit de cette économie prospère, mais extravertie du Congo Belge, la stratégie usitée par les Autorités Coloniales a constitué un Portefeuille solide basé sur les mines, l'agriculture d'exportation et les transports.

Ce capital investi leur a permis de maintenir la paix et l'intégrité du bassin du Congo face à la convoitise des autres puissances de l'époque (Allemagne, France, Angleterre, Hollande....).

Il a aussi constitué un support emportant dans l'investissement des infrastructures de base de cette colonie.

Toutefois, faut-il croire que le fait d'accorder des concessions importantes aux groupes privés avec rétributions fiscales mettait la colonie à l'abri des prédateurs de ses ressources ? L'histoire de la R.D.C. nous démontre l'inverse.

4.2. Stratégie de développement de la R.D.C. de 1960 à nos jours

4.2.1. De la période de la 1^{ère} République (de 1960 à 1965)

Après son accession à la souveraineté internationale, la R.D.C. était comptée parmi les nations en développement où l'économie était plus ou moins florissante : héritage de la colonisation.

En effet, pour paraphraser J.P. Pelmans ⁽¹⁾, en 1960, le capital investi du Congo représentait dans l'ensemble 70 % pour les mines et les transports, 18 % pour l'agriculture et 12 % pour l'industrie manufacturière.

- Sensibiliser les masses à travers les prêches sur les valeurs de la gestion des ressources naturelles ;
 - Développer le lobbying et le plaidoyer auprès du gouvernement pour le suivi et la réalisation des résolutions et recommandations du présent atelier ;
 - Mettre des moyens à la disposition des organisations pour réaliser des ateliers ;
-

Le développement du pays s'était reposé sur trois pôles à savoir : le premier pôle comprenant le Katanga et les deux Kasai où était concentrée l'exploitation minière, le second avec les provinces de l'Equateur et l'Oriental qui constituaient le grenier des cultures d'exportation, et enfin, le troisième celui de Léopoldville où s'attelait l'industrie manufacturière ainsi que d'autres services du secteur tertiaire. Outre ces trois pôles de développement, le pays comptait aussi d'autres grandes villes et centres de négoce tels que Luluabourg, Kikwit, Bukavu, Boma, Matadi, Tysville, Kindu, Kalemie, Banningville etc...

Quant aux secteurs sociaux (santé, éducation, habitat, assainissement...), ils étaient de loin mieux organisés que dans d'autres cités africaines (Soweto, Aboudja, Abidjan, Luanda...). Le pays a su gérer voire bénéficier des réseaux bien organisés de l'enseignement primaire et secondaire ou encore des soins de santé. Presque partout dans les divers coins de la République, il existait des écoles classiques parfois mêmes des écoles ou centres professionnels. Plusieurs programmes de lutte contre les maladies importantes de la catégorie A (Tuberculose, Variole, Rougeole, Peste, Trypanosomiase...) étaient développés et avaient des résultats très encourageants. Et, l'élite congolaise s'était mise au pas dans la gestion des affaires de l'état, malgré l'inexpérience dans beaucoup des domaines.

Ce facteur négatif aura un impact quelque peu considérable dans beaucoup des secteurs clés de la vie nationale tels que l'agriculture, la médecine, la recherche scientifique... pour ne citer que ceux-ci.

des campagnes de sensibilisation et des séances d'évaluation par le comité de suivi.

3.A l'École :

- assurer la formation des formateurs au niveau de la coordination urbaine ;
- impliquer les ONG dans cette formation ;

Par ailleurs, cette élite était pétrie beaucoup des qualités devenues presque rares aujourd'hui : l'honnêteté, la ponctualité, le respect du bien commun, l'esprit de l'épargne, la notion d'hygiène, la gestion responsable etc..

Enfin du point de vue politique, la R.D.C. va traverser une période des troubles, sécessions, rebellions multiples et de luttes intertribales entraînant ainsi beaucoup des pertes en vie humaine et la destruction partielle des infrastructures de base, surtout à l'intérieur du pays. Ainsi pour mettre fin à ces désordres des politiciens de cette époque, le Général MOBUTU a pris le pouvoir par un coup d'Etat, le 24 novembre 1965, en destituant le Président KASA-VUBU. Le portefeuille du Trésor Public était solide. (1 franc congolais correspondait à 2 dollars).

4.2.2. De la période de la IIème République (de 1967 à 1990)⁽¹⁾

La R.D.C. a connu durant cette période une économie à évolution contrastée en dépit d'un pouvoir politique fort.

En effet, le Président MOBUTU durant son premier mandat avait instauré un régime présidentiel solide avec une assemblée unique, une administration centralisée et surtout un seul parti unique le « Mouvement Populaire de la Révolution » (M.P.R.).

Du point de vue économique, la R.D.C. avait d'abord une croissance remarquable, parfois supérieure à 5 % du P.I.B. par an entre 1967 et 1974.

Cette situation était due à un ensemble de facteurs positifs notamment : le Trésor Public très positif, un marché

- intégrer l'école dans son milieu par les échanges avec les membres de la communauté ;
- réhabiliter les leçons de promenades et de visite guidée ;
 - redynamiser la leçon d'éducation

à la citoyenneté.

international favorable, une hausse des prix des produits de base avoisinant les 10 % par an, un volume d'investissements privés importants, la consommation des ménages représentant 44 % du P.I.B.C.

Par la suite, cette économie connaîtra une période de crise de 1975 à 1983 (2^{ème} mandat du Président MOBUTU). Deux causes majeures en sont à la base à savoir le premier choc pétrolier en 1973 et surtout, la perte de confiance des investisseurs privés à la suite des mesures de « zaïrianisation » et de « radicalisation » mal appliquées par les décideurs d'où rupture des équilibres macro-économiques fondamentaux.

Pis encore, cette période de crise sera caractérisée aussi par la mauvaise gestion des deniers publics, le mauvais choix des priorités dans les investissements ainsi que le manque de cohérence des politiques économiques et financières adéquates.

Aussi de 1983 à 1985, la R.D.C. entreprendra une politique vigoureuse et courageuse d'assainissement et de rigueur, dont les résultats étaient encourageants. Le tableau ci-après en donne la répartition sectorielle de ces investissements en 1985.

Tableau de répartition sectorielle des investissements publics
(¹) en 1985

Secteurs Coûts en milliards de zaïres 1985 Pourcentage **Secteur économique**

1. Agriculture
2. Mines
3. Hydrocarbures
4. Industrie (ZOFI)
5. Energie (Electricité)
6. Transport et Voirie
7. Postes et Télécommunications

Secteur Social et Administratif

1. Santé Publique
2. Education et Formation
3. Recherche Scientifique et Technologie
4. Habitat
5. Assainissement et distribution d'eau
6. Gestion administrative 141,8

20,2
33,8
4,5
1,8
15,6
58,8
7,0
26,1
6,6
6,7
0,4
0,7
9,4
2,384,5
21,1

20,1
2,7
1,1
9,3
35,0
4,2

15,5
3,9
4,0
0,2
0,4
5,6

1,4**Total**167,9100,0

Toutefois de ces tentatives d'amélioration des conditions de vie du zairois grâce à effort de l'investissement public, 81 % pour les mines et hydrocarbures, 12 % pour l'agriculture, 4 % pour les secteurs sociaux, le taux de croissance économique était demeuré faible, voire en dessous de 1,1 % alors que celui de croissance démographique était de 2,9 %. Cette situation stimulera les Pouvoir Publics de concevoir un plan quinquennal de développement économique social de 1985 à 1990.

Ce document savamment conçu et promulgué le 07 mars 1986 a constitué un cadre de consolidation et d'ajustement structurel.

Mais ses résultats escomptés n'ont pas été satisfaisants eu égard aux objectifs poursuivis et aux conditions dans lesquelles il fut exécuté.

En effet, ses objectifs majeurs étaient (²).

- 1) la réhabilitation de toutes les infrastructures économiques et sociales devenus des obsolètes voire dépassées ;

-
- 2) la promotion des activités sociales ;
 - 3) l'amélioration de la gestion administrative ;
 - 4) la croissance du PIB à 4 % en moyenne par an.

Sur le plan macro-économique, ce taux de croissance comme évoqué ci-haut n'a jamais dépassé le 1,1 % de La balance des paiements, et les importations de bien de consommation sont restées supérieures à celles de biens d'équipements.

La dette extérieure était demeurée plus coûteuse à cause de l'accumulation des services de rééchelonnement et de la signature de nouveaux prêts à des conditions plus difficiles.

Les transferts nets des capitaux négligeables en 1986, avaient sensiblement augmenté en 1987 et 1988, respectivement de 393 et 315 millions de \$US.

Quant aux finances publics, l'objectif de l'équilibrage budgétaire n'était pas atteint en 1989 et en 1990 par l'OFIDA et la D.G.C en dépit de leur effort de mobilisation des recettes. Les dépenses courantes n'ont pas été aussi respectées par rapport aux prévisions.

Le taux d'exécution financière des dépenses en capital était resté inférieur à 39,8 % dans l'ensemble par rapport à la période de 1967 à 1979.

Sur le plan institutionnel, comme aujourd'hui, beaucoup de reformes envisagées n'ont pas pu être engagées à temps opportun faute des moyens voire de volonté politique.

Quant à l'exécution physique des programmes et projets publics, leur taux était très faible pour plusieurs raisons à savoir l'absence d'études de faisabilité, la faible capacité des mobilisations des ressources d'autofinancement, la dépréciation

4. RAPPORT GENERAL

de la monnaie etc...

Concernant le secteur privé, le même constat fait au secteur public est de mise en dépit de la présence de la Commission des Investissements.

En résumé, il convient de dire que cette longue période a connu une régression par rapport à la précédente : au lieu des qualités telles qu'évoquées ci-haut, elle est représentée par plus des vices ou fléaux que des vertus tels que : la mégestion, la corruption, le pillage, l'extorsion, la gabegie financière, l'atteinte aux mœurs, l'oisiveté, le clientélisme etc...

Le système éducatif voire sanitaire n'étaient plus satisfaisants puisqu'il ne répondant plus aux besoins réels du pays. La loi de l'offre et de la demande au niveau de l'emploi était déséquilibrée.

4.2.3. Période de gestion de la RDC durant la transition (de 1990 à nos jours)

4.2.3.1. Evolution de la situation politico-économique et sociale et leur

impact sur le cadre de vie du congolais

Comme déjà évoquée dans les lignes précédentes, le problème de la gestion de nos ressources en général peut se résumer en cinq points essentiels à savoir

-
- (i) l'absence de la bonne gouvernance (politique administrative et institutionnelle, économique
 - (ii), l'absence d'un cadre et des politiques macro-économiques stables (iii), le manque d'accès aux services sociaux améliorés
 - (iv), la lutte encore insuffisante contre le VIH/SIDA
 - (v), la faible participation de la dynamique communautaire au développement à la base.

a) Absence de gouvernance politique

Depuis l'instauration du multipartisme en 1990, la RDC est entrée dans une spirale de crise et des conflits politiques voire armés portant un coup sévère sur sa stabilité tant interne qu'externe.

Comme à l'époque de la 1^{ère} République (1960 - 1965), les quelques tentatives d'expérience démocratique n'ont pu modifier implicitement les mœurs politiques du congolais d'aujourd'hui. Pis encore, en dépit de la « guerre de libération » mettant fin le 17 mai 1997 à l'ancien système dictatorial, les deux gouvernements qui se sont succédés avant et après l'Accord de Sun City ont rencontré d'énormes difficultés pour asseoir les bases solides d'une société démocratique.

En effet, durant sept ans la transition de la période du Président MOBUTU avec la Conférence Nationale Souveraine n'a pas été prospère pour notre pays. Aussi la période de transition de 1997 à 2001 vécu par le feu Président Désire KABILA, se caractérise par une instabilité politique surtout à l'Est du pays avec les agressions Ougando-Rwando-burundaise. Quand à celle de l'actuel Président avec quatre vice-président, cette expérience unique au monde, nous amène à une démocratie

ATELIER NATIONAL SUR

pluraliste assez plus au moins positive.

Toutefois, il y a lieu d'espérer qu'après ce deuxième test plus ou moins positif du scrutin pluraliste politique que vient de goûter le congolais cette année, un avenir radieux se pointe à l'horizon.

b) Absence de la bonne Gouvernance administrative et institutionnelle

L'Administration est restée de moins en moins inefficace dans son rôle de structure d'appui et d'exécution pour la réalisation des projets de société programmé par le Gouvernement. Ce dernier, aussi malgré l'ensemble des Actes Institutionnelles ou juridiques prises (Nouveau Code Minier, Code forestier, Code des Investissements et autres réformes) n'est pas parvenu à assumer ses missions régaliennes *

c) Absence de la bonne Gouvernance économique et de cadre macro-économique stable

Durant cette période, l'économie est malade, un assainissement macro-économique s'avère indispensable pour le même ressort évoqué avant l'époque de l'exécution du plan quinquennale 1985-1990. tous les secteurs portents de croissance sont mal gérés, il s'agit de :

- secteur minier qui, malgré sa restructuration et sa libéralisation (Nouveau Code Minier et son règlement, restructuration du cadastre minier et autres réformes), souffre des nombreuses irrégularités de tout ordre ;
- secteur forestier (presque le même constat) ;
- secteur de l'énergie électrique, quoi que riche en potentiel hydroélectrique, n'affecte que 2,5 % de la demande

LE SYSTEME EDUCATIF ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DE LA RDC

RAPPORT GENERAL

intérieur : la différence de cette production est destinée à l'exportation ;

- secteur agriculture et développement rural : ces doubles secteurs est le plus fourni en ressources humaines avec 80 % de la population active nationale travaillant principalement dans l'agriculture, la pêche et l'élevage. Malgré ces potentialités immenses du dit secteur, cette population est paupériser faute de moyen technique et financier ;
- secteur privé, lequel principale moteur de création des richesses et d'employer, évolue dans un environnement difficile depuis bientôt trois décennies.

d) Manque d'accès aux services sociaux améliorés

Le développement timide de ce secteur en général se justifié par l'ensemble des difficultés d'ordre structurelle rencontrées telles que la mauvaise gouvernance, les conflits répétitifs vécus, la pression démocratique urbaine ou rurale. Les secteurs de l'éducation de la santé, de l'accès à l'eau et à l'assainissement voire la sécurité sociale sont dans un état de détérioration et de déperdition avancé.

Quant à la demande de ces services sociaux en terme d'écoles, de centres de santé, d'eau et d'assainissement et d'habitat, elle est devenue très importante, eu égard aux besoins d'une population congolaise toujours croissante, à la stagnation d'un secteur productif non monétarisé et à la montée d'une pauvreté galopante.

e) Faible participation de la dynamique communautaire au développement de la base

A l'initiative du Centre de Formation en Management et Développement Organisationnel (CEFOMAD) de l'Eglise du Christ au Congo, il s'est tenu du 06 au 08 novembre 2006 dans l'enceinte du Lycée Mgr SHAUMBA, l'Atelier National sur le thème : “ **Le Système Educatif et la Mise en Valeur des**

Les mêmes causes ou difficultés susmentionnées sont à la base du vide créé par la faible présence ou l'absence criante des organisations communautaires dans leurs rôles de participation aux activités de l'auto développement intégré.

Cependant le Manque de soutien de cette dynamique communautaire par l'Etat a conduit à ce constat : faible participation à la planification et prise de décision, absence d'une promotion et de reconnaissance juridique de ces structures de développement ; faibles capacités de leurs interventions ; faibles capacités d'appui à leurs initiatives de base particulièrement chez les femmes et les jeunes.

Aussi, cette faible productivité des activités des dynamiques communautaires est liée également à la désorganisation des approvisionnements en intrants et équipements productifs, à la faible vulgarisation des techniques améliorées, au manque de recherche-action participative et de vulgarisation au faible accès au système de crédit et d'épargne, à la formation inadéquate des animateurs en gestion de projets, au revenu et au pouvoir d'achat limité et au manque d'investissements dans les infrastructures et services de base.

4.2.3. Tentatives de solutions mesures envisagées et à prendre (***)*

Etant donné la dégradation très avancée des conditions de vie du congolais en général, le gouvernement de transition a, dans un premier temps, pris plusieurs programmes et mesures de sortie de crise pour la période de 2002 à 2005 à savoir :

Ressources de la RDC'' dont la coordination a été assurée par Madame Khake Marthe.

Ce grand atelier avait pour objectif global de démontrer qu'une gestion et une exploitation

-
- Dans le cadre de la stabilisation de la paix et de la reconstruction politique, un Programme de Désarmement et de Réinsertion des anciennes troupes combattantes (volet national et multinational avec les belligérants) ;
 - Dans le domaine de la gouvernance :
 - le Programme Triennal Minimum « PTMA » de 1999-2001 avec le concours du PNUD et de la Banque Mondiale et comme secteurs prioritaires les Infrastructures, l'Agriculture, les Mines, l'Environnement, l'Electricité, l'eau, la santé, l'Education etc.. Ce programme n'a pas été exécuté faute de mobilisation des ressources tant internes qu'externes sous forme des dons.

Le Programme National d'Urgence de Renforcement des Capacités « PNURC », élaboré en 1999 avec l'appui de PNUD et a servi de cadre national d'interventions urgentes pour le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, nécessaires à la planification et la gestion macroéconomique et sectorielle (Cfr. SENAREC).

Le Programme Intérimaire Renforcé « PIR » (2001-2002), mis en place avec le concours des Institutions de Bretton Woods et exécuté avec satisfaction pour laisser sa place au PMURR ;

Le Programme Multisectoriel d'Urgence de reconstruction et de Réhabilitation « PMURR » (2002-2005), cadre de référence des opérations concertées de reprise de La coopération structurelle entre le R.D.C. et la Banque Mondiale voire autres partenaires, conformément à la stratégie d'Aide Transitoire « S.A.T. ».

Ce programme court encore aujourd'hui et est plus ou moins satisfaisant dans les secteurs d'Infrastructures, de l'Agriculture et le Social.

rationnelle de nos ressources naturelles, véhiculée comme valeur à travers notre système éducatif peut contribuer au développement de la RDC.

I. Ouverture de l'Atelier

Autres Réformes Economiques et Institutionnelles des entreprises (cas du COPIREP pour les entreprises publiques) (2002-2004), comme soutien de l'effort du gouvernement visant à assainir et libéraliser l'économie congolaise.

Autres mesures à citer sont : la normalisation des relations avec les partenaires extérieurs et la coordination des aides extérieures par un dispositif instauré par le Gouvernement en 2001.

Quant aux mesures ou solutions à prendre ou déjà prises par le gouvernement pour une exploitation efficiente de nos ressources et un décollage socio-économique de la République Démocratique du Congo, il y a lieu de sous référer au Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté « D.S.C.R.P »^{***}. Il s'agit des actions reprises dans le cadre des cinq (5) piliers de ce document à savoir :

1° Promouvoir la Bonne Gouvernance et consolider la paix par le
Renforcement des Institutions.

La bonne Gouvernance politique avec la notion de décentralisation ayant comme objectifs ⁽¹⁾ la participation effective des communautés de base à la gestion et l'auto développement locale, ⁽²⁾ le déchargement progressif du Gouvernement central des tâches d'exécution ; ⁽³⁾ le rapprochement de l'Administration des administrés, ⁽⁴⁾ la simplification des procédures administratives ⁽⁵⁾ le rôle du genre dans le développement.

La cérémonie d'ouverture a commencé par la prédication, puis la prière d'ouverture dite par Mgr NYAMUKE, Président du Synode Urbain de l'ECC Kinshasa.

La Bonne Gouvernance administrative avec ⁽¹⁾ la Réforme de l'Administration Publique déjà commencée, celle de l'armée et de la Police Nationale ⁽²⁾, la finalisation du programme de mise à la retraite ainsi la rationalisation des postes, des effectifs et des emplois, ⁽³⁾ l'amélioration du SMIG, ⁽⁴⁾ la Réforme du système judiciaire, ⁽⁵⁾ la lutte contre la corruption et le blanchissement des capitaux, ⁽⁶⁾ le Renforcement des Capacités et Institutionnelle.

La Bonne Gouvernance Economique notamment dans ⁽¹⁾ la poursuite des Réformes des Finances Publiques élaborées dans le cadre du Programme Economique du Gouvernement (P.E.G) en 2002, ⁽²⁾ celle des Réformes des Marchés Publics, ⁽³⁾ le RenforCement de la qualité des stratégiques, ⁽⁴⁾ la sécurisation des personnes et des biens.

2° Consolider la stabilité Macroéconomique et la croissance.

Ce deuxième pilier consiste à asseoir la R.D.C. sur une croissance économique robuste et durable fondée sur un cadre et des politique macroéconomique stables. C'est ainsi qu'il faut ⁽¹⁾ une maîtrise de la dépense publique, l'accroissement des recettes avec les réformes déjà engagées et une politique monétaire prudente de renforcement de l'indépendance de la Banque Centrale ; ⁽²⁾ le renforcement des secteurs porteurs de croiss³ance déjà évoqué ci-haut, ⁽³⁾ la finalisation des réformes du secteur minier et la restructuration des entreprises publiques dudit secteur, ⁽⁴⁾ la finalisation des études en cours sur le sous-secteur électricité (cadre légal et réglementaire) ainsi que la mise en valeur du potentialité du site d'Inga, ⁽⁵⁾ l'exploitation rationnelle des ressources naturelles en tenant compte de la dimension environnementale et des normes de

Cette prière a été suivie par le mot de circonstance prononcé par l'Evêque Natalis Songo, 1^{er} Vice Président National de l'ECC qui a souhaité la bienvenue aux participants et relevé l'importance de

transparence dans la gestion grâce à l'ITIE etc.

3. Améliorer l'Accès aux Services Sociaux et réduire la vulnérabilité

Ici, il y a lieu de citer des actions sociales telles que l'Education notamment la révision de la loi-cadre de l'enseignement national, l'obligation de l'Etat d'en assurer le fonctionnement et le renforcement du partenariat public, privé ; l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire et universitaire ainsi que des conditions de travail des enseignants ⁽²⁾, la santé par la réhabilitation et l'implantation des structures sanitaires ainsi que l'amélioration des conditions de travail du personnel de santé aussi bien en milieu urbain que rural ⁽³⁾ l'urbanisation responsable ainsi que l'amélioration de l'habitat, ⁽⁴⁾ l'application effective de la politique de protection de la femme, des enfants vulnérables, des personnes avec handicaps et celles de troisième âge (P.I.P.) sans oublier des personnes déplacées et réfugiées... ⁽⁵⁾ enfin la promotion des secteurs de culture, science et technologie, Presse et Information ainsi que Postes et Télécommunication etc.

4° Combattre le VIH/SIDA : en menant une bataille sans merci contre la pandémie grâce à la prévention, au traitement, à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA et à l'atténuation de l'impact socio-économique de cette maladie sur la communauté.

5° Appuyer la dynamique communautaire : Grâce à la politique de décentralisation prônée par l'Etat, le Gouvernement va créer des conditions optimum pour la participation organisée des structures communautaires à la définition des politiques sectorielles, à la planification des programmes intéressant celles-ci comme actions l'on peut retenir ⁽¹⁾ la Promotion,

l'Education dans la mise en valeur des ressources nationales de la RDC.

Son Excellence Madame la Vice Ministre l'ESURS, Madame Béatrice LOMEYA, a relevé les

l'émergence et la reconnaissance juridique de ces structures à la base ⁽²⁾ le renforcement de leurs capacités d'intervention, celui des I.L.D. etc.

attentes du Gouvernement vis-à-vis de ce séminaire étant donné le paradoxe de la RDC (pays riche - population pauvre.) Elle a déclaré ensuite ouverts les travaux de l'atelier.

2.7. La Gestion et l'exploitation des ressources naturelles en RDC

Professeur KANKONDE MUKADI
Facultés d'Agronomie, UNIKIN

Introduction

Nous parlons tous de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles. Mais la question qui se pose est de savoir si tous nous pensons à la même chose lorsque nous parlons de ces ressources naturelles. Il est dès lors important, avant d'aller plus loin de nous fixer sur les concepts car, comme le disait quelqu'un, les mots ont le sens qu'on leur donne !

Après avoir défini les concepts, notre exposé présentera les ressources naturelles dont dispose la RDC et qu'elle est appelée à gérer et à exploiter de manière durable. Ensuite, nous aborderons la gestion des ressources naturelles du point de vue de la législation congolaise, avec ses points forts et ses points faibles ou failles. Enfin nous tirerons une brève conclusion.

Concepts

- *Ressources naturelles, qu'est-ce ?*

En tout rigueur, cette expression devrait être utilisée pour désigner la « productivité » d'un lieu, ou biotope, par le seul jeu des facteurs naturels et au premier point l'activité des

Autant la cérémonie d'ouverture avait commencé par une prière, autant elle s'est terminée par une prière dite toujours par le Président du synode urbain de l'ECC.

Une pause de 45 minutes est intervenue au cours de laquelle un cocktail a été servi.

biocénoses animales et végétales qui peuplent ce lieu ou biotope et qui composent l'écosystème. En d'autres termes ces ressources devraient être conçues comme « dégagées par le rendement d'un écosystème et non comme un capital biologique exploitable ».

Etant donné que les ressources naturelles fournissent leurs services au cours du temps, l'aspect inter temporel est très important dans l'analyse de gestion de ces ressources.

On distingue, de par leur capacité de reconstitution, les ressources épuisables ou non renouvelables et les ressources renouvelables, auxquelles nous ajouterons les ressources dites non productives.

Les ressources épuisables sont les ressources qui ont un taux de reconstitution nul et leur utilisation provoque une diminution du stock disponible de la ressource. Elles englobent les ressources minérales énergétiques et non énergétiques.

Ces ressources peuvent également être qualifiées de non renouvelables c'est-à-dire dont la quantité est fixe, mais dont la durée peut être allongée par une utilisation réduite ou plus efficiente, par la réutilisation ou par le recyclage.

Toutes fois, étant donné la présomption de l'existence des ressources « non découvertes » qui comprennent les ressources présumées dans des sites connus et les ressources spéculatives dans des sites pour le moment inconnus, il est possible de parler d'une « reproductibilité économique » des ressources épuisables, puisque grâce à une prospection géologique, une amélioration des exploitations, de récupération - recyclage, il n'est pas impossible d'avoir un accroissement des ressources au cours du temps.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

D'entrée de jeu, la Coordinatrice du CEFORMAD, Mme MAVINGA Kumba, après avoir remercié d'avance les participants pour leur assiduité

Les ressources renouvelables sont les ressources qui ont un taux de reconstitution positif. Elles incluent les espèces végétales et animales, et dans une certaine mesure l'air et l'eau. Dans leur gestion il faut trouver un équilibre en respectant des contraintes chimiques et biologiques, tel qu'on ne remette pas en cause de façon irréversible leur capacité de reconstitution. Ces ressources renouvelables continueraient à produire des fonctions vitales si leur entretien était adéquat. Il est relativement simple de dégrader le système d'une façon irréversible s'il est mal exploité. C'est le cas notamment de la déforestation.

Est considérée comme ressource non productive toute ressource primaire non valorisée dans les produits finaux, et rejetée sous forme de déchets solides, d'effluents liquides ou d'émissions gazeuses.

Nous ne nous intéressons pas à ce type de ressources dans le cadre de cet exposé.

- *Gestion des ressources*

S'agissant de la gestion, nous retiendrons trois concepts majeurs, à savoir : la gestion des écosystèmes, la gestion écologique et la gestion intégrée des ressources.

Dans le sens large du terme, la gestion peut être définie comme l'art de prendre des décisions concernant l'activité d'une entreprise. En ce qui nous concerne ce jour, l'entreprise en question est l'environnement avec toutes ses ressources qui devront idéalement être gérées et exploitées à leur rendement durable.

La gestion des écosystèmes

aux travaux de l'atelier leur a présenté les objectifs (global, spécifiques) de l'atelier ainsi que le programme des activités.

Cette gestion répond à un besoin de trouver des solutions dans la gestion des ressources ; solutions qui soient économiquement bonnes, écologiquement saines et socialement acceptables. Elle diffère des techniques traditionnelles de gestion des ressources en ce qu'elle détermine en premier lieu ce que sera le résultat, puis elle établit un plan pour atteindre ce résultat.

La gestion écologique

Egalement dite gestion écologiquement saine, cette gestion s'entend comme celle des activités humaines visant à assurer le maintien, aux échelles temporelles et spatiales appropriés, des écosystèmes, ainsi que des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui les façonnent.

La gestion intégrée des ressources

Il s'agit d'une approche holistique de la gestion de deux ou de plusieurs ressources naturelles (eau, sols, bois, pâturage, faune, loisirs, etc.), et intègre les valeurs de la communauté dans la conception de politiques ou de projets visant à exploiter et à préserver ces ressources à perpétuité.

La gestion des ressources naturelles devra s'accompagner de la conception des mécanismes et des institutions qui permettent l'allocation des droits de propriétés de ces ressources d'une façon efficace (par exemple l'atmosphère et la biodiversité sont aujourd'hui des biens collectifs ou publics qui ne font pas l'objet de droits de propriétés). Lorsqu'il n'est pas possible de définir les droits de propriété ou lorsque cela n'est pas praticable, on

Elle a ensuite cédé la parole au Professeur Aloni Komanda, modérateur de l'atelier. Ce dernier a commencé par demander aux participants de se présenter brièvement. Ce qui fut fait.

devrait concevoir des mécanismes qui permettent la réduction des externalités et empêchent la surexploitation des biens communs. On qualifie d'externalités les effets d'une action sur d'autres parties lorsqu'ils n'ont pas été pris en compte par l'auteur de l'action.

Les économistes de l'environnement expliquent la dégradation de l'environnement en termes de défaillances, aussi bien du marché que des politiques. En effet, dans les pays en développement notamment, une grande partie de la dégradation de l'environnement a pour cause les efforts déployés par l'Etat moderne pour remplacer le droit coutumier, ou pour nationaliser des ressources précédemment gérées par les communautés locales.

Etant donné que la gestion des ressources naturelles tend à assurer la pérennité de celles-ci dans l'optique de la justice intergénérationnelle, il convient de faire mention d'un concept dont on parle beaucoup ces dernières années, à savoir la « bonne gouvernance ».

S'il faut définir ce concept, nous dirions que la bonne gouvernance est une attitude qui se traduit par l'exercice de l'autorité qui alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs. Elle se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité.

Du point de vue du droit, nous pouvons dire que la gestion des ressources naturelles est la mise en application de l'ensemble de principes et de mesures légales et réglementaires visant à assurer le bien-être de l'homme dans son environnement.

Les travaux proprement dits ont débuté à 11 h30' avec la conférence du professeur Dieudonné MUSIBONO de l'Université de Kinshasa dont l'exposé sur le sous thème : **Ressources naturelles de la RDC : Etat de lieux et impératifs de gestion**

Le paradoxe renversant de la situation de la RDC où on est en face d'un potentiel énorme de ressources naturelles et d'une population extrêmement pauvre mériterait bien une analyse approfondie.

Quoi qu'il en soit on est obligé de reconnaître que la faiblesse des institutions chargées de gérer ces ressources a eu comme conséquence que la « gestion » sur le terrain se fait dans le mépris quasi-total et généralisé des lois et règlements édictés dans le domaine. Certains utilisateurs des ressources agissent par ignorance. Et comme on le dit, l'ignorance tue. « Mon peuple meurt faute de connaissance », pour paraphraser la bible.

Les ressources naturelles passent pour être des biens publics ou collectifs c'est-à-dire des biens qui sont à la disposition de tous, qui ne peuvent être refusés à personne et qui n'ont aucun prix. Ces biens sont une forme d'externalité : lorsqu'une personne les consomme, il est inévitable qu'une autre personne soit lésée par cette action.

Quelles sont les ressources naturelles dont dispose la RDC ?

En 1983, le Bureau du Président de la République avait publié un ouvrage intitulé « Le Zaïre économique ». Cet ouvrage, conçu comme un guide économique, fait l'inventaire de toutes les ressources connues du pays.

Parmi les nombreuses ressources naturelles dont est dotée la RDC, nous pouvons mentionner : les ressources foncières, les ressources minières (une trentaine de minerais) et les hydrocarbures, les ressources énergétiques, les ressources fauniques et floristiques, les ressources aquatiques et les ressources halieutiques.

responsable pour un développement durable.

Après avoir défini quelques concepts clés tels que Faune, Flore, écosystème, biodiversité..., l'intervenant a souligné la richesse immense de la RDC en ressources renouvelables, non renouvelables, stratégiques et non

Comment, du point de vue des politiques, ces ressources sont-elles gérées ?

Les instruments utilisés dans la gestion des ressources naturelles sont de deux types : les instruments économiques et les instruments non économiques.

Les instruments économiques ont pour objectif essentiel de persuader les particuliers et les sociétés d'adopter un comportement sans danger pour l'environnement, en modifiant les incitations économiques à agir ainsi. Ils agissent directement sur les coûts et les prix.

Parmi ces instruments on peut signaler les taxes et redevances, les subsides, les permis de pollution négociables, les programmes et projets, les règles de responsabilité.

Les instruments non économiques comprennent des réglementations, obligations et interdictions.

Dans le cas précis de la RDC il s'agit notamment des textes légaux et réglementaires que nous présentons ici au regard de chaque type de ressources concernées.

La gestion des **ressources foncières** est régie par la loi no 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier. Cette loi, à son article 53, fait de l'Etat le seul propriétaire du sol : « Le sol est la propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'Etat ». La nouvelle constitution du pays ne semble pas avoir repris cette disposition !

Les **ressources minières** quant à elles, sont gérées selon les dispositions du code minier (loi no 0007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier) et du règlement minier (décret no

stratégiques. Ainsi par exemple, le massif forestier de la RDC représenterait au moins 44 % du massif africain recouvrant au moins 11.000 espèces identifiées sans oublier la riche faune endémique. D'où la nécessité de convertir ces potentialités en richesse réelle pour une

038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier).

Il est important de signaler que ces dispositions prennent en compte la protection de l'environnement et donc de ses ressources par le biais de l'étude d'impacts environnementaux imposée aux exploitants miniers.

Les hydrocarbures liquides, solides ou gazeux sont gérés conformément aux dispositions de l'ordonnance loi no 81-031 du 02 avril 1981 portant législation générale sur les Mines et Hydrocarbures. Il faut signaler qu'à ces jours les dispositions de cette ordonnance se rapportant aux mines ont été remplacées par le code minier de 2002.

Les **ressources énergétiques** sont gérées notamment par l'arrêté no 0074/CAB.ENER/94 du 16 novembre 1994 fixant les conditions pour l'obtention de l'autorisation de la construction de centrale hydroélectrique.

Le titre d'autorisation de centrales hydroélectriques a été institué par l'no 0072/CAB.ENER./94 du 16 novembre 1994 instituant l'autorisation de la construction de centrales hydroélectriques pour toute personne morale ou physique pour des besoins privés ou de distribution publique.

La gestion des **ressources fauniques** est régie notamment par la loi no82-002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse et l'arrêté no 14/CAB/MIN/ENV/2004 du 29 avril 2004 relatif aux mesures d'exécution de la loi précitée du 28 mai 1982. Cette loi a pris en compte les recommandations et obligations souscrites par la RDC en tant qu'Etat partie aux conventions internationales sur la gestion des ressources fauniques.

économie viable à travers une prudence écologique et une justice sociale distributive de la biodiversité.

Il a fustigé le fait que les congolais refusent de vivre comme des hommes économiquement, écologiquement

Les **ressources fauniques et floristiques** sont dans leur ensemble gérées suivant les dispositions de l'ordonnance loi no 69-041 du 22 août 1969 relative à la Conservation de la nature ainsi que la loi no 75-024 du 22 juillet 1975 relative à la création des secteurs sauvegardés. Il faut bien entendu associer à ces textes de lois leurs mesures d'application telles par exemple l'arrêté no056 CAB/MIN/AFF-ECNT/01/00 du 28 mars 2000 portant réglementation du commerce international des espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction (CITES).

Actuellement, la loi sur la conservation de la nature de 1969 est en cours de révision pour y prendre en compte les principes modernes de gestion des ressources de l'environnement et aussi y intégrer la conservation participative de manière à ce que les populations riveraines tirent réellement profit de la conservation de la nature.

Une ressource floristique particulièrement importante qu'il convient de souligner ici c'est la forêt. Dans ce pays, près de 40 millions de Congolais vivent de la forêt pour leur alimentation, leurs soins de santé grâce à la pharmacopée naturelle, les matériaux de construction, la source d'énergie domestique, les besoins culturels, etc.

La forêt est gérée par les dispositions du code forestier (loi no 011/2002 du 29 août 2002) et ses mesures d'application qui sont en cours d'élaboration.

Jusqu'à ces jours, les **eaux et les ressources aquatiques** sont gérées selon les dispositions du Décret du 06 mai 1952 sur les concessions et l'administration des eaux, des lacs et des cours d'eau, de quelques dispositions de la loi no73-001 du 20

et socialement sécurisés malgré les richesses fabuleuses dont Dieu les a pourvus.

Il a indiqué que cette situation était due essentiellement à la mégestion caractérisée par une

juillet 1973 portant Régime général des biens, régime foncier et immobilier. Selon cette loi, à son article 18, « l'eau des cours d'eau et des lacs et des eaux souterraines appartiennent à l'Etat ».

Le troisième texte légal est la loi no 074-009 du 10 juillet 1974 portant délimitation de la mer territoriale de la République du Zaïre.

Deux textes réglementaires qui méritent d'être signalés sont : l'ordonnance du 01 juillet 1914 sur la pollution et contamination des sources, lacs, cours d'eau et partie de cours d'eau et aussi l'ordonnance no52/443 du 21 décembre 1952 sur les mesures propres à protéger les sources, nappes aquifères souterraines, lacs et cours d'eau, à empêcher la pollution et le gaspillage de l'eau et à contrôler l'exercice des droits d'usage et des droits d'occupation concédés. Vous aurez remarqué que ces textes réglementaires datent tous de la période coloniale !

Dans ce domaine de l'eau, il sied de faire remarquer un déficit très grave dans la législation de cette ressource d'une importance vitale et stratégique pour la RDC. Certaines langues prédisent que la prochaine guerre contre la RDC sera celle de l'eau. Il est vivement souhaitable que le pays puisse disposer d'un code de l'eau pour mieux gérer cette ressource.

Actuellement les **ressources halieutiques** sont gérées conformément à deux textes légaux et un réglementaire, à savoir : le décret du 12 juillet 1932 portant réglementation de la concession de pêche et le décret du 21 avril 1937 sur la pêche. Le texte datant d'après l'indépendance est l'arrêté 047/CAB/MIN/ECNT/94 du 18 février 1994 modifiant et complétant l'arrêté 042/CM/ECN/92 du 06 avril 1992 portant organisation de l'exploitation et de l'exportation des poissons

civilisation de la cueillette et une inadéquation entre la formation et les besoins de la société. On forme pour des diplômes et non pour des besoins de la société.

d'aquarium.

La gestion des ressources naturelles d'un pays peut avoir des répercussions sur la population du reste du monde. C'est le cas notamment des ressources transfrontalières, qui s'étendent sur plusieurs pays limitrophes.

Les ressources naturelles relevant de la biodiversité notamment intéressent l'humanité entière. Leur gestion ne peut ignorer les recommandations de différentes conventions internationales que la RDC a ratifiées. Parmi ces conventions, nous citerons : (i) La convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, (ii) la Charte mondiale de la nature, (iii) la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, (iv) la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, (v) le protocole de Kyoto à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, (vi) la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

- *Exploitation des ressources naturelles*

Il s'agit d'une action de mise en valeur des ressources naturelles en vue d'un profit. Le profit ici se conçoit dans le sens des avantages que procure à la collectivité ou à la communauté l'utilisation de ces ressources, sous diverses formes. De manière globale, le profit visé dans ce contexte est le développement durable.

L'exploitation implique la « consommation » des ressources en question. Elle est fonction de la valeur économique totale que la société attribue à ces ressources. La valeur économique inclut à la fois le prix payé sur le marché et la rente dégagée au profit

Il a conclu son exposé en plaidant pour l'instauration d'une véritable classe d'intellectuels responsables et la nécessité de repenser notre système éducatif afin de l'adapter aux besoins économiques, écologiques et sociaux de la population

des consommateurs. Cette rente du consommateur est en fait la mesure du consentement à payer pour le bien ou le service. Autrement dit, elle représente le montant que les usagers seraient prêts à déduire de leur revenu pour acquérir le bien ou le service en question. Elle constitue donc un indicateur des préférences des usagers.

Les types d'avantages tirés de l'exploitation des ressources naturelles les plus faciles à envisager sont ceux obtenus par les consommateurs qui utilisent directement la ressource en question et qui en tirent des **valeurs d'usage directes**.

Un autre type de valeurs résulte des fonctions d'environnement que les consommateurs utilisent indirectement. Ce sont des **valeurs d'usage indirectes**.

Il arrive que les individus ne tirent pas, à l'heure actuelle, d'avantages directs ou indirects d'une ressource donnée, mais ils souhaitent conserver une option pour l'avenir. Une telle ressource reçoit une **valeur d'option**.

Dans certains cas, les individus peuvent attribuer une valeur aux éléments du patrimoine naturel même s'ils n'en font aucun usage, direct ou indirect, ou même s'ils n'y attachent pas de valeur d'option. On a ainsi **la valeur patrimoniale et la valeur d'existence**. Ce sont deux valeurs pour les non-utilisateurs.

La valeur d'existence découle du pur plaisir de l'existence d'une ressource, sans aucune relation avec la question de savoir si la personne concernée sera ou non, un jour ou l'autre, en mesure d'en tirer un avantage direct ou indirect.

La valeur patrimoniale est de même ordre que la valeur d'existence sauf qu'elle est motivée par le désir de transmettre quelque chose à ses descendants.

Le deuxième orateur, Monsieur LUMBALA LUSA, du Cadastre minier du Ministère des Mines, a fait un exposé sur le thème :

L'exploitation d'une ressource naturelle doit tenir compte de la rareté de celle-ci.

Les indicateurs économiques de la rareté sont en général : le prix, la rente de rareté, le coût marginal de prospection et le coût marginal d'extraction. La rente de rareté est donnée par la différence entre le prix payé sur le marché et le coût marginal d'extraction.

L'indicateur physique traditionnel est le rapport entre les réserves et l'offre de la ressource concernée ; les réserves étant estimées par des méthodes géologiques ou statistiques.

En règle générale, quiconque utilise une ressource naturelle devrait en payer un prix reflétant trois types de coût distinct :

- (i) le coût direct de l'extraction ou de la récolte ;
- (ii) les éventuels coûts, externes, pour l'environnement qui en découlent ;
- (iii) le coût d'utilisation, qui est du même ordre qu'un coût d'épuisement, et représente la valeur de la perte future de production résultant du fait que la ressource est consommée aujourd'hui.

L'exploitation des ressources conduit souvent à choisir un ensemble de projets à réaliser sous contraintes budgétaires. Pour comparer entre eux les résultats de ces projets on recourt à l'analyse coûts-avantages. Tous les bénéfices ou avantages et tous les coûts sont de ce fait évalués en terme monétaire.

Avant de terminer notre exposé, souffrez que nous vous fassions remarquer que les règles actuelles de gestion et d'exploitation des ressources naturelles, particulièrement des ressources de la biodiversité, sont aussi vieilles que le monde.

ETAT DES LIEUX SUR LES RESSOURCES NATURELLES DE LA RDC.

Les ressources du sous sol de la RDC

L'intervenant a commencé par indiquer, tout comme le premier orateur que notre pays était potentiellement

Nous en voudrions pour preuves ces quelques citations tirées de l'un des plus livres du monde : la bible.

Après avoir créé l'homme et la femme Dieu leur dit : « ... remplissez la terre et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. » (Genèse 1.28). L'homme fut placé dans le jardin d'Eden "pour le cultiver et pour le garder », c'est-à-dire le gérer et l'exploiter !

Concernant l'exploitation durable des ressources fauniques notamment, Dieu recommande à son peuple : « Si tu rencontres dans ton chemin un nid d'oiseau, sur un arbre ou sur la terre, avec des petits ou des œufs et la mère couchée sur les petits ou sur les œufs tu ne prendras pas la mère et les petits, tu laisseras aller la mère et tu ne prendras que les petits, afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours » (Deutéronome 22.6-7)

Au sujet de l'exploitation des ressources floristiques, les arbres en l'occurrence, il est dit : « Si tu fais un long siège pour t'emparer d'une ville avec laquelle tu es en guerre, tu ne détruiras point les arbres en y portant la hache, tu t'en nourriras et tu ne les abattras point ; car l'arbre des champs est-il un homme pour être assiégé par toi ? Mais tu pourras détruire et abattre les arbres que tu sauras ne pas être des arbres servant à la nourriture, et en construire des retranchements contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce qu'elle succombe ». (Deutéronome 20.19-20)

Conclusion

riche sur le pan des minerais suite à la présence de plusieurs formations magmatiques, sédimentaires et métamorphiques génératrices de concentrations minéralogiques et de gisements économiquement exploitables en nombre élevé. A ce jour, l'inventaire de

En guise de conclusion, nous pourrions dire que la gestion des ressources naturelles implique la connaissance de ces ressources, des services qu'elles sont susceptibles de rendre et partant, de la valeur économique qu'elles peuvent avoir.

La bonne gouvernance ou la bonne gestion des ressources naturelles suppose la prise de conscience des externalités provoquées par nos actions sur l'environnement en général et la vulgarisation des principes et règlements devant régir notre comportement dans l'exploitation des ressources naturelles disponibles.

Dans le souci de garantir le bien-être de toutes les générations, les utilisateurs actuels des ressources naturelles devraient se sentir interpellés à faire justice aux utilisateurs futurs. En conséquence, ils devraient assurer une exploitation optimale grâce au respect des textes légaux et réglementaires qui traduisent le souci d'une exploitation durable des ressources naturelles.

nos richesses minières n'est même pas encore terminé. On ne sera pas surpris de découvrir encore beaucoup de choses. Il a brossé la répartition des ressources minières de la RDC à l'état actuel et il ressort de cette répartition qu'aucun coin de notre pays n'a été oublié par le bon Dieu en matière de richesses minières.

Etant donné que cette richesse suscite des convoitises et est souvent à la base de conflits armés, l'Etat congolais a été amené à légiférer sur la recherche et l'exploitation des substances minérales, et cela depuis l'époque coloniale. Mais comme les différents textes

3. RAPPORTS DES COMMISSIONS

3.1. COMMISSION DE L'EDUCATION

3.2. COMMISSION DES RESSOURCES

NATURELLES

existants avaient montré leurs insuffisances, l'Etat a été amené à mettre sur pied un code minier qui est une loi particulière sur la recherche et l'exploitation des substances minérales. L'orateur a reconnu que même cette dernière loi comporte des faiblesses comme toute œuvre humaine, et de ce fait, elle est perfectible. Il a enfin plaidé pour la réforme de l'école de manière à donner à nos enfants une éducation qui leur permette d'être informé des richesses minières de leur pays grâce par exemple à l'introduction du cours de géologie à tous les cycles d'études, c'est-à-dire du primaire au supérieur.

Ces deux exposés ont été suivi par un échange débat qui a permis aux participants d'enrichir les exposés et de clarifier certaines zones d'ombre.

Après le déjeuner qui avait succédé aux échanges débats, les participants se sont scindés en deux commissions afin d'approfondir certaines questions en rapport avec l'objet de l'atelier. Les travaux en atelier ont été suivis par une plénière au cours de laquelle les participants à l'atelier ont mis en commun leurs idées et c'est à l'issue de cette plénière que les travaux de la première journée ont été clôturés.

Les travaux de la journée de mardi 07 novembre 2006 ont débuté avec l'exposé du Professeur Gambembo Fumu wa Utadi portant sur le thème :

L'ENSEIGNEMENT NATIONAL ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.

Le conférencier a exposé son sujet en trois tableaux :

- 1.**Le système éducatif dans la société traditionnelle ;
- 2.**L'école coloniale ;
- 3.**L'école postcoloniale

A l'époque coloniale, c'est une école de la vie. Nous sommes dans une société " sans école". Les garçons et les filles sont pris en charge par l'ensemble de la communauté. L'éducation est réduite à la consanguinité, une éducation inclusive, participative et non monétarisée. C'est une école qui a deux caractéristiques principales : d'abord une école d'exploitation, sélective, professionnalisée et utilitaire en fonction des besoins de la société coloniale ; mais c'est aussi une école outil de promotion sociale pour les indigènes qui y accèdent.

Quant à l'école postcoloniale, il faut signaler de prime abord qu'elle commence avec le départ des

enseignants européens consécutive à l'indépendance de la colonie belge. Cette école fait l'objet de nombreuses réformes dont les plus importantes sont en :

- 1960-62 : l'instauration du cycle d'orientation par l'UNESCO.
- 1967 : l'instauration de l'Examen d'Etat ;
- 1971 : la création de l'UNAZA ;
- 1977 : convention de gestion des écoles avec les confessions

religieuses ;

- 1990 : la suppression du cycle d'orientation

L'orateur a conclu que le Congo était malade de son école et que cette maladie appelait des réformes en profondeur.

Dans la foulée du premier orateur, le second intervenant, Monsieur le Professeur le Professeur MASIALA MA SOLO, du CCEF, a fait un exposé sur le thème :

QUELLES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES POUR UNE GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES. Etats Généraux de l'Education.

L'orateur a centré son exposé sur la restitution des principales préoccupations de la conférence Nationale Souveraine telles qu'elles avaient été rencontrées lors des Etats Généraux de l'Education.

Le problème qui se pose en fait est celui de l'intégration finale, c'est-à-dire le profil de l'homme et de la femme à former : citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables ; ouverts aux valeurs sociales, culturelles, éthiques, spirituelles et républicaines. Des hommes qui soient des concepteurs et des réalisateurs et qui puissent faire la promotion du travail bien fait.

Les états généraux n'avaient pas pour autant négligé le problème des infrastructures, des filières d'études et surtout des options fondamentales en terme d'engagement de l'Etat tels que l'éducation pour tous, l'éducation priorité des priorités, le partenariat éducatif, la professionnalisation de l'enseignement à tous les niveaux, la décentralisation de la gestion, etc.

L'orateur a également fait état de l'adoption d'une Charte Nationale de l'Education qui précise que le nouveau projet éducatif devra se développer dans une

société démocratique dont le socle sera les valeurs éthiques, les valeurs de modernité et les valeurs de la connaissance.

A propos des innovations pédagogiques pour une meilleure gestion des ressources, l'orateur a signalé qu'il fallait lire entre les lignes ce qui est dit ci haut pour comprendre l'intention trahie des Etats Généraux de l'Education. Le levain d'une gestion rationnelle, efficiente et efficace, voire responsable avait déjà été semé. Il attendait la démocratisation responsable de la RDC et surtout du système éducatif pour que ce dernier ait son effet de point de départ et de rayonnement sur la société congolaise.

Il a regretté en passant la transformation de l'Institut Pédagogique National (IPN) en une Université sans avoir au préalable évalué sa noble mission de former des enseignants du secondaire. Il en est de même du CIDEP dont la vocation première était d'assurer la formation permanente et non de devenir une institution d'enseignement universitaire.

L'auteur conclut que les gens n'ont pas tort de dire qu'il faut réinventer l'école afin qu'elle puisse contribuer à la transformation de la société à travers une formation guidée des individus. C'est pourquoi, dit-il, la tout

première innovation, pour une meilleure gestion des ressources doit relever de la conception même de l'école en ce qu'elle donne l'impression d'avoir été conçue, pensée hors de masses populaires, sans elles, et donc aussi contre elles. Il faudra notamment :

- procéder à la réappropriation de l'Ecole par le milieu qu'elle est appelée à transformer ;
- l'adapter dans ses contenus, méthodes d'enseignement, ses langues, ses modes de contrôle et d'évaluation ;
- la libérer de toute aliénation ;
- la démocratiser, lui restituer sa souveraineté ;
- obéir à des critères objectifs dans le recrutement de ses animateurs et faire d'eux des modèles intellectuels, éthiques, moraux et patriotiques.

Il a terminé son intervention en déclarant qu'aucune innovation ne sera possible si tous les acteurs ne prennent conscience des rôles et surtout de la fonction, de la capacité transformatrice, de guidance et d'orientation de la société à partir de l'école.

Succédant au deuxième orateur, le troisième, Monsieur IWAKU KAWAWA, Coordinateur National Adjoint des Ecoles conventionnées Protestantes a entretenu les participants sur le thème :

LE ROLE DE LA SOCIETE DANS L'EDUCATION A LA VALORISATION ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURLLES EN RD CONGO.

Le conférencier a commencé par souligner, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, l'importance des richesses naturelles de la RDC qui contraste avec l'extrême pauvreté de la population congolaise. Tout en reconnaissant que les causes à la base de cette situation sont multiples, il s'est appesanti sur le rôle que joue la société dans l'éducation à la valorisation et à l'exploitation des richesses naturelles en RDC. A ce sujet, il a fustigé les attitudes négatives observées dans notre société au niveau de la famille, de l'Eglise et de l'Etat.

Au niveau de la famille, il a relevé notamment :

- l'égoïsme et le culte du secret maintes fois observés dans la société traditionnelle ;
- le manque d'innovation et de remise en question qui paralyse notre société ;
- le culte du diplôme qui passe outre les formations professionnelles

Au niveau de l'Eglise, il a relevé le fait que l'évangile est plus vécue comme voie de salut et passe souvent à côté d'une autre mission que Dieu a assignée à l'homme, celle de dominer son environnement et en tirer le maximum de profit. Cela est particulièrement perceptible dans les Eglises de réveil.

Enfin, , l'orateur a montré que l'Etat a la plus lourde responsabilité dans la situation que nous traversons et cela à plus d'un titre, nous pouvons citer notamment :

- le budget alloué à l'éducation est insuffisant ;
- les programmes de cours sont devenus obsolètes ;
- les exploitants des ressources naturelles sont victimes de toutes sortes de tracasseries administratives ;
- la recherche scientifique ne reçoit plus de subsides.

Pour terminer, il a indiqué quelques pistes afin que la famille, l'Eglise et l'Etat puissent jouer un rôle dans l'éducation à la valorisation et à l'exploitation des ressources naturelles :

- mettre fin à l'ignorance des ressources naturelles de notre pays par la population congolaise en général et les enfants en particulier ;

- promouvoir l'exploitation des ressources naturelles par la création des mesures incitatives aussi bien au niveau de l'Etat qu'au niveau des Eglises. A ce sujet, l'orateur a salué le fait que l'Eglise du Christ au Congo, lors de la dernière session de son Comité Exécutif National tenue à MBUJI MAYI en mai 2006 avait adopté la résolution d'élaborer un document sur les pistes de valorisation et de rentabilisation de potentialités économiques de la RDC au bénéfice de la population congolaise.
- Adapter l'école aux réalités du milieu
- Valoriser les écoles professionnelles et celles de métiers
- Créer des centres professionnels en faveur des jeunes déscolarisés ;
- Ouvrir de nouvelles filières d'études qui correspondent aux ressources disponibles dans notre pays ;
- Allouer un budget conséquent au secteur de l'éducation.

Comme la veille, ces trois exposés ont été suivis par un échange débat qui a permis d'enrichir les différentes interventions et d'échanger les idées.

Après une pause café, les participants se sont retrouvés dans la salle pour suivre les deux dernières interventions.

Le premier à prendre la parole, le Professeur KANKONDE a fait un exposé sur

LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.

Après avoir défini les concepts en rapport avec le sujet traité et déploré une fois de plus le paradoxe renversant de la situation de la RDC où on est en face d'un potentiel énorme de ressources naturelles et d'une population extrêmement pauvre, l'orateur a reconnu que cette situation est due en partie à la faiblesse des institutions chargées de gérer ces ressources.

Puis, il a, sur la base d'un livre publié par le Bureau du Président de la République en 1983, présenté brièvement les ressources connues de notre pays.

Parmi les nombreuses ressources naturelles dont est dotée la RDC, il a mentionné les ressources foncières, les ressources minières (une trentaine), les

hydrocarbures, les ressources énergétiques, les ressources fauniques et floristiques, les ressources aquatiques et les ressources halieutiques.

Il a montré comment, du point de vue des politiques, ces ressources sont gérées, notamment les instruments utilisés dans la gestion des ressources naturelles qui sont de deux types : les instruments économiques et les instruments non économiques.

Les instruments économiques ont pour l'essentiel de persuader les particuliers et les sociétés d'adopter un comportement sans danger pour l'environnement en modifiant les incitations économiques à agir sur les coûts et les redevances (taxes, redevances, subsides, permis de pollution négociable, programmes et projets, règles de responsabilité).

Les instruments non économiques comprennent les réglementations, les obligations et les interdictions. Dans le cas précis de la RDC, il s'agit notamment des textes légaux et réglementaires dont les plus importants sont :

- La loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens ;
- La loi n° 0007/2002 du 11 juillet portant code minier et le règlement minier (décret n° 038/2003 du 26 mars 2003) portant règlement minier ;

- L'arrêté n° 007/CAB.ENER/94 fixant les conditions pour l'obtention de l'autorisation de construction de centrales hydroélectriques ;
- La loi n° 82-002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse et l'arrêté n° 14/CAB/MIN/ENV/2004 du 29 avril 2004 relative aux mesures d'exécution de la loi précitée ;
- La loi n° 69-041 du 22 Août 1969 relative à la conservation de la nature et la loi n° 75-024 du 22 juillet 1975 relative à la création des secteurs de sauvegarde ;
- La loi n° 011/2002 du 29 Août 2002 portant code forestier et ses mesures d'application.
- L'ordonnance du 01 juillet 1914 sur la pollution et la contamination des sources, lacs, cours d'eau et partie de cours d'eau et aussi l'ordonnance n° 52/443 du 21 décembre 1952 sur les mesures à prendre pour protéger les sources, nappes aquifères souterraines, lacs et cours d'eau , à empêcher la pollution et le gaspillage de l'eau et à contrôler l'exercice d'usage et des droits d'occupation concédés.

L'orateur a déclaré qu'il partageait l'avis de ceux qui prophétisent que la prochaine guerre contre le Congo

sera la guerre de l'eau à cause de ses immenses richesses en eau douce. C'est pourquoi, il est important que le pays puisse disposer d'un code de l'eau pour mieux gérer cette ressource.

Pour ce qui est de l'exploitation, il s'agit d'une action de mise en valeur des ressources naturelles en vue d'un profit. Le profit ici se conçoit dans le sens des avantages que procure à la collectivité ou à la communauté l'utilisation de ces ressources, sous diverses formes. De manière globale, le profit visé, ici est le développement durable. Les avantages que l'on tire de l'exploitation des ressources naturelles sont de plusieurs types : valeur d'usage direct, valeur d'usage indirect, valeur d'option, valeur patrimoniale et valeur d'existence. Toutes ces expressions ont été clarifiées par le conférencier.

Avant de terminer son exposé, l'orateur a pris soin de faire remarquer que les règles actuelles de gestion et d'exploitation des ressources naturelles, particulièrement les ressources de la biodiversité, sont aussi vieilles que le monde. Il a illustré cette affirmation en citant des passages bibliques.

Le dernier orateur à intervenir est Monsieur LE Dr MAMBO MUNDONE , Expert au Ministère du Plan qui a abordé le sous thème :

LA POLITIQUE NATIONALE DANS L' EXPLOTATION DES RESSOURCES NATURELLES EN RDC.

Marchant sur les traces de ses prédécesseurs, il a une fois de plus rappelé l'immense richesse du Congo et l'extrême pauvreté de ses habitants qui place la RDC au 147^{ème} rang des pays pauvres très endettés (PPTE). Les raisons de cette situation sont notamment la corruption, la mégestion, l'absence de démocratie, la zaïrianisation des entreprises, la violation des droits humains, les conflits armés pour le contrôle et l'exercice du pouvoir.

L'orateur s'est alors posé la question de savoir s'il existe, face à cette crise multiforme qui enserme notre pays depuis plus de quarante ans, une politique nationale en matière d'exploitation des nos ressources naturelles.

Après une brève présentation des ressources de la RDC, il a exposé la stratégie d'exploitation des ressources à différentes époques :

- L'époque coloniale caractérisée par l'exploitation à outrance de nos richesses grâce aux sociétés à charte ;
- De 1960 à 1965 : marqué, malgré l'inexpérience de l'élite congolaise, par une économie plus ou moins florissante et une organisation sociale que beaucoup d'autres ex colonies étaient loin d'égaliser ;
- De 1967 à 1990 : le pays connaît une économie à évolution contrastée marquée au début par une croissance remarquable de 5% en moyenne par an entre 1967 et 1974 et une période de crise dont les causes majeures sont le choc pétrolier et les mesures de zaïrianisation et de radicalisation.
- Enfin de 1990 à nos jours, la RDC a évolué vers une situation politico économique et sociale catastrophique qui a eu un impact négatif sur le cadre de vie des congolais.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement s'est engagé dans plusieurs programmes de redressement socioéconomique tels que le PIR, le PMURR, le PMPTR qu'il faut considérer comme des programmes provisoires en attendant l'adoption du Document de la

Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui comporte cinq piliers qui sont :

1. La promotion de la bonne gouvernance et la consolidation de la paix ;
2. La consolidation de la stabilité macroéconomique et la croissance ;
3. L'amélioration de l'accès aux services sociaux et la réduction de la vulnérabilité ;
4. La lutte contre le VIH/SIDA
5. L'appui à la dynamique communautaire.

Il y a lieu de se référer aux actions ou stratégies reprises dans le cadre des cinq piliers, conclut l'orateur, pour se faire une idée des mesures prises par le gouvernement pour une exploitation efficiente de nos ressources naturelles en vue d'un décollage socio économique de la RDC.

Après cette deuxième série d'exposé, il y a eu un débat qui a une fois de plus permis aux participants d'enrichir leurs connaissances. Puis ils se sont répartis, comme la veille en deux commissions pour poursuivre les discussions à ces niveaux avant de se retrouver en plénière pour la mise en commun.

Les exposés tout comme les débats et les discussions en commission se sont déroulés dans un climat de convivialité et de partage mutuel.

A l'issue des travaux en commission et en plénière,

- ayant constaté avec amertume que la RDC est un pays aux immenses potentialités alors que sa population croupit dans la misère la plus noire ;
- ayant observé que les ressources naturelles de la RDC font l'objet d'une exploitation anarchique et désordonnée dont les dividendes ne profitent qu'à une minorité ;
- ayant observé par ailleurs que les congolais ne connaissent que très peu l'immensité et la diversité de richesses de leur pays ;
- Considérant l'absence de la volonté politique de promouvoir l'enseignement en général et l'enseignement technique en particulier à tous les niveaux, ce qui se traduit par l'absence d'une politique éducative clairement définie ;
- Considérant le budget insignifiant alloué à l'éducation, ce qui a pour conséquence les mauvaises conditions de vie et de travail des enseignants ;

- Considérant l'inadéquation des programmes scolaires par rapport aux besoins du milieu, ce qui a pour conséquence que les programmes actuels sont devenus obsolètes dans la mesure où ils négligent notamment le problème de la connaissance et de la valorisation de nos ressources naturelles ;
- Ayant constaté que bon nombre des membres de notre personnel enseignant, à quelque niveau que ce soit, manquent de qualification en aptitudes pédagogiques en matière de gestion de ressources naturelles ;
- Compte tenu de nombreux dégâts provoqués par les conflits armés qui ont détruit les rares infrastructures scolaires qui étaient encore debout condamnant ainsi des centaines de milliers d'enfants à la déscolarisation forcée ;

Nous, participants à l'atelier sur le système éducatif et la mise en valeur des ressources de la RDC, formulons les recommandations suivantes :

1. Au Gouvernement

- L'intégration à tous les niveaux de notre système éducatif des programmes de formation et de

sensibilisation en rapport avec l'exploitation et la gestion de nos ressources naturelles et culturelles ;

- La mise en place d'une politique nationale de gestion des ressources naturelles qui sécurise économiquement, écologiquement et socialement les communautés locales et nationales tout en tenant compte des enjeux internationaux ;
- Le développement d'une synergie entre les décideurs politiques et les scientifiques et autres acteurs du développement en vue d'une meilleure intégration des données scientifiques et technologiques dans la mise en œuvre d'une politique responsable de gestion des ressources environnementales ;
- La promotion des écoles techniques, plus particulièrement agricoles et industrielles et s'il échet, l'ouverture de nouvelles filières d'études techniques qui n'existent pas telles que les écoles de pêche ;
- L'équipement des écoles en matériel didactique de manière que l'enseignement allie la théorie à la pratique ;
- L'évaluation régulière des programmes d'enseignement de manière à les adapter aux besoins du milieu et de l'époque ;

- La redynamisation du Service National d'Orientation Scolaire et professionnel de manière à aider chaque enfant à embrasser le type d'études qui lui convient.

2. A l'Eglise

- Que les chrétiens soient sensibilisés à la connaissance, à l'exploitation et à la valorisation de nos richesses naturelles à travers les prêches ;
- Que soit développé un lobbying et un plaidoyer auprès du gouvernement pour le suivi et la réalisation des recommandations du présent atelier ;
- Que soient disponibilisés les moyens de réaliser des ateliers, des campagnes de sensibilisation et des séances d'évaluation par un comité de suivi.

3. A la Famille

- Que les parents mettent la main à la pâte en participant à la sensibilisation de leurs enfants sur la connaissance et l'exploitation de nos ressources naturelles.

4. A l'Ecole

- Que soit assuré la formation des formateurs en matière d'exploitation et de gestion des ressources naturelles au niveau des différents réseaux et impliquer les ONG dans cette formation ;

- Que soient réhabilitées les leçons de promenade, les visites guidées ainsi que le cours d'éducation à la citoyenneté.

5. Aux entreprises médiatiques

- Qu'elles sensibilisent la population sur les ressources naturelles de la RDC
- Qu'elles forment des journalistes spécialisés dans ce domaine.

6. Aux institutions de formation des formateurs (ISO, UPN, CIDEP, CENAREC...)

- Qu'elles jouent leur rôle de formation des formateurs en entretenant les contenus des enseignements et des nouvelles méthodes d'enseignement par le recyclage.

Les participants ont pris par ailleurs les engagements suivants :

- o Vulgariser les présentes recommandations en organisant des campagnes par la création d'une coalition ;

- o Sous l'égide du CEFORMAD , créer un comité de suivi pour évaluer la réalisation des différentes recommandations prises au cours de cet atelier.
- o Sous l'égide du CEFRMAD, mettre en place un module de formation pour le renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles des enseignants et autres acteurs ou partenaires éducatifs à la base (Eglises, ONG, autochtones, etc.) .
- o Organiser des forums thématiques en rapport avec la gestion des ressources environnementales à l'intention des décideurs (gouvernants).

Enfin, les participants à l'atelier ont exprimé leur profonde reconnaissance à l'Eglise du Christ au Congo et plus particulièrement à la Direction du Centre de Formation en Management et en Développement Organisationnel (CEFORMAD) pour les avoir associé à cette haute réflexion.

Fait à Kinshasa, le 08 Novembre 2006

Le Rapporteur Général adjoint
Rapporteur Général

Le

C.T. BOONGI EFONDA
MUBIALA KATALA

Prof. Anicet

4.CEREMONIE DE CLOTURE

4.1. MOT DE REMERCIEMENT DE Mme MAVINGA,
COORDINATRICE DU CEFORMAD

4.2. MOT DE CLOTURE DE Mgr ILUNGA MUTAKA,

4.2. MOT DE CLOTURE DE Mgr ILUNGA MUTAKA,

Mesdames,

Messieurs,

Distingués Invités

Chers Participants,

Nous voici à la fin de notre Atelier. Pendant 3 jours vous vous êtes rendus disponibles pour réfléchir sur le Système Educatif de la RDC et la mise en valeur ainsi que la gestion de ses ressources naturelles.

Au moment où nous allons clôturer nos travaux, je tiens à remercier les intervenants pour la profondeur et la pertinence de leurs communications, ainsi que pour leurs apports lors des échanges.

En même temps, je désire les féliciter pour leur précieuse contribution.

Je voudrais aussi dire « merci » à l'équipe de secrétariat pour la production du brillant rapport que nous venons d'entendre. Il révèle l'importance et la qualité de nos travaux de 3 jours d'atelier.

Je remercie et félicite le protocole et tout le personnel d'appoint pour le bon déroulement de l'Atelier.

Chers participants, sans votre assiduité au travail notre Atelier n'aurait pas atteint ses objectifs. A vous aussi mes sincères remerciements et félicitation pour votre contribution et votre collaboration.

Notre Atelier avait comme objectif général « Montrer qu'une gestion et une exploitation rationnelle de nos ressources naturelles, véhiculées comme valeurs à

travers notre système éducatif, peuvent contribuer au développement de la RDC, notre pays.

Est-ce un Atelier de plus ou de trop ? C'est bien là notre défi. Nous espérons que nos réflexions, nos résolutions, nos recommandations et propositions contribueront à la réforme de notre système éducatif afin que notre enseignement prépare à des compétences de bonne gestion de ressources naturelles de notre pays ?

Si pas immédiatement, si pas aujourd'hui mais sans doute demain et après demain, la nation pourra tirer profit des conclusions de nos travaux.

En tout état de cause, vous aurez, chers participants fait œuvre utile pour l'amélioration de la pertinence de notre système éducatif. Vous pouvez en être fiers.

Encore une fois, l'Eglise du Christ au Congo et le CEFORMAD tiennent à vous en remercier et vous souhaiter bon retour dans vos familles.

LE CEFORMAD

5.1.

5.2.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE 2 : PROGRAMME DE L'ATELIER

Liste des participants

N °	Noms et post noms	Institutions	Tél., e-mail
1.	Mr BANZELYNO GIANZ'	Université Protestante au Congo	0998110251, banzelyno@yahoo.fr
2.	Mr BOLOTIKOTE Emmanuel	Chercheur Indépendant	0818828478, ebmemman@yahoo.fr
3.	Mr BUJIRIRI NFUNE Désiré	Ministère du Plan	0998169681, bdesynfune@yahoo.fr
4.	Dr EBUNABO EBUNAS	Coordination médicale/Dom-ECC	0999923357, jbeebunas@yahoo.fr
5.	Dr YONGO BOMONGO	FPSE/ UNIKIN	0999990028, louisbomongo@yahoo.fr
6.	Mlle EFOLE Nanou	Planète TV	0815022093, alnaefolé@yahoo.fr
7.	Mme EKWAKI MANGELA Joséphine	C.T / UPN	0998223643,
8.	Mr KABUYAYA Noël	C.T/UNIKIN/ Fac. des Sciences	0998938689, kabuyaya_noel@yahoo.fr
9.	Mme KALENGA TSHIALA M. Jeanne	C.T/UPN	0998246254, mjkalenga2004@yahoo.fr

10.	Mr KALONJI DIKOU	Dir. Communication Presse/ECC	0998484190, jacqueskalonji@yahoo.fr
11.	Mr KANONIO LEKOM	Ministère des mines	0998184095, lekom@yahoo.fr
12.	Mr KANU MBIZI Léon	Ministère de l'environnement	0998231555, kanumbizi@yahoo.fr
13.	Mr LOPEZ BOMBENGA Christian	Analyste Politique	0998406183, christian_bombenga@yahoo.f r
14.	Mr LUBAKI NDOSIMAU Justin	Coordination Urb. / ECP	0998316280, justinlubaki@yahoo.fr
15.	Mlle LUPITU Lisette	Planète TV	0810014895, lisa_lupo@yahoo.fr
16.	Prof MAKWALA MA MAVAMBU ye BEDA	UNIKIN	0999971371, jerome_makwala@yahoo.fr
17.	Mr MALENZO NDODILA Marcel	Institut Mgr BOKELEALE	0999953267, mmalenso@yahoo.fr
18.	Mme MANDIANGU MBUMBA Bijou	UNIKIN	0998917126, bijmandiangu@yahoo.fr
19.	Mr MANZANZA MUSULA	FPSE/UNIKIN	0815203651, manzanza_musula@yahoo.fr
20.	Prof MATUMELE MALIJA	ISP/GOMBE	0999953935,

	Valentin		
21.	Mr MBALA KASOMBO Yves	INADES FORMATION CONGO	0997343186, kasombombala@yahoo.fr
22.	Mr MBALE KUNZI Henri	C.T/UNIKIN - ONG A.G.D.F.E	0815093906, mbalehenri@yahoo.fr
23.	Mr MBOYO PAPI BIKANDJA	ECP/CBFC	0998228295,
24.	Mme MBUYI MUTOMBO	ISP/GOMBE	0998551982,
25.	Mr MIMBORO MUENDELE	UNIKIN	0999956834, leonmimboro@yahoo.fr
26.	Mme MOSAMBA AMBULE	Lycée Dr SHAUMBA	0997804252, mosmosrebe@yahoo.fr
27.	Mr MPANG MUKASIMPIAM	ECC/43 ^e CEEC	0815074208,
28.	Mr MUGANZA MULONGA	Coordination Nationale ECC	0815109911, emuganza@yahoo.fr
29.	Mme MUSAFIRI ELODIE	C.T/UNIKIN	0815121704, educator_edckin@yahoo.fr
30.	Mr MUSI TABU Tino	ECC/35 ^e CUEBC	0815041955, debomusi@yahoo.fr
31.	Mr MUYUMBA Norbert	Coordination CADC	0810769743,
32.	Mr MWENGWE MUHONGO Yvon	FPSE/UNIKIN	0812766552, yvonmwengue@hotmail.com
33.	Mr NGENZA NGITUKA	Directeur des Etudes ITP BATELA	0812494094,

34.	Mr NLANDU PHAKU Fidèle	Cons. Résident des ECP/CEAC	0999903388, fidèle@yahoo.christ
35.	Mr NSITWAYIZATADI Grégoire	Cons. Résident des ECP/CEC	0998276215,
36.	Mr NTAMBO KINKAY J.B	CPE	0997585138, kinkayjba@yahoo.fr
37.	Mr OLISH ETUL OMVEM Albert	UNIKIN	0815086295, olishehil@yahoo.fr
38.	Pasteur MADIFUTA LUZOMBI	Chaîne de Solidarité Agissante	0815171911, madifuta@yahoo.fr
39.	Mme POIPO KAHINDO Adèle	C.T/UPN	0810359177,
40.	Rév. Dr MAZABURU ATIBASAY	Président Nationale ECC	0998503084, mazaburumoise@yahoo.fr
41.	Rév. Jean NTITA MUAMBA	ECP/CPK	0998322800, dencpk@yahoo.fr
42.	Rév. MWAKU KINANA	Cons. Résident des ECP/CEFMC	0810579782, mwakuk@yahoo.fr
43.	Mr TSUKA Bernard	Cons. Résident des ECP/CEK	0998859001, bernadtsuka@yahoo.fr
44.	Mr VWANGA LEY NGELESI	ECC/ECP/BCU	0999923091,

Liste des intervenants

45.	Dr MAMBO MUNDONE	Ministère du Plan	0997383342, mamboleon@yahoo.fr
46.	Jean de Dieu IWAKU KAWAWA	Coordinateur Nat. Adjoint ECP	0815014765, jdiwaku@yahoo.fr
47.	Prof. MASIALA MA SOLO	ECC/BISUP	0813330609, masiala1@yahoo.fr
48.	Prof. Daniel GAMBEMBO		
49.	Prof. KANKONDE MUKADI		
50.	Peter LUSA LUMBALA		
51.	Prof. MUSIBONDO EYUL'ANKI		
52.	Prof. MUBIALA KATALA Anicet		
53.	BOONGI EFONDA		
54.	Prof. ALONI KOMANDA		
55.	Mme KHAKE KABUO Marthe		

CEFOMAD/ATELIER

JOUR	TRANCHES D' HEURES	ACTIVITES	INTERVENANTS	MODERATEURS
1 ^{er} jour : Lundi, le 6 novembre 2006	9H00	Accueil et mise en place des participants	Protocole	
	9H30	Accueil des invités		
	10H00	Accueil des membres du bureau de l'atelier		
	10H15	Mot d'ouverture par le Président de l'ECC		
	10H30	Présentation du programme par la Coordinatrice du CEFOMAD		
	10H30-11H00	COCKTAIL	Protocole	
	11H00-11H30	Exposé du 1 ^{er} intervenant Les ressources du sol en RDC : la Biodiversité (faune et flore)	Prof. MUSIBONO Faculté des Sciences UNIKIN	Prof. ALONI KOMANDA/Faculté des Sciences UNIKIN
11H30-12H00	Exposé du 2 ^e intervenant Les Ressources	Mr Peter LUSA LUMBALA (Géologue)	Prof. ALONI Faculté des Sciences	

		du sous-sol en RDC		
	12H00-12H30	Echange – Débat	-Prof. MUSIBONO - Mr Peter LUSA	Prof. ALONI
	13H00-14H00	DEJEUNER	Protocole	
	14H00-15H30	Atelier ou carrefour		Prof. ALONI
	15H30-16H30	Plénière	Rapporteurs des sous - commissions	Prof ALONI
	17H00	FIN DES TRAVAUX		
2^e jour : Mardi, le 7 novembre 2006	9H00-9H30	Exposé du 1 ^{er} intervenant : L'enseignement national et la gestion des ressources humaines en RDC	Prof. GAMBEMBO	Prof. ALONI
	9H30-10h00	Exposé du 2 ^e intervenant : Quelles innovations pédagogiques pour une gestion rationnelles des ressources naturelles (Etats généraux de l'éducation) ?	Prof. MASIALA Ma SOLO, Président du MILAPRO	Prof ; ALONI

2^e jour : Mardi, le 7 novembre 2006

10h00-10h30	Exposé du 3 ^e intervenant : Le rôle de la société dans l'éducation à la valorisation de gestion et de l'exploitation des ressources naturelles	Mr. IWAKU, Coordinateur Adjoint des ECP	Prof ALONI
10H30-11H00	Echanges-débat	Prof. GAMBEMBO Prof. MASIALA Mr IWAKU	Prof. ALONI
11H00-11H30	PAUSE – CAFE	Protocole	
11H30-12H00	Exposé du 4 ^e intervenant La Politique Nationale dans l'exploitation des ressources Naturelles en RDC	Dr MAMBO MUNDONE/DSP (Ministère du Plan)	Prof. ALONI
12H00-12H30	Exposé du 5 ^e intervenant. La gestion et l'exploitation des ressources naturelles	Prof KANKONDE MUKADI Economie Agricole	Prof. ALONI
12H30-13H00	Echanges – Débat		
13H00-14H00	DEJEUNER	Protocole	
14H00-15H30	Atelier/Carrefour	Rapporteurs De S/Commissions	Prof. ALONI
15H30-16H30	Plénière	Rapporteurs de S/Commissions	

	17H00	FIN DES TRAVAUX			
3^e jour : Mercredi, le 8 novembre 2006	10 H-11H	Adoption du Rapport final en plénière	Prof. MUBIALA, Rapport final & Mr. BOONGI	Prof ALONI	
	11H – 12 H30	Pause et arrivée des invités			
	12H30–13 h 30	Cérémonie de clôture			
		- Lecture du rapport final des travaux de l'Atelier.	Prof. MUBIALA 1 ^{er} Rapporteur & rapport final	Prof ALONI	
		- Mot par la Coordinatrice du CEFORMAD	Mme MAVINGA		
	-Mot de circonstance par le Vice-Président de l'ECC - mot de clôture du Vice - Ministre				
	13H30	Déjeuner de clôture			